



Secourisme

Normes des programmes

2023

Table des matières

| | |
|--|----|
| Bienvenue..... | 6 |
| Philosophie de la Croix-Rouge canadienne concernant la formation en matière de secourisme..... | 6 |
| Pratique fondée sur des données probantes..... | 8 |
| Processus d'élaboration des lignes directrices | 9 |
| Recherches menées dans le cadre des programmes de la Croix-Rouge canadienne | 10 |
| Modes de prestation de la formation..... | 11 |
| Critères de sélection de la plateforme d'apprentissage virtuel..... | 12 |
| Restrictions géographiques (frontières nationales)..... | 14 |
| Normes de prestation des programmes | 15 |
| Durée..... | 15 |
| Durée totale des cours de niveau apprenti (heures par jour)..... | 15 |
| Délai pour terminer un cours..... | 15 |
| Heures d'enseignement (fait référence à l'enseignement en personne entre les moniteurs et les personnes en apprentissage)..... | 16 |
| Contenu des cours..... | 16 |
| Ratios et équipement..... | 16 |
| Ratios moniteur-apprenants | 16 |
| Ratios matériel de formation-apprenants | 17 |
| Trousses d'équipement..... | 24 |
| Gants..... | 25 |
| Mannequin de ventilation | 26 |
| Masque de réanimation de poche..... | 26 |
| DEA de pratique | 26 |
| Garrot commercial..... | 26 |
| Équipement, accessoires et médicaments..... | 26 |
| Décontamination du matériel de formation | 26 |
| Ce qu'il faut nettoyer..... | 26 |
| Comment nettoyer le matériel | 27 |
| Nettoyer les mannequins entre chaque personne..... | 27 |
| Nettoyer le matériel à la fin de la séance..... | 28 |
| Savon et eau | 28 |
| Alcool ou lingette désinfectante | 28 |



| | |
|---|-----------|
| Submerger le matériel de formation | 28 |
| Solution de chlore..... | 29 |
| Entreposage de l'équipement..... | 29 |
| Cours en plein air..... | 30 |
| Trousse de premiers soins | 30 |
| Sécurité dans les salles de classe..... | 31 |
| Certificat..... | 31 |
| Différence entre les cours avec certification et les cours sans certification (ateliers) | 31 |
| Période de validité du certificat..... | 31 |
| Certificats..... | 32 |
| Lettre de participation | 32 |
| Renouvellement du certificat..... | 32 |
| Renouvellement du certificat de secourisme | 33 |
| Utilisation de matériel non autorisé | 34 |
| Droit d'auteur et contrôle | 34 |
| Cours..... | 35 |
| Secourisme jeunesse | 36 |
| Prêts à rester seuls!..... | 37 |
| Prêts à rester seuls! (apprentissage virtuel)..... | 39 |
| Gardiens avertis | 41 |
| Gardiens avertis (apprentissage virtuel)..... | 43 |
| Programme de secourisme et de RCR..... | 46 |
| RCR-C..... | 49 |
| Secourisme d'urgence..... | 51 |
| Secourisme d'urgence et SVR..... | 53 |
| Secourisme général | 56 |
| Secourisme général et SVR | 58 |
| Initiation au secourisme..... | 61 |
| Prévenir la transmission des maladies..... | 62 |
| Programme de premiers secours psychologiques..... | 63 |
| Prendre soin de soi et de son bien-être..... | 64 |
| Premiers secours psychologiques..... | 65 |



| | |
|--|-----|
| Programme de milieux de garde..... | 67 |
| Secourisme d'urgence – Soins aux enfants et RCR-B | 68 |
| Secourisme général – Soins aux enfants et RCR-B..... | 70 |
| Programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné..... | 72 |
| Secourisme en région éloignée et RCR-C..... | 73 |
| Secourisme en milieu sauvage et RCR-C..... | 75 |
| Programme de secourisme en mer | 79 |
| Secourisme élémentaire en mer..... | 80 |
| Secourisme avancé en mer..... | 82 |
| Programme pour les intervenants professionnels..... | 84 |
| Oxygénothérapie..... | 85 |
| Gestion des voies respiratoires..... | 87 |
| Soins vitaux en réanimation | 89 |
| Secourisme avancé (RCR-C ou SVR)..... | 91 |
| Premier répondant | 93 |
| Répondant médical d'urgence | 95 |
| Cours de transition | 97 |
| Transition de premier répondant à secourisme avancé..... | 98 |
| Transition de secourisme en région éloignée à secourisme en milieu sauvage.... | 100 |
| Transition de secourisme avancé en mer à premier répondant..... | 102 |
| Transition de premier répondant à répondant médical d'urgence..... | 104 |
| Transition de secourisme avancé à répondant médical d'urgence..... | 106 |
| Transition de répondant médical d'urgence à secourisme avancé..... | 108 |
| Programme de formation des moniteurs | 109 |
| Rôles | 110 |
| Programme de formation des moniteurs..... | 111 |
| Animateur jeunesse | 112 |
| Formation d'animateur jeunesse (parcours de transfert)..... | 114 |
| Renouvellement d'animateur jeunesse..... | 115 |
| Formation des moniteurs | 116 |
| Formation des moniteurs (parcours de transfert)..... | 120 |
| Formation des moniteurs (Renouvellement)..... | 122 |
| Superviseur de stage d'enseignement..... | 124 |



| | |
|---|-----|
| Instructeur..... | 126 |
| Instructeur (renouvellement)..... | 128 |
| Maître-instructeur..... | 130 |
| Lois..... | 131 |
| Pratiques exemplaires..... | 132 |
| Appuyer le concept des petites classes..... | 132 |
| Taille des classes..... | 132 |
| Activité physique..... | 133 |
| Exigences..... | 134 |
| Heures d’enseignement..... | 134 |
| Taille minimale des cours..... | 134 |
| Évaluations des techniques..... | 134 |
| Évaluations des connaissances..... | 134 |
| Combinaison de cours..... | 135 |
| Combinaison de modes de prestation..... | 137 |
| Prévention de la transmission des maladies..... | 137 |
| Exigences relatives à l’apprentissage mixte..... | 138 |
| Utilisation des fiches techniques..... | 140 |
| Différence entre les normes et les pratiques..... | 140 |
| Différence entre les mesures d’adaptation et les modifications..... | 141 |
| Maintien du certificat dans le cadre du PFM..... | 142 |
| Maintien du certificat..... | 142 |
| Renouvellement du certificat dans les collectivités éloignées..... | 142 |
| Expiration du certificat..... | 142 |
| Tenue des documents par les partenaires de formation..... | 142 |
| Supervision des jeunes..... | 143 |
| Stage d’enseignement..... | 144 |
| Objectif du stage d’enseignement..... | 144 |
| Volets du stage d’enseignement (niveau moniteur)..... | 145 |
| Certificat initial et certificat supplémentaire (moniteur)..... | 145 |
| Certificat – niveau instructeur..... | 149 |
| Volets du stage d’enseignement (niveau instructeur)..... | 150 |
| Rôles et responsabilités pendant un stage d’enseignement..... | 150 |



| | |
|--|------------|
| Rôles et responsabilités des formateurs | 153 |
| Qui peut enseigner les programmes | 153 |
| Ajouts au certificat de moniteur..... | 154 |
| Autres certificats d'instructeur..... | 157 |
| Approbation de modes de prestation différents pour le renouvellement du certificat des intervenants professionnels | 157 |
| Processus de prolongation des certificats et des stages d'enseignement dans le cadre du programme de formation des moniteurs..... | 158 |
| Autres formats des manuels..... | 158 |
| Rôle : Participation au réseau de soutien des instructeurs | 159 |
| Responsabilité : Comment créer des milieux sécuritaires..... | 159 |
| Prestation du cours de premiers secours psychologiques..... | 160 |
| Responsabilité : Prise en considération des lois en matière d'enseignement..... | 162 |
| Responsabilité : Maintien du certificat..... | 162 |
| Responsabilité : Juridique – Programme de formation des moniteurs..... | 162 |
| NORMES DE CONDUITE | 163 |
| Assurance de la qualité..... | 164 |
| Problèmes liés à l'assurance de la qualité..... | 164 |
| Pratiques en matière d'assurance de la qualité | 165 |
| L'équipe Pratiques professionnelles et assurance de la qualité..... | 166 |
| Outils pour les enquêtes d'assurance de qualité | 166 |
| Résolution des problèmes liés à l'assurance de la qualité..... | 167 |
| Affaires criminelles..... | 167 |
| Documents requis dans le cadre du processus d'enquête sur l'assurance de la qualité..... | 167 |
| Lignes directrices concernant les médias sociaux..... | 169 |
| Lignes directrices concernant l'emblème | 170 |
| Emblème de la Croix-Rouge | 170 |
| Origine de l'emblème..... | 170 |
| Objectif | 170 |
| Autres emblèmes | 171 |
| Usage restreint de l'emblème..... | 171 |
| Répercussions relatives à l'abus de l'emblème | 171 |
| Symbole universel du secourisme..... | 171 |



| | |
|--|-----|
| Guide officiel des normes graphiques sur l'image de marque destiné aux partenaires de formation | 171 |
| Coordonnées de la Croix-Rouge canadienne | 172 |
| Glossaire..... | 173 |
| Acronymes..... | 177 |



Bienvenue

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à revoir annuellement les Normes des programmes de secourisme afin d'appuyer la prestation de services de qualité sur le terrain. La Croix-Rouge canadienne communiquera par écrit toute modification à ce document.

Ces normes, lignes directrices et pratiques exemplaires doivent être mises en application par les formatrices et formateurs (ci-après les « formateurs »), les partenaires de formation et les employés et employés (ci-après les « employés ») de la Croix-Rouge canadienne. La première section du document traite des normes de prestation de tous les cours de secourisme et de RCR/DEA de niveau apprenti, alors que la deuxième section contient les exigences pour tous les programmes de formation des monitrices et moniteurs (ci-après les « moniteurs »), qui servent de complément aux cours de niveau apprenti.

Les normes comprises dans le présent document sont éclairées par les *Lignes directrices en matière de secourisme, de réanimation et d'enseignement – Mise à jour sur les techniques et l'enseignement pour le Canada (2020)*. Elles respectent les décisions prises par les organismes nationaux de formation en ce qui a trait aux techniques de secourisme. En tant que formateur ou partenaire de formation de la Croix-Rouge, vous êtes tenu d'aménager votre salle de classe et de présenter le contenu conformément aux normes et aux lignes directrices énoncées dans le présent document.

Certaines procédures, comme celles ayant trait au DEA, peuvent varier d'une province à une autre ou d'un territoire à un autre en fonction des lois qui les régissent. Les exigences géographiques de ces lois peuvent être consultées à macr.croixrouge.ca. Si vous êtes incertain de la norme à respecter pour votre région, veuillez communiquer avec la Croix-Rouge canadienne.

Philosophie de la Croix-Rouge canadienne concernant la formation en matière de secourisme

La réduction des blessures est une entreprise complexe qui requiert une approche coopérative mettant en cause des intervenants de différentes collectivités et de divers secteurs d'activité. Le Mouvement de la Croix-Rouge se consacre à améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables en mobilisant et en canalisant le pouvoir de l'humanité. Il a été démontré que le fait d'aider les gens à comprendre comment des blessures peuvent survenir et quelles stratégies peuvent les prévenir, en plus de leur enseigner les techniques et les connaissances les plus récentes en matière de secourisme, augmente leur confiance en eux et, subséquemment, accroît leur capacité et leur volonté à intervenir en situation d'urgence.

La pratique du secourisme doit *éviter d'aggraver les souffrances, protéger la vie et favoriser le rétablissement*. La formation en secourisme doit aider les personnes et les collectivités à prendre soin d'autrui, qu'elles soient titulaires d'un certificat de secourisme ou non, et leur donner la confiance nécessaire pour :

- reconnaître une maladie ou une blessure;
- prodiguer des soins;

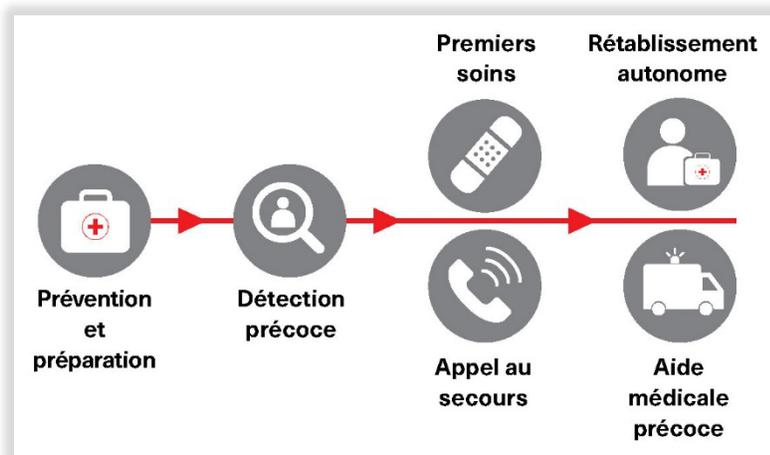


- reconnaître leurs limites personnelles et accéder à des soins plus avancés.

Afin d'assurer un transfert de connaissances adéquat et d'accroître la confiance, nous devons nous assurer que notre programme est axé sur les besoins et les intérêts de l'apprenante et de l'apprenant (ci-après l'« apprenant » ou la « personne en apprentissage »). Le caractère *sécuritaire, agréable, utile et coopératif* de nos environnements pédagogiques créera un milieu favorable à l'apprentissage qui permettra aux personnes en apprentissage d'accroître leur compréhension de la confiance et des comportements en matière de secourisme. La confiance en soi influencera l'intention et le comportement d'une personne qui est confrontée à une situation d'urgence. Chacune des activités d'apprentissage doit offrir à ces personnes des possibilités de bâtir cette confiance en soi ou d'acquérir une compétence précise afin d'accroître leur efficacité. Comme l'indique Eduard Lindeman, expert en éducation des adultes du 20^e siècle, les adultes ont profondément besoin d'autodétermination et l'expérience constitue leur plus riche source d'apprentissage. La Croix-Rouge s'engage à former ses moniteurs de manière à ce qu'ils adoptent une approche axée sur l'apprenant.

L'approche que nous adoptons pour aider nos apprenants à savoir comment porter secours aux personnes malades ou blessées consiste à simplifier autant que possible le processus d'évaluation. Comme assise du secourisme, nous avons recours à l'approche « Préparer, Vérifier, Appeler, Secourir ». Nous intégrons ces étapes à l'ensemble de nos programmes de secourisme.

- Préparer — apprendre les techniques qu'une personne pourrait utiliser pour prévenir tous les aspects d'une maladie ou d'une blessure particulière.
- Vérifier — qui et quoi vérifier. Il s'agit aussi de vérifier et de confirmer le caractère sécuritaire de la situation.
- Appeler — faire en sorte que les gens demandent de l'aide.
- Secourir — apprendre les conseils, les étapes ou les interventions nécessaires pour venir en aide à quelqu'un dans le besoin.





Pratique fondée sur des données probantes

L'enseignement du secourisme doit reposer sur des pratiques exemplaires et des lignes directrices à jour et fondées sur des données probantes.

Il est possible de consulter [ici](#) un exemplaire des *Lignes directrices en matière de secourisme, de réanimation et d'enseignement – Mise à jour sur les techniques et l'enseignement pour le Canada (2020)*.

Les programmes d'enseignement du secourisme de la Croix-Rouge reposent sur des lignes directrices fondées sur des données probantes. Au Canada, ce travail essentiel prend appui sur les recommandations internationales sur les premiers secours, la réanimation et l'éducation qui ont été corédigées par des spécialistes cliniques et des spécialistes de la formation de la Croix-Rouge canadienne et de plus de 50 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale). Ces recommandations établissent une expertise propre à ce secteur d'activités en vue de permettre à des millions de personnes partout au monde de faire ces apprentissages d'importance.

La Croix-Rouge est un chef de file reconnu en matière de secourisme, un domaine d'intérêt commun pour les 192 Sociétés nationales du réseau qui forment plus de 20 millions de personnes en secourisme chaque année. La formation en secourisme, qu'il s'agisse de cours de base donnés en milieu communautaire ou de formations destinées aux répondants professionnels, diffère d'un pays à l'autre. Dans de nombreux pays, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge fournissent des soins paramédicaux au grand public. Ce qui distingue la Croix-Rouge canadienne des autres fournisseurs de programmes est son investissement dans l'amélioration de l'enseignement du secourisme fondé sur des données probantes à l'échelle mondiale. Non seulement la Croix-Rouge canadienne contribue-t-elle à l'enrichissement du corpus sur les différentes techniques, mais elle participe également au perfectionnement des méthodes pédagogiques utilisées pour les enseigner.

En tant que chef de file national et mondial, la Croix-Rouge canadienne a la responsabilité de veiller à ce que la formation qu'elle offre aux apprenants soit à jour et crédible et repose sur des recherches et des pratiques fondées sur des données probantes.

Chaque jour, la Croix-Rouge canadienne intervient en situation d'inégalités en santé, d'urgences sociales et de catastrophes naturelles. Souvent négligée au sein des systèmes de santé, la formation en secourisme est particulièrement utile pour renforcer la résilience, c'est-à-dire pour permettre aux collectivités et aux personnes d'acquérir les connaissances, les techniques et les attitudes nécessaires pour faire face aux urgences liées à une maladie ou à une blessure grave. Nous y parvenons en créant et en offrant des stratégies d'apprentissage novatrices, qui renforcent la confiance des apprenants, augmentent la propension à agir et allègent la pression qui s'exerce sur nos systèmes de santé, tout en réduisant les disparités en santé.



Les *Lignes directrices en matière de secourisme, de réanimation et d'enseignement – Mise à jour sur les techniques et l'enseignement pour le Canada (2020)* réunissent l'expertise internationale et nationale dans le contexte canadien, qui est unique et diversifié, comme dans tout pays. En effet, il y a des facteurs environnementaux uniques dont il faut tenir compte. De plus, les antécédents culturels et socioéconomiques des apprenants peuvent influencer sur leur confiance et leur capacité de terminer leur apprentissage en ligne.

Le contexte canadien comporte de nombreuses facettes. Du point de vue culturel, le Canada bénéficie des contributions des populations autochtones et des personnes qui ont immigré au pays dans le passé et plus récemment. Chaque culture aborde la formation en secourisme selon une optique qui lui est propre. Le Canada, qui possède l'une des plus grandes masses terrestres au monde, est entouré d'océans. C'est un assemblage de plans d'eau intérieurs et de vastes étendues de terre où réside une population restreinte. Nous avons discuté avec des experts de divers domaines, y compris les catastrophes, les conflits, les régions éloignées, la sécurité aquatique et les urgences en santé publique (p. ex., les pandémies), afin de nous assurer que nos lignes directrices tiennent compte des divers besoins d'apprentissage des Canadiennes et des Canadiens en reflétant autant de réalités que possible.

Les lignes directrices mettent l'accent sur les façons d'enseigner la matière et sur les compétences cliniques incluses dans nos programmes. L'approche privilégiée pour enseigner les premiers soins aux gens a de l'importance. Nous nous concentrons sur les besoins d'apprentissage de chaque auditoire, car les données probantes montrent que la façon dont nous enseignons les choses a une incidence sur la propension d'une personne à agir dans des situations d'urgence, ce qui, en fin de compte, crée des collectivités plus sûres.

Processus d'élaboration des lignes directrices

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge élaborent des lignes directrices nationales en matière de secourisme depuis plus de 100 ans. Depuis plus de 20 ans, plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ont adopté des processus et des lignes directrices fondés sur des données probantes. En 2011, la Fédération internationale a publié sa première série de lignes directrices fondées sur des données probantes en s'inspirant des expériences des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le travail sur la version de 2020 a débuté en 2016 : identification des spécialistes, définition de la liste des sujets à aborder, recension des examens des données probantes ainsi que des processus fondés sur des données probantes déjà en vigueur et collaboration pour examiner les plus récentes données cliniques et les plus récentes connaissances tirées des sciences de l'éducation.



Ces lignes directrices reposent sur les principes de la pratique fondée sur des données probantes qu'illustre la Figure 1.



Figure 1. Approche pour l'élaboration de lignes directrices fondées sur des données probantes. En une seule étape, les meilleures preuves scientifiques qui soient sont recueillies au moyen d'une recherche menée dans les bases de données d'études scientifiques. Ensuite, l'expérience pratique et les préférences du groupe cible (les secouristes et les personnes recevant les premiers soins) sont intégrées pour formuler des recommandations.

Chaque thème des lignes directrices a fait l'objet d'une feuille de travail produite grâce à une collaboration entre les membres des sous-comités abordant les aspects cliniques et les aspects de l'enseignement. En vue de répondre le mieux possible aux besoins de nos parties prenantes, chacune des deux équipes a disposé de moyens appropriés pour présenter ses commentaires et examiner les aspects à l'étude. Une fois le contenu établi, en collaboration avec d'autres parties prenantes, les réviseuses et les réviseurs (ci-après les « réviseurs ») ont examiné l'ensemble de la feuille de travail afin de veiller à ce qu'une langue simple et courante soit employée.

Recherches menées dans le cadre des programmes de la Croix-Rouge canadienne

La Croix-Rouge canadienne accorde une grande valeur au corpus de données probantes sur lesquelles reposent ses programmes, données qui sont recueillies à l'échelle locale et dans l'ensemble du réseau mondial de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Vous êtes tenu d'obtenir une approbation écrite avant d'entreprendre des recherches en lien avec les programmes offerts par la Croix-Rouge canadienne. De telles recherches pourraient faire appel, entre autres, aux solutions ou aux outils d'apprentissage de la Croix-Rouge canadienne de quelque nature que ce soit (p. ex., cours, ateliers, produits, contenu ou ressources en ligne, etc.), aux données sur les personnes en apprentissage (apprenants/formateurs actuels, anciens ou potentiels) ou encore les animatrices et animateurs (ci-après « animateurs »), les facilitatrices et facilitateurs (ci-après « facilitateurs »), les moniteurs et les instructrices et instructeurs (ci-après « instructeurs ») de la Croix-Rouge canadienne.



Les personnes souhaitant mener des recherches peuvent soumettre leur proposition à des fins d'examen. Pour que votre requête soit évaluée, veuillez communiquer avec l'équipe du programme de secourisme en envoyant un courriel à l'adresse CCFAE@croixrouge.ca.

Nous ne fournirons pas vos renseignements à des publics externes sans votre autorisation. Votre lettre d'intention doit contenir les renseignements suivants :

- Aperçu du projet
 - Titre de la recherche
 - Objectif : Pour quelle raison ce projet est-il nécessaire? Quels ou qui sont les sujets de la recherche?
 - Quand, où et comment la recherche se déroulera-t-elle? S'agit-il d'une recherche préliminaire ou secondaire? Y aura-t-il d'autres collaboratrices et collaborateurs (ci-après « collaborateurs »)?
 - Une fois la recherche terminée, comment les résultats seront-ils mis en pratique et diffusés? Quels sont les avantages potentiels de cette recherche?
 - Indiquez le nom de l'institution dont le comité d'éthique de la recherche examinera (ou a examiné) ce projet de recherche.
- Coordonnées
- Autres divulgations

Les occasions peuvent entre autres prendre la forme d'une collaboration ou d'un soutien de la part du Conseil canadien de l'enseignement des premiers secours et/ou de l'équipe d'élaboration des programmes.

Modes de prestation de la formation

La CRC a recours à deux méthodes pour faire participer les personnes en apprentissage : l'apprentissage dirigé et l'apprentissage autonome.

Apprentissage dirigé

L'apprentissage dirigé est mené par un instructeur ou un animateur dont le rôle est d'aider les personnes en apprentissage à faire le lien entre les nouvelles connaissances et les expériences. Ce type d'apprentissage aide à développer et à appliquer les connaissances et les compétences. Il est organisé de manière synchrone, le groupe devant apprendre en tant que cohorte. Les apprenants ont l'occasion d'interagir et de recevoir des commentaires de la part de leurs pairs ou de l'animateur, qui fixe le rythme de l'apprentissage.

L'apprentissage dirigé peut inclure :

- Des séances dirigées par un instructeur ou un animateur (en personne ou virtuellement).
- Un apprentissage mixte (voir ci-dessous).

Différence entre animation en personne et animation virtuelle

L'animation en personne se déroule dans un espace physique commun, alors que l'animation virtuelle rassemble les personnes en apprentissage dans un espace numérique commun. La



collaboration est le trait distinctif des cours de la Croix-Rouge, que ceux-ci soient donnés en personne ou en ligne. Les deux approches requièrent l'utilisation intentionnelle de techniques d'enseignement pour faire participer les apprenants.

L'animation virtuelle diffère d'une présentation virtuelle. Les personnes en apprentissage ne sont pas passives. Dans une classe centrée sur l'apprenant (que ce soit en personne ou virtuellement), les personnes doivent interagir avec l'animateur et leurs pairs pour s'approprier le contenu et ainsi mieux le comprendre. Parfois, les apprenants interagiront virtuellement par le biais de la vidéo. Ils peuvent également participer à des modules programmés sur la plateforme de gestion de l'apprentissage de la Croix-Rouge canadienne, qui met des ressources et des activités à leur disposition ainsi que des forums de discussion pour communiquer entre eux. L'apprentissage virtuel dirigé est différent d'un webinaire (une présentation effectuée virtuellement).

Apprentissage autonome

L'apprentissage autonome consiste pour la personne en apprentissage à gérer son propre parcours afin de développer et d'appliquer ses connaissances et ses compétences. Il est souvent asynchrone, car l'activité de l'apprenant se déroule à son propre rythme et de manière indépendante. Celui-ci ne fait pas partie d'une cohorte. Les personnes en apprentissage peuvent demander le soutien de la Croix-Rouge canadienne, mais il n'y a pas d'animateur attiré pour guider leurs démarches ou fixer un rythme.

L'apprentissage autonome peut inclure :

- La participation à un cours au moyen d'une application ou d'un cours en ligne.
- La lecture des messages de sensibilisation publiés par la Croix-Rouge canadienne sur des plateformes de médias sociaux comme YouTube ou TikTok.
- Des activités indépendantes réalisées en dehors d'un environnement d'apprentissage dirigé (ne faisant pas partie du temps d'enseignement d'un cours) qui sont destinées à apporter un complément à l'apprentissage dirigé. Mentionnons entre autres les cahiers d'exercices, les lectures et les travaux préalables au cours.

Apprentissage mixte

L'apprentissage mixte est un parcours d'apprentissage qui combine l'apprentissage dirigé (en personne ou virtuel) et l'apprentissage autonome à l'aide de ressources développées par la Croix-Rouge canadienne. La composante autonome peut être hébergée dans des formats numériques (tels qu'un cours ou une application d'apprentissage en ligne) ou non numériques. Cette approche utilise la composante de l'apprentissage dirigé pour se concentrer sur le développement des compétences et l'application de la théorie, tandis que la composante autonome est axée sur l'acquisition de connaissances.

Critères de sélection de la plateforme d'apprentissage virtuel

(si vous utilisez une plateforme autre que Zoom Pro)

Pour le moment, la Croix-Rouge canadienne ne privilégie pas une plateforme en particulier. Cependant, les plateformes utilisées doivent respecter les critères suivants :



| Exigences minimales | Facultatif |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ Salles de petits groupes○ Audio et vidéo en direct pour chaque apprenant (avec contrôle de l'animateur) visible dans un format galerie○ Mode micro actif pour éviter que les apprenants parlent en même temps○ Possibilité de partager l'écran○ Possibilité de prendre des notes sur un écran/tableau partagé○ Fonction de clavardage (en groupe et en privé)○ Possibilité d'afficher le nom des apprenants quand ils apparaissent à l'écran○ Compatible avec plusieurs types d'appareils | <ul style="list-style-type: none">○ Signaux permettant à l'apprenant d'indiquer ses besoins à l'animateur (main levée, pouce levé, ralentir, besoin de faire une pause, etc.)○ Fonction permettant de faire un sondage ou de poser une question○ Possibilité d'ajuster la caméra (zoom avant/arrière pour voir les techniques plus clairement)○ Espace permettant le partage d'éléments numériques en direct (p. ex., feuille d'activités) avec le groupe |

Apprentissage numérique (synchrone ou asynchrone)

L'apprentissage virtuel est différent de l'**apprentissage numérique**. L'apprentissage numérique peut être divisé en deux catégories, qui peuvent toutes deux être hébergées dans des applications, sur une plateforme d'apprentissage, etc.

- **Activités animées/synchrones** : À l'aide de cette méthode, les personnes en apprentissage explorent le même contenu sans pouvoir communiquer en direct les unes avec les autres comme elles le feraient par vidéoconférence (p. ex., des modules hebdomadaires visionnés sur une plateforme d'apprentissage). Cette démarche peut reposer sur une combinaison d'activités autonomes (p. ex., lectures), d'activités dirigées par un moniteur (p. ex., présentation) et d'activités de groupe (p. ex., discussion de groupe au moyen de fils de discussion ou de babillards électroniques) pour créer une expérience d'apprentissage complète. Les apprenants ont l'occasion d'interagir et de recevoir des commentaires de leurs pairs ou de l'animateur, et le rythme de l'apprentissage est fixé par l'animateur.
- **Activités autonomes/asynchrones** : À l'aide de cette méthode, les personnes en apprentissage participent à des activités d'apprentissage autonome. Les séances se déroulent au rythme de chacun, et l'apprenant ne fait pas partie d'une « classe ». Il s'agit d'une expérience en solo. Les apprenants demandent un retour d'information ou de l'aide sur la plateforme d'apprentissage, au besoin, mais il n'y a pas d'animateur pour les accompagner ni leur offrir un soutien pendant leur apprentissage. Cette approche peut comprendre un cours en ligne où l'expérience de l'apprenant est automatisée et où celui-ci doit réaliser une gamme d'activités au moyen d'un système de gestion de l'apprentissage.



Application de premiers secours de la Croix-Rouge

L'application de premiers secours officielle de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) comprend les dernières recommandations internationales en matière de secourisme et de RCR. L'application de premiers secours de la Croix-Rouge ne remplace pas la formation. Toutefois, il s'agit d'un outil idéal à utiliser en salle de classe et à recommander en tant que ressource après les cours. Cette application peut également être utilisée afin d'aider les personnes en apprentissage à se remémorer des éléments de la formation après celle-ci, tandis que les mini-tests peuvent servir aux fins d'autoréflexion ou de compréhension. [Visitez le site www.croixrouge.ca/apps pour télécharger l'application gratuite.](http://www.croixrouge.ca/apps)

Restrictions géographiques (frontières nationales)

Par respect pour les autres Sociétés nationales et conformément à notre entente avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les programmes ne peuvent être proposés qu'aux personnes résidant au Canada.



Normes de prestation des programmes

Durée

Durée totale des cours de niveau apprenti (heures par jour)

Les séances données en personne dans une salle de classe ne doivent pas dépasser 10 heures consécutives ou un total de 10 heures dans une période de 24 heures. Cela comprend les pauses auxquelles ont droit les personnes en apprentissage (p. ex., toilettes, dîner, rafraîchissement).

Cette durée favorise la création d'un environnement d'apprentissage dans lequel les apprenants peuvent raisonnablement retenir les techniques et les connaissances enseignées pendant la séance.

Au besoin, les moniteurs et les partenaires de formation doivent consulter les guides sur la prestation de cours en mode virtuel et les pages de cours sur l'animation virtuelle afin de connaître les pratiques exemplaires à suivre et les normes de prestation des programmes pertinentes à respecter.

Délai pour terminer un cours

La conception souple des cours de secourisme offerts par la Croix-Rouge canadienne permet aux moniteurs de personnaliser l'horaire des cours dans le but de répondre aux besoins des personnes en apprentissage. Selon la durée d'un cours, celui-ci peut être présenté en une seule séance ou être divisé en de multiples séances. Les séances de ce type de cours peuvent être réparties sur des jours consécutifs (plusieurs jours d'affilée) ou sur des jours non consécutifs. L'objectif du délai pour terminer un cours est de veiller à ce que tout cours soit terminé dans un délai raisonnable et que les apprentissages d'une séance puissent être liés de manière efficace à la prochaine séance de la série. Ce délai vise à appuyer l'obtention de résultats uniformes puisque divers facteurs d'influence pourraient avoir des répercussions sur le moniteur et les apprenants.

Cours de secourisme de base, cours de secourisme en milieu sauvage, cours de secourisme en région éloignée et cours de RCR (en classe)

Ces cours doivent être terminés dans un délai de 30 jours suivant la date de début des cours, y compris la réalisation de l'évaluation des connaissances.

Cours pour les intervenants professionnels et cours de premier répondant en milieu sauvage (cours initiaux)

Ces cours doivent être terminés dans un délai de six mois, y compris la réalisation de l'évaluation pratique et de l'évaluation des connaissances.

Remarque : Les services ou les organismes de répondants professionnels peuvent envoyer un courriel à FAEducation@croixrouge.ca pour connaître leurs options en vue de permettre la



prestation de formations internes, dans l'éventualité où le format standard nuirait à la prestation des programmes.

Heures d'enseignement (fait référence à l'enseignement en personne entre les moniteurs et les personnes en apprentissage)

Les **heures d'enseignement** désignent les heures consacrées aux activités d'apprentissage qui sont applicables au contenu des cours. Elles consistent en des activités de démonstration de compétences et des cours théoriques. Pendant ces activités, le moniteur doit superviser activement les apprenants et être en mesure d'interagir avec eux. Les **heures d'enseignement** ne comprennent pas les heures consacrées à l'administration des cours, aux pauses, aux évaluations des connaissances ou aux autres éléments non liés à l'apprentissage. Les heures d'enseignement pour chaque cours (dans la section [Cours](#)) indiquent un **minimum** d'heures d'enseignement; on peut ajouter des heures à ce total pour couvrir des modules facultatifs, répondre à des besoins propres aux apprenants ou à des exigences législatives, ou veiller à ce que les apprenants répondent aux normes.

Il est possible que les personnes en apprentissage doivent effectuer un exercice supplémentaire, en entier ou en partie, à la discrétion du moniteur ou de l'instructeur. Ce contenu de la CRC peut être attribué à titre d'exercice supplémentaire afin d'améliorer l'apprentissage. Ces nouvelles activités d'apprentissage n'entraînent pas la réduction des heures d'enseignements fixées.

Contenu des cours

Les moniteurs doivent enseigner un contenu de cours à jour.

Les programmes de Prévention et sécurité de la SCCR sont régulièrement révisés et mis à jour. En cas de modification d'un programme, les changements seront communiqués aux moniteurs, aux partenaires de formation et aux centres de formation de moniteurs. Les modifications apportées peuvent être communiquées par le biais d'un module de mise à jour du programme, qui doit obligatoirement être suivi par toute personne souhaitant continuer à enseigner le niveau de formation.

Ce module de mise à jour du programme se distingue d'un cours de renouvellement, car l'objectif de la mise à jour est de partager le nouveau contenu du cours, d'introduire le matériel révisé et de définir les exigences relatives à la mise en œuvre du cours.

Ratios et équipement

Ratios moniteur-apprenants

Les ratios moniteur-apprenants sont fondés uniquement sur le personnel enseignant certifié. La présence d'un candidat moniteur dans la salle de classe n'entraîne pas la hausse des ratios.



Ratios matériel de formation-apprenants

Cours de secourisme jeunesse (en classe)

*Consultez les cours Prêts à rester seuls! (apprentissage virtuel) et Gardiens avertis (apprentissage virtuel) pour en savoir davantage sur le matériel de formation et les ratios de personnes en apprentissage.

| Prêts à rester seuls! | (jusqu'à 30 apprenants par animateur jeunesse) |
|--|--|
| Couvertures | 1:3 |
| Bandages triangulaires | 5:2 |
| Gants sans latex | 1:1 |
| Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique | 1:10 |
| Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme | 1:10 |
| Chambre de retenue pour l'asthme | 1:10 |
| Modèle de trousse de premiers soins | 1 |
| Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours | 1 |
| Gardiens avertis | (jusqu'à 30 apprenants par animateur jeunesse) |
| Mannequins adulte ou enfant — ventilation non requise | 1:3 |
| Mannequins bébé — ventilation non requise | 1:3 |
| Couvertures | 1:3 |
| Bandages triangulaires | 5:2 |
| Gants sans latex | 1:1 |
| Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique | 1:10 |
| Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme | 1:10 |
| Chambre de retenue pour l'asthme | 1:10 |
| Modèle de trousse de premiers soins | 1 |
| Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours | 1 |
| Poupées (pour la démonstration des techniques de soins personnels – changer une couche, nourrir, faire un rot, habiller) | 1:3 |
| Biberons et tétines | 1:3 |



| | |
|--|-----|
| Couches | 1:3 |
| Lingettes pour bébé (jetables ou réutilisables) | 1:3 |
| Bavette | 1:3 |
| Cuillère | 1:3 |
| Petite couverture pour bébé | 1:3 |
| Vêtement de poupée (divers : pyjamas, camisole couvre-couche, pantalon, chemisier, chaussette, etc.) | 1:3 |

| | |
|--|---|
| Cours de secourisme et de RCR | <i>(jusqu'à 18 apprenants par moniteur)</i> |
| Mannequins adulte | 1:2 |
| Mannequins bébé | 1:2 |
| DEA de pratique | 1:2 |
| Couvertures | 1:3 |
| Bandages triangulaires | 5:2 |
| Garrots commerciaux | 1:4 |
| Masque de réanimation de poche (neuf ou désinfecté) avec valve antiretour à usage unique et gants sans latex | 1:1 |

| | |
|--|---|
| Secourisme en région éloignée — Matériel général | <i>(jusqu'à 12 apprenants par moniteur)</i> |
| Mannequins adultes | 1:2 |
| Mannequins bébé | 1:2 |
| DEA de pratique | 1:2 |
| Couvertures | 1:3 |
| Bandages triangulaires | 5:2 |
| Garrots commerciaux | 1:3 |
| Masque de réanimation de poche (neuf ou désinfecté) avec valve antiretour à usage unique et gants sans latex | 1:1 |
| Trousse de secourisme en milieu sauvage et éloigné | 1:4 |



| Secourisme en milieu sauvage — Matériel général | <i>(jusqu'à 12 apprenants par moniteur)</i> |
|--|--|
| Mannequins adulte | 1:3 |
| Mannequins enfant | 1:3 |
| DEA ou DESA de pratique | 1:3 |
| Couvertures | 3:4 |
| Gants d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Minimum de 2 boîtes complètes par taille et par séance en classe |
| Différents modèles de casques utilisés dans un environnement de travail ou de loisirs extérieurs | 1:3 |
| Trousse d'obstétrique | 1:4 |
| Trousse de secourisme en milieu sauvage et éloigné | 1:4 |

| Premier répondant en milieu sauvage — Matériel général | <i>(jusqu'à 12 apprenants par moniteur)</i> |
|--|--|
| Mannequins adulte | 1:3 |
| Mannequins enfant | 1:3 |
| DEA ou DESA de pratique | 1:3 |
| Couvertures | 3:4 |
| Masques N-95 | 1:1 |
| Stéthoscope | 1:1 |
| Planches dorsales/longues planches munies de courroies de retenue | 2 par classe |
| Civière-cuillères munies de courroies de retenue | 2 par classe |
| Gants d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Minimum de 2 boîtes complètes par taille et par séance en classe |
| Compresses chaudes instantanées | Minimum 3:4 pour le volet sur l'hypothermie |
| Lunettes de sécurité | 1:1 fournies par l'apprenant |
| Mannequin de pratique pour les voies respiratoires (possibilité d'y insérer une canule oropharyngée et une canule nasopharyngée) | 1:12 |
| Civière-corbeille | 1 par classe |
| Différents modèles de casques utilisés dans un environnement de travail ou de loisirs extérieurs | 1:3 |
| Mannequin d'accouchement | 1 par classe |
| Trousse d'obstétrique | 1:4 |



REMARQUE : L'équipement de premier répondant en milieu sauvage énuméré ci-dessus représente le matériel minimal requis pour une classe de 12 apprenants. Certaines provinces ou territoires peuvent exiger l'enseignement de **techniques additionnelles** qui requièrent du matériel non mentionné dans la liste ci-dessus. Il incombe au partenaire de formation de connaître les exigences de la province ou du territoire pour laquelle/lequel il offre la formation de premier répondant en milieu sauvage et de veiller à ce que les apprenants aient accès au matériel additionnel.

Voici quelques exemples de matériel additionnel qui pourrait être requis, mais qui n'apparaît pas dans la liste ci-dessus :

- Une attelle de traction
- Une attelle pliable 1:3
- L'équipement nécessaire pour mesurer la glycémie (glucomètre)
- Le matériel nécessaire pour la formation sur l'administration d'Entonox (valve antiretour, masque, tube ou bâtonnets anti-crise)
- Le matériel nécessaire pour la formation sur la naloxone

| Secourisme avancé en mer — Matériel général | <i>(jusqu'à 12 apprenants par moniteur)</i> |
|--|--|
| Mannequins adultes | 1:2 |
| DEA ou DESA (semi-automatique) de pratique | 1:2 |
| Couvertures | 2-3:4 |
| Masques N-95 | 1:1 |
| Planche dorsale/longue planche munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Civière-cuillère munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Gants d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Minimum de 2 boîtes complètes par taille et par séance en classe |
| Sachets de gel chaud | À la discrétion du moniteur |
| Lunettes de sécurité | 1:1 |
| Casques divers | Au moins 1 casque intégral |

Cours destinés aux intervenants professionnels

L'équipement énuméré ci-dessous et la quantité mentionnée représentent ce dont vous avez besoin pour une classe d'au moins 12 apprenants. Certaines provinces peuvent exiger l'enseignement de techniques additionnelles qui requièrent du matériel non mentionné dans la liste ci-dessous. Il incombe au partenaire de formation de connaître les exigences de la province pour laquelle il offre la formation et de veiller à ce que les personnes en apprentissage aient accès au matériel additionnel. Par exemple, des attelles de traction, un tube et des bâtonnets anti-crise ou des masques, et/ou le matériel nécessaire pour la formation sur la naloxone peuvent être nécessaires dans certaines provinces.



| Oxygénothérapie — Matériel général | (Jusqu'à 12 apprenants par moniteur) |
|---|--------------------------------------|
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour adulte | 1:3 |
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour enfant | 1:3 |
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour nourrisson | 1:3 |
| Masque de réanimation de poche (neuf ou désinfecté) avec valve antiretour à usage unique et orifice d'oxygène | 1:1 |
| Trousse d'oxygène (y compris régulateur, dispositif de transport, cylindre d'oxygène [plein] et clé anglaise) | 1:2 |
| Masque à oxygène standard avec tubulure pour adulte | 1:1 |
| Masque à oxygène standard avec tubulure pour enfant | 1:1 |
| Masque à oxygène sans réinspiration avec tubulure pour adulte | 1:1 |
| Lunette nasale | 1:1 |
| Saturomètre | 1:2 |

Remarque : Le ratio 1:1 vise à fournir un masque à chaque personne en apprentissage afin d'éviter la contamination croisée au moment de mettre en pratique les techniques enseignées.

| Gestion des voies respiratoires — Matériel général | (jusqu'à 12 apprenants par moniteur) |
|---|--|
| Ensembles de canules oropharyngées | 1:3 |
| Ensembles de canules nasopharyngées avec lubrifiant | 1:3 |
| Dispositif de succion manuel ou électronique | 1:3 |
| Dispositif supraglottique | 1:3 |
| Gant d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Au moins 1 boîte de chaque taille par classe |



| Soins vitaux en réanimation — Matériel général | (jusqu'à 12 apprenants par moniteur) |
|---|--|
| Mannequins adultes | 1:3 |
| Mannequins bébés | 1:3 |
| DEA ou DESA (semi-automatique) de pratique | 1:3 |
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour adulte | 1:3 |
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour enfant | 1:3 |
| Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour nourrisson | 1:3 |
| Masque de réanimation de poche (neuf ou désinfecté) avec valve antiretour à usage unique et orifice d'oxygène | 1:1 |
| Gant d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Au moins 1 boîte de chaque taille par classe |
| Appareils de rétroaction de RCR (recommandé) | 1:3 |

| Premiers répondants — Matériel général | (Jusqu'à 12 apprenants par moniteur) |
|--|--|
| Mannequins adultes | 1:3 |
| Mannequins bébés | 1:3 |
| DEA ou DESA (semi-automatique) de pratique | 1:3 |
| Couvertures | 2-3:4 |
| Masques N-95 | 1:1 |
| Stéthoscope | 1:1 |
| Planche dorsale/longue planche munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Civière-cuillère munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Gants d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Minimum de 2 boîtes complètes par taille et par séance en classe |
| Sachets de gel chaud | À la discrétion du moniteur |
| Lunettes de sécurité | 1:1 |
| Mannequin de pratique pour les voies respiratoires (possibilité d'y insérer une canule oropharyngée et une canule nasopharyngée) | 1:12 |
| Civière-corbeille | 1:12 |
| Casques divers | Au moins 1 casque intégral de motocyclette |
| Trousse obstétrique | 1:3 |



| Répondant médical d'urgence — Matériel général | <i>(jusqu'à 12 apprenants par moniteur)</i> |
|--|--|
| Mannequins adultes | 1:3 |
| Mannequins bébés | 1:3 |
| DEA ou DESA (semi-automatique) de pratique | 1:3 |
| Couvertures | 2-3:4 |
| Masques N-95 | 1:1 |
| Stéthoscope | 1:1 |
| Planche dorsale/longue planche munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Civière-cuillère munie de courroies de retenue | 2 par classe |
| Gants d'examen sans latex (S, M, L, XL) | Minimum de 2 boîtes complètes par taille et par séance en classe |
| Sachets de gel chaud | À la discrétion du moniteur |
| Lunettes de sécurité | 1:1 |
| Mannequin pour les voies respiratoires (possibilité d'y insérer une canule oropharyngée et une canule nasopharyngée) | 1:12 |
| Civière-corbeille | 1 par classe |
| Casque divers | Au moins 1 casque intégral de motocyclette |
| Mannequin d'accouchement | 1 par classe |
| Sac pour perfusion intraveineuse | 1:3 |
| Sac de soluté | 1:3 |
| Trousse obstétrique | 1:3 |

REMARQUE : L'équipement énuméré ci-dessus représente le matériel minimal requis pour une classe de 12 apprenants. Certaines provinces peuvent exiger l'enseignement de **techniques additionnelles** qui requièrent du matériel non mentionné dans la liste ci-dessus. Il incombe au partenaire de formation de connaître les exigences de la province pour laquelle il offre la formation de répondant médical d'urgence et de veiller à ce que les personnes en apprentissage aient accès au matériel additionnel.

Voici quelques exemples de matériel additionnel qui pourrait être requis, mais qui n'apparaît pas dans la liste ci-dessus :

- *Une attelle de traction*
- *L'équipement nécessaire pour mesurer la glycémie (glucomètre)*
- *Le matériel nécessaire pour la formation sur l'administration d'Entonox (valve antiretour, masque, tube ou bâtonnets anti-crise)*
- *Le matériel nécessaire pour la formation sur la naloxone*



Trousses d'équipement

Trousse de secourisme en milieu sauvage et éloigné (1 trousse pour 4 apprenants)

- Pince à épiler (1)
- Seringue (1)
- Bandages triangulaires (4)
- Compresse de gaze non stérile 4x4 (10)
- Pansements assortis
- Boîte de Tic Tac (à utiliser comme médicaments lors des simulations)
- Paire de ciseaux (capable de découper du tissu) (1)
- Rouleau de ruban non allergène (1)
- Rouleau de gaze (2)
- Masque de réanimation de poche (1)
- Pot de sucre glace (1)
- Rapport SOAP
- Marqueur Sharpie (1)
- Couverture aluminisée (1)

Trousse pour les intervenants professionnels (1 trousse pour 3 apprenants)

- Ballon-masque avec tubulure (1) pour adultes
- Ensemble de canules oropharyngées (1)
- Ensemble de canules nasopharyngées avec lubrifiant (1)
- Bandage pour le bassin (1)
- Pansements pour brûlures (diverses tailles)
- Pansements abdominaux (2)
- Pansement compressif (1)
- Bandage compressif (1)
- Rouleau de gaze (2)
- Sachet de gel froid (1)
- Gaze stérile (4)
- Pansements stériles non adhésifs (4)
- Pansements pour traumatismes (1)
- Garrot (1)
- Sangles élastiques (2)
- Lampe-stylo (1)
- Glucose (2)
- Abaisse-langues (2)
- Attelles moulées (2)
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique (1)
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme (1)
- Masque de réanimation de poche (1)
- Attaches variées pour fermeture de plaies (6)
- Brassard de tensiomètre pour adultes (1)
- Brassard pour enfant (1)
- Brassard extra large (1)
- Bandages triangulaires (2)
- Ruban non allergène (1)
- Thermomètre (1)
- Saturomètre (1)
- Ciseaux (1)
- Solution saline (pour rincer les blessures) (4-15 ml ou l'équivalent)
- Appareils à succion (manuel ou électronique) (1)
- Rouleau de gaze (2)
- Pansements non stériles (10)
- Lingettes antiseptiques (4)
- Planchette à pince avec dossiers de soins de patients (1)



Trousse d'oxygénothérapie (1 trousse pour 4 apprenants)

- Cylindre d'oxygène de type E ou D (pouvant acheminer l'oxygène) (1)
- Régulateur (1)
- Masque sans réinspiration avec tubulure pour adulte (1)
- Masque standard avec tubulure pour adulte (1)
- Lunette nasale (1)
- Masque standard avec tubulure pour enfant (1)

Trousse de collet cervical (1 trousse pour 4 apprenants)

- Collet cervical réglable pour adulte (2)
- Collet cervical pour enfant (1)
- Ruban adhésif (1)
- Dispositif commercial d'immobilisation de la tête pour adulte (adapté à la province) (1)
- Dispositif commercial d'immobilisation de la tête pour enfant (adapté à la province) (1)
- Attelle – rigide, moulable (1)
- Mousse pour rembourrage (1)

Trousse pédiatrique (1 trousse pour 4 apprenants)

- Ballon-masque avec tubulure pour enfant (1)
- Ballon-masque avec tubulure pour nourrisson (1)
- Canule oropharyngée pour enfants et nourrisson (1 de chaque taille)
- Abaisse-langue (2)
- Trousse d'obstétrique (1)

REMARQUE : Les partenaires de formation doivent s'assurer que le matériel endommagé ou souillé est remplacé pendant le cours. Ils doivent également veiller à ce qu'un nombre suffisant de bouteilles d'oxygène pleines soient à la disposition des personnes en apprentissage tout au long du cours afin qu'elles puissent mettre en pratique la théorie sur l'administration d'oxygène au besoin.

Matériel de formation : Définition

Gants

Les gants sont un article d'équipement essentiel pour se protéger et prévenir la transmission des maladies. Selon les *Recommandations internationales 2016 en matière de premiers secours et de réanimation* : « Lorsqu'un contact avec du sang ou des fluides corporels est probable, l'utilisation de gants en nitrile est recommandée (le vinyle est moins robuste et le latex peut provoquer une réaction allergique) ». La Croix-Rouge canadienne recommande également le port des gants en nitrile durant les activités pratiques des cours de secourisme afin d'inciter



les personnes en apprentissage à adopter cette pratique exemplaire. Veuillez noter que le port de gants sans latex constitue la norme minimale à respecter lors de telles activités.

Mannequin de ventilation

Les mannequins doivent être munis de poumons gonflables et jetables.

Masque de réanimation de poche

Requis; masque de réanimation de poche individuel avec une valve antiretour à usage unique.

Le masque de réanimation de poche, transparent et flexible, assure un contact hermétique avec le nez ou la bouche d'une personne. L'ouverture est dotée d'un filtre ou d'une valve qui vous protège contre le contact avec les liquides corporels et l'expiration de la respiration de la personne à qui vous prodiguez des soins.

DEA de pratique

Les DEA de pratique doivent être fabriqués commercialement. Ils doivent aussi être munis d'une source d'alimentation, d'instructions vocales pour diverses mises en situation et des électrodes adhésives.

Garrot commercial

Les garrots utilisés dans les salles de classe doivent être de type commercial. Un garrot commercial est un dispositif préassemblé qui est utilisé pour endiguer le flux sanguin d'une personne victime d'une hémorragie traumatique. Les garrots commerciaux incluent ce qui suit : un guindeau, une sangle robuste ayant une largeur approximative d'un pouce et demi à deux pouces, et un point de verrouillage.

Équipement, accessoires et médicaments

Il est important d'utiliser uniquement l'équipement qui est approprié pour les personnes en apprentissage et la salle de classe. Cela signifie que le matériel convient au cours donné (requis selon les fiches techniques pour le cours) et qu'il peut être utilisé sans danger par les apprenants. Il est interdit d'utiliser de vrais médicaments ou équipements dans les salles de classe. Les moniteurs doivent avoir recours aux dispositifs de formation pour permettre aux apprenants d'utiliser l'équipement en toute sécurité. La sécurité des apprenants est votre priorité lors de la démonstration et la pratique des techniques. Lors de toutes les démonstrations et les pratiques des techniques par les apprenants, les techniques qui causeraient un inconfort ou une blessure ne doivent qu'être simulées. Par exemple, le garrot ne doit pas être serré sur une personne.

Décontamination du matériel de formation

Ce qu'il faut nettoyer

Tout le matériel de formation utilisé pendant les activités pédagogiques des cours de secourisme de la Croix-Rouge canadienne doit être propre et sécuritaire. Cela signifie qu'il doit



avoir été décontaminé comme il se doit après chaque utilisation et conservé dans un endroit sécuritaire afin de réduire les risques de propagation des germes et des virus. Ces pratiques concernent le matériel de secourisme et les outils de formation avec lesquels les apprenants sont en contact pendant les activités pédagogiques. Le local de formation et tous les meubles doivent être nettoyés et décontaminés après chaque utilisation.

Veillez prendre note que certains articles de formation peuvent être décontaminés, alors que d'autres doivent être jetés après une seule utilisation.

Il ne faut employer que du matériel pouvant être décontaminé après chaque cours, conformément aux recommandations ci-dessous. La décontamination du matériel suivant doit être effectuée à la fin de chaque cours :

- Masque de réanimation de poche
- Mannequins
- Ballons-masques
- Tout autre matériel pouvant entrer en contact avec des liquides corporels

Tout le matériel de secourisme réutilisable, comme les pansements et les couvertures, doit être lavé après chacun des cours pour s'assurer qu'ils sont propres pour la prochaine activité d'apprentissage. Il faut nettoyer les petits accessoires (p. ex., les auto-injecteurs EpiPen) avec de l'alcool éthylique ou isopropylique à 70 % ou avec une lingette désinfectante avant de les ranger.

Les poumons jetables doivent être retirés des mannequins et remplacés par de nouveaux poumons immédiatement avant la prochaine utilisation.

N'oubliez pas les autres articles utilisés en classe (les stylos, les DEA de pratique, les matelas, les tables et les chaises, entre autres). Assurez-vous qu'ils sont nettoyés et entretenus régulièrement. Pour ce faire, nettoyez les surfaces susceptibles d'accumuler les microbes et remplacez les piles ou les autres articles qui présentent une usure.

Une fois le matériel nettoyé, assurez-vous que tous les articles sont complètement secs, puis rangez-les dans un endroit frais et sec.

Comment nettoyer le matériel

Nettoyer les mannequins entre chaque personne

Nous recommandons que chaque personne en apprentissage dispose d'un visage de mannequin ou d'un mannequin complet pour éliminer l'étape de décontamination entre chaque apprenant pendant les activités d'apprentissage. Si plusieurs apprenants doivent utiliser le même mannequin, toutes les surfaces doivent être nettoyées entre chaque utilisatrice ou utilisateur (ci-après les « utilisateur »).



Lors du nettoyage, frottez vigoureusement la surface extérieure des mannequins avec de l'alcool éthylique ou isopropylique à 70 % ou avec une lingette désinfectante. Pour que le processus soit efficace, la surface doit être couverte de liquide pendant au moins 30 secondes (ou plus, selon les instructions du fabricant) et frottée vigoureusement. Laissez sécher la surface à l'air libre avant toute utilisation.

Les moniteurs doivent s'assurer que les apprenants prennent les précautions appropriées (p. ex. porter des gants) au moment de nettoyer les mannequins.

Nettoyer le matériel à la fin de la séance

Il existe diverses façons de nettoyer le matériel à la fin d'une activité d'apprentissage, qui dépendent du matériel utilisé. Si le matériel comporte des cavités susceptibles de contenir des bactéries ou difficiles à nettoyer avec une lingette (p. ex., une tête de mannequin creuse avec des orifices), il doit être submergé dans une solution d'eau de javel (ou un autre produit de nettoyage commercial qui répond aux exigences de votre milieu de travail) pour atteindre toutes les surfaces potentiellement contaminées.

Remarque : N'oubliez pas de nettoyer le visage, la bouche et la poitrine de vos mannequins. Une étude parue récemment dans l'International Journal of First Aid Education (Katch, 2017) indique qu'il y a plus de bactéries sur la surface du thorax des mannequins que sur leurs visages. Une bonne hygiène des mains pendant l'activité peut également contribuer à réduire le risque de transmission.

Savon et eau

Nous recommandons de nettoyer le matériel avec de l'eau et du savon pour éliminer la poussière et les débris. Ce traitement prépare la surface pour l'agent désinfectant, mais ne remplace pas la désinfection.

Alcool ou lingette désinfectante

Certains matériels de formation peuvent être désinfectés en frottant la surface avec de l'alcool éthylique ou isopropylique à 70 % ou une lingette désinfectante. Pour que le processus soit efficace, la surface doit être couverte de liquide pendant au moins 30 secondes (ou plus, selon les instructions du fabricant) et frottée vigoureusement. Laissez sécher la surface à l'air libre avant toute utilisation.

Remarque : Si vous utilisez des lingettes préemballées, vous pourriez devoir en utiliser plus d'une par apprenant afin de bien imbiber la surface du matériel de formation.

Submerger le matériel de formation

Si les surfaces du matériel de formation peuvent uniquement être désinfectées en les submergeant, veuillez suivre les étapes suivantes :



1. Portez des gants (sans latex) et des lunettes de sécurité pour démonter les pièces des mannequins (visage, tubes reliés à la cavité buccale et plaque thoracique).
2. Lavez les surfaces à l'eau chaude et savonneuse et frottez à l'aide d'une brosse.
3. Rincez bien les surfaces à l'eau du robinet.
4. Faites tremper les surfaces dans une solution de chlore fraîchement préparée (ou un autre produit de nettoyage commercial qui correspond aux exigences de votre milieu de travail) pendant au moins 10 minutes.
5. Rincez les surfaces à l'eau du robinet et essuyez bien chacune des pièces. Rincez à l'alcool pour faciliter le séchage des surfaces internes et empêcher la survie et la croissance de pathogènes fongiques ou bactériens.
6. Jetez toute solution inutilisée en lieu sûr en suivant les instructions du fabricant.

Solution de chlore

Si vous utilisez une solution de chlore, mélangez une part de javellisant avec dix parts d'eau.

Remarque : Pour tout matériel qui ne peut être nettoyé ou désinfecté conformément aux directives susmentionnées, veuillez suivre les instructions de décontamination du fabricant ou jeter le matériel après utilisation.

Entreposage de l'équipement

- Pour éviter la contamination, ne placez pas de matériel de formation contaminé dans votre sac propre. Apportez un autre contenant (p. ex., sac poubelle, cuve à lessive) pour transporter le matériel de formation contaminé vers le lieu prévu pour le nettoyage. Si ce contenant est réutilisable, il doit aussi être nettoyé.
- Attendez que le matériel de formation soit complètement sec après la décontamination avant de l'entreposer dans vos sacs. Entrezposez les sacs dans un endroit frais et sec pour éviter la moisissure.
- Réinstallez des poumons jetables dans les mannequins immédiatement avant leur utilisation. L'entreposage du matériel de formation lorsque les poumons sont déjà installés peut favoriser la contamination par transmission aérienne.

Exigences relatives aux installations de formation

Les partenaires de formation doivent s'assurer que le matériel et les fournitures de premiers soins, qui sont énumérés à la page du cours approprié, sont disponibles, propres, sécuritaires et prêts à être utilisés dans chaque salle de cours. L'équipement qui entre en contact direct avec les personnes en apprentissage doit être maintenu dans des conditions sanitaires. Le moniteur doit avoir une vue dégagée des apprenants pendant la formation. L'installation et le moniteur doivent se conformer à l'ensemble des articles pertinents des règlements fédéraux, provinciaux



ou territoriaux en matière de santé et de sécurité au travail, de même qu'aux codes du bâtiment, d'occupation, d'électricité et de prévention des incendies ou à d'autres codes applicables. L'espace destiné à la formation en secourisme doit être illuminé, chauffé et ventilé, tel qu'il est requis pour un bureau en vertu du règlement en matière de santé et de sécurité au travail de la province où la formation a lieu. Il est nécessaire de prévoir un espace dégagé pour les exercices pratiques, comme il est décrit ci-dessous.

Espace libre (espace-apprenant)

1,4 m² (15 pi²):1

Cours virtuels

Les partenaires de formation qui offrent des cours virtuels doivent passer en revue les guides d'animation virtuelle et respecter les exigences relatives à ce format.

Cours en plein air

- Examiner l'environnement pour identifier les dangers potentiels
- Prendre des mesures nécessaires pour réduire les risques d'incident
- Communication adéquate avec le public. Les moniteurs devraient avertir les services d'urgence locaux qu'ils effectuent une formation incluant des simulations d'urgence afin d'atténuer le risque qu'une vraie intervention d'urgence soit déclenchée.
- Obtenir les autorisations nécessaires avant d'utiliser les lieux.
- Préparer un plan d'expédition (responsabilité des moniteurs) et le remettre à une personne responsable qui ne participe pas au cours. Un modèle se trouve sur macr.croixrouge.ca.

Remarques concernant les cours de secourisme en milieu sauvage et éloigné :

- Les exercices pratiques sont indispensables à ce programme afin de créer des scénarios réalistes.
- Les moniteurs doivent avertir les services d'urgence locaux qu'ils effectuent une formation incluant la simulation d'urgences afin d'atténuer les risques qu'une vraie intervention d'urgence soit déclenchée.
- Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

Trousse de premiers soins

Chaque salle de classe doit avoir une trousse de premiers soins. Celle-ci doit contenir des articles utilisés pour traiter le type de blessures qui pourraient survenir dans une salle de classe. Dans le cas des cours de secourisme en milieu sauvage et éloigné, la trousse doit contenir des articles permettant de soigner le type de blessures pouvant survenir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.



Sécurité dans les salles de classe

Le plan d'évacuation et les procédures d'urgence doivent être présentés aux apprenants au début de chaque séance d'apprentissage.

Certificat

Le certificat est :

- Une preuve de compétence obtenue suite à une formation

Différence entre les cours avec certification et les cours sans certification (ateliers)

Nos programmes éducatifs visent à aider les gens à créer des environnements sécuritaires et à avoir la confiance nécessaire pour utiliser leurs connaissances et leurs compétences afin d'aider une personne malade ou blessée. Certains de ces programmes mèneront à l'obtention d'un certificat de la CRC, sous réserve que la personne en apprentissage atteigne le niveau de compétence établi (y compris la mise en pratique des connaissances et des compétences). Si l'objectif de la séance est d'explorer un sujet ou d'acquérir une technique (en fonction des besoins en apprentissage déterminés par l'apprenant), il est possible que le cours ne mène pas à l'obtention d'un certificat de la CRC. Cela ne signifie en aucun cas que le programme éducatif n'est pas pertinent ou efficace, mais tout simplement qu'un certificat n'est pas exigé.

Les cours menant à l'obtention d'un certificat exigent le respect des normes en matière de durée et de contenu énoncées dans les descriptions des cours. La réussite de ces cours mène à l'obtention d'un certificat indiquant que l'apprenant a atteint le niveau de compétences et de connaissances établi.

Les moniteurs peuvent également offrir des ateliers plus courts pour répondre aux besoins de certains apprenants. Les partenaires de formation et les moniteurs sont tenus de respecter les normes établies dans les descriptions des ateliers, même lorsque ceux-ci ne mènent pas à l'obtention d'un certificat. Par exemple, les ateliers de premiers secours psychologiques doivent toujours inclure le cycle « Observer, Écouter, Accompagner, Vivre » et peuvent n'aborder qu'un seul thème, comme la perte et le deuil. La participation à ces ateliers ne mène pas à l'obtention d'un certificat.

Période de validité du certificat

La période de validité du certificat pour tous les cours de secourisme et de RCR de la Croix-Rouge canadienne est de trois ans, sauf pour le cours de soins vitaux en réanimation pour lequel la période de validité est d'une année. Les personnes en apprentissage sont invitées à assister à des cours de façon plus fréquente afin de favoriser la rétention des techniques et l'augmentation du niveau de confiance au moment de prodiguer les premiers soins. Il est possible que certains milieux de travail et employeurs, ainsi que certaines organisations, exigent que leurs membres ou employés participent à des cours de secourisme plus fréquemment que la période de validité du certificat de trois ans.



Certificats

Les certificats de la CRC doivent :

- être émis par la Croix-Rouge canadienne;
- indiquer la période de validité;
- être émis lorsque le cours est réussi; ils ne peuvent pas être postdatés.

Tout manquement aux conditions entraînera la non-reconnaissance du certificat par la CRC.

Lettre de participation

Les Normes des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne, ainsi que les règlements provinciaux, exigent que l'ensemble des techniques soient mises en pratique avec succès (selon la liste des techniques) pour obtenir un certificat. Dans les cas où les apprenants ne sont pas en mesure de démontrer qu'ils maîtrisent certaines techniques, une lettre de participation au cours peut être émise en tant que preuve de présence et de participation à un cours de la Croix-Rouge canadienne.

[Ma Croix-Rouge](#) > Outils > Programme de secourisme > Secourisme général et d'urgence

Renouvellement du certificat

Le renouvellement du certificat se caractérise par les éléments suivants :

- la confirmation de la maîtrise des techniques enseignées depuis la formation initiale;
- l'attribution d'un certificat supplémentaire (la période de validité dépend du cours);
- l'obtention du nouveau certificat avant l'expiration de la période initiale de validité du certificat.

Animer un cours menant au renouvellement du certificat n'est pas la même chose qu'animer un cours de formation initiale. Lors des cours menant au renouvellement du certificat, les apprenants cherchent à *maintenir* les connaissances et les techniques qui leur ont été enseignées lors de leur formation initiale. Ils connaissent le contenu du cours et, depuis qu'ils ont suivi le cours de secourisme, il est possible qu'ils aient eu recours aux techniques enseignées dans le cadre d'une situation d'urgence réelle. De ce fait, ils ont des besoins différents de ceux des personnes en apprentissage et leurs cours sont présentés d'une façon différente (heures d'enseignement et activités d'apprentissage) qu'un cours de formation initiale. Les cours menant au renouvellement du certificat ne peuvent pas être combinés aux cours de formation initiale.

Pour de plus amples renseignements sur les cours pouvant être combinés, veuillez consulter la section [Combinaison de cours](#) des présentes Normes.



Renouvellement du certificat de secourisme

Pour ce qui est des cours menant au renouvellement du certificat, toutes les normes restent les mêmes à l'exception des heures d'enseignement requises pour chacun des cours. Les exigences relatives au temps sont énumérées aux pages de cours.

Veillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.

Approbation d'un mode de prestation différent pour le renouvellement du certificat d'intervenant professionnel

Le processus non conventionnel de renouvellement du certificat pour les cours Premier répondant, Répondant médical d'urgence, Secourisme avancé et Premier répondant en milieu sauvage est destiné aux professionnelles et professionnels (ci-après les « professionnels ») qui sont titulaires d'un certificat valide, qui suivent régulièrement des formations dans le cadre de leur travail et qui ont tenu à jour leur certificat tout en faisant partie d'un service de secourisme professionnel. Ce processus permet de maintenir l'uniformité des techniques et des connaissances, tout en offrant une option de formation souple pour répondre aux besoins opérationnels d'un service d'intervention en cas d'urgence. Les demandes sont examinées et évaluées au cas par cas.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et présenter une demande, veuillez envoyer un courriel à FAEducation@croixrouge.ca.

Remarque : *Les renouvellements de certificat destinés au grand public ne sont pas admissibles au titre de l'option susmentionnée pour les services ou les organisations d'intervenants professionnels.*



Utilisation de matériel non autorisé

Les formateurs doivent utiliser uniquement le matériel des personnes en apprentissage, les documents à distribuer (y compris, sans toutefois s'y limiter, les évaluations des connaissances et les fiches techniques), les vidéos et les diaporamas qui ont été conçus et produits par la Croix-Rouge canadienne pour son programme de secourisme. Les ressources provenant d'autres sources imprimées ou numériques telles que YouTube ne peuvent pas être utilisées en classe. Toutefois, il est autorisé de mettre sur pied des activités et de concevoir d'autres outils d'apprentissage qui seront utilisés dans les salles de classe. Ces outils doivent refléter avec exactitude le contenu du programme approprié. Les outils doivent être conçus pour une utilisation en classe seulement et ne peuvent pas être utilisés comme des documents à consulter à la maison après le cours.

Droit d'auteur et contrôle

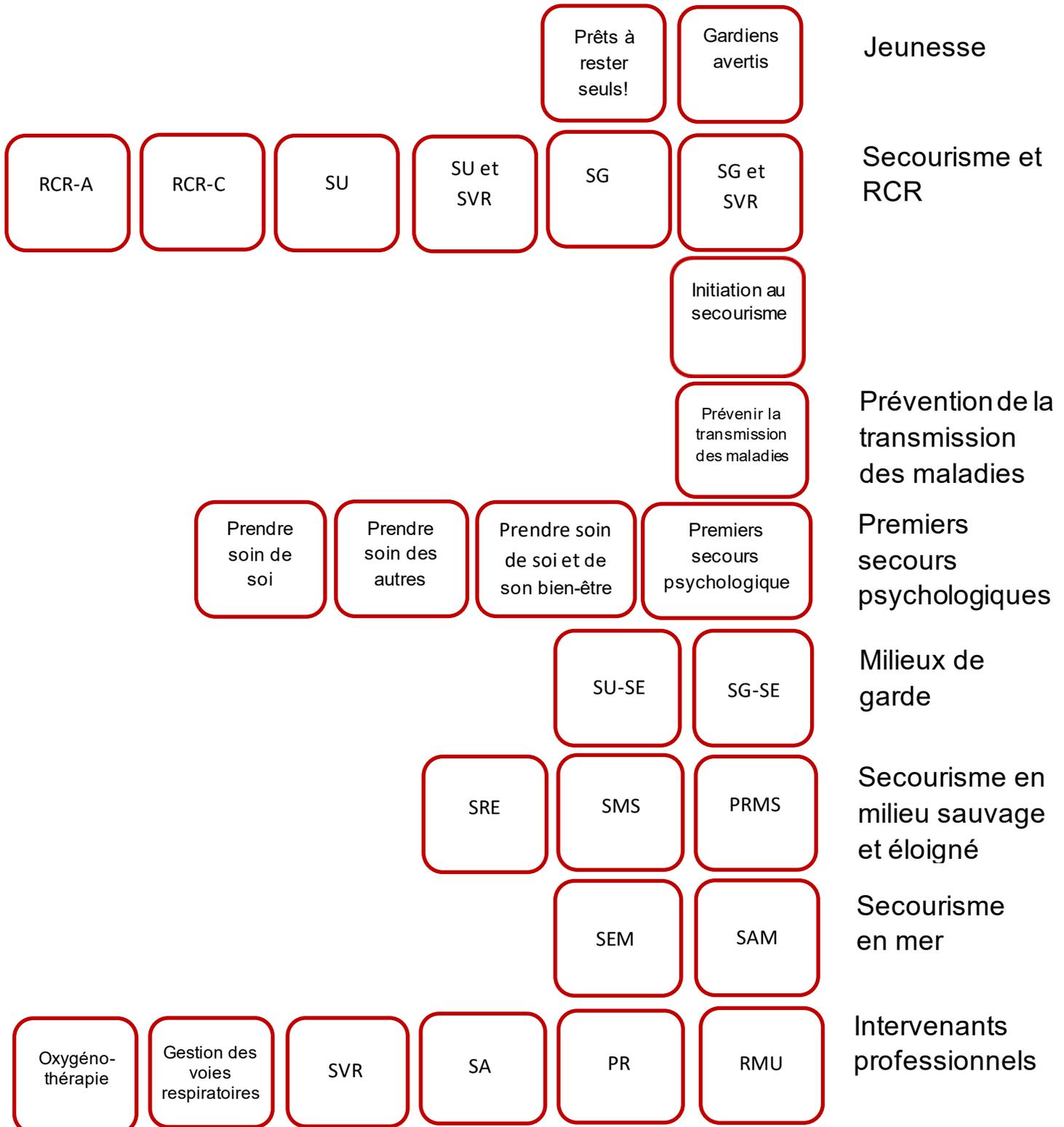
Tous les documents et les ressources de la Croix-Rouge sont protégés par droit d'auteur. Des énoncés relatifs aux droits d'auteur figurent dans toutes les ressources pédagogiques et tous les autres documents de formation.

© La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2017

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, emmagasinée dans un système de recherche documentaire ou transmise, d'aucune façon que ce soit ou par quelque moyen électronique ou mécanique, que ce soit photocopié ou enregistré ou autre, sans l'autorisation préalable de la Société canadienne de la Croix-Rouge.



Cours





Secourisme jeunesse

Aperçu

La Croix-Rouge offre deux cours dans le cadre de son programme de secourisme jeunesse visant à doter les jeunes de compétences pratiques et adaptées à leur âge, qui les aideront à se protéger des dangers et à savoir comment réagir en cas d'imprévu.

Les programmes de secourisme de la Croix-Rouge sont uniques en leur genre. Élaborés par un groupe de professionnels de l'éducation et de conseillères et conseillers techniques (ci-après les « conseillers techniques »), ces cours enseignent des compétences pratiques et favorisent la conscience de soi, tout en renforçant la capacité des jeunes à prendre soin des gens dans leur communauté.

Cours

Prêts à rester seuls!

Prêts à rester seuls! (apprentissage virtuel)

Gardiens avertis

Gardiens avertis (apprentissage virtuel)



Prêts à rester seuls!

Formateur : animateur jeunesse de la Croix-Rouge

Préalables : être âgé de 9 ans ou plus (ou avoir terminé sa 3^e année)

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|----------------------------|------------|
| En classe (cours complet) | 5-6 heures |
| En classe (renouvellement) | s. o. |
| Mixte (cours complet) | s. o. |
| Mixte (renouvellement) | s. o. |

Rapport maximum animateur-apprenants : 1:30

Critères de réussite :

- **Participation :** assister et participer à l'intégralité du cours (c'est-à-dire, prendre activement part à chaque séance de cours).
 - **Techniques de soin personnel :** comprendre et appliquer les techniques essentielles de soin personnel.
 - **Techniques de secourisme :** comprendre et appliquer les techniques essentielles de secourisme.
 - **Comportement :** adopter le comportement attendu d'une personne en apprentissage dans ce cours.
-

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Cahier d'activités Prêts à rester seuls!*
- Attestation de réussite Prêts à rester seuls!

Outils requis pour l'animateur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Livre électronique – *Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse*
- *Guide de l'animateur jeunesse*
- Plan de cours et plans de leçon
- Fiches techniques
- Fiche de présence des apprenants
- Fiche de renseignements sur l'apprenant

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Présentations média
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc, et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban gommé, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms



Prêts à rester seuls!

Matériel de formation requis

- Couverture-apprenant
- Bandages triangulaires-apprenant
- Gants sans latex-apprenant
- Matériel pour la pratique de soins des plaies
- Savon pour les mains
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme
- Chambre de retenue
- Modèle de trousse de premiers soins (1)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratios d'équipement



Prêts à rester seuls! (apprentissage virtuel)

Les normes du cours Prêts à rester seuls! (apprentissage virtuel) demeurent les mêmes que pour le cours en classe, à quelques exceptions près indiquées ci-dessous.

Durée du cours (nombre d'heures minimal) : 5 à 6 heures, en tenant compte des modifications apportées au cours et à certaines leçons pour s'adapter au format d'apprentissage virtuel. Si le temps d'enseignement est modifié, les leçons doivent tout de même répondre aux objectifs du cours.

- Option 1 : Cours entièrement dirigé par un animateur (5 à 6 heures d'enseignement) divisé en au moins 3 segments distincts.
- Option 2 : Cours dirigé par un animateur (4 à 5 heures d'enseignement) divisé en 2 ou 3 segments distincts, avec des activités éducatives autonomes (1 à 2 heures).
- Option 3 : Cours dirigé par un animateur (4 à 5 heures d'enseignement) divisé en 2 ou 3 segments distincts, avec des activités éducatives à faire en famille (1 à 2 heures).

Rapport maximum animateur-apprenants : recommandation de 8 à 12 apprenants par animateur jeunesse; 15 au maximum. Pour des raisons de sécurité, l'animateur doit être en mesure de voir tous les apprenants sur le même écran.

Critères de réussite :

Les critères de réussite demeurent identiques à ceux décrits dans les normes du cours pour l'apprentissage en classe, y compris les critères relatifs aux compétences « essentielles » et tous les objectifs qui commencent par le terme « démontrer » (sur la plateforme Boulevard). Les exceptions suivantes visent à rendre les cours en apprentissage virtuel aussi inclusifs et accessibles que possible :

- Vérifier, Appeler, Secourir : Les critères de réussite demeurent inchangés. Les apprenants s'exercent sur un membre de leur famille, une poupée ou un animal en peluche.
- Obstruction complète (seul, enfant ou adulte)
 - Enfant/adulte : Repérer les emplacements pertinents sur soi ou sur un membre de sa famille (ne pas appliquer de pression), s'exercer sur une poupée ou un animal en peluche.
- Anaphylaxie/utilisation d'un EpiPen : L'animateur fait la démonstration par vidéo et les apprenants repèrent les zones d'administration sur eux-mêmes ou un membre de leur famille en utilisant le manche d'une cuillère en bois ou du matériel improvisé trouvé à leur domicile.
- Hémorragie grave : S'exercer sur une poupée, un animal en peluche ou un membre de sa famille.
- Retrait des gants : Les personnes en apprentissage dans le cours Prêts à rester seuls! n'ont pas à démontrer cette technique. Les animateurs jeunesse peuvent démontrer par vidéo comment utiliser des gants correctement. Les apprenants qui verront cette technique peuvent :
 - Option 1 : Utiliser la paire de gants d'une trousse fournie au préalable.
 - Option 2 : Utiliser une paire de gants trouvée à la maison, le cas échéant.
 - Option 3 : Utiliser du matériel improvisé trouvé à la maison (p. ex., gants d'hiver, gants de nettoyage).

Matériel requis pour l'apprenant :

- Cahier d'activités *Prêts à rester seuls!* (exemplaire papier remis par la poste ou par livraison sans contact)
- Certificat Prêts à rester seuls! (exemplaire papier remis par la poste OU par livraison sans contact; version électronique disponible sur le portail Ma Croix-Rouge)



Considérations relatives à la sécurité :

- Un adulte doit être présent avec l'apprenant. Il n'a pas l'obligation d'assister au cours, mais doit rester disponible à proximité pour aider, au besoin.
 - L'apprenant doit activer les fonctions vidéo et audio jusqu'à la fin de la séance pour que l'animateur puisse voir s'il quitte la pièce, s'il est distrait, etc. (Mettre le micro en sourdine, au besoin.)
 - L'enregistrement du cours n'est pas autorisé à moins que les parents aient signé un consentement écrit.
-

Matériel de formation requis

| | |
|---|--|
| • Couvertures | Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Bandages triangulaires | Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Gants sans latex | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Chambre de retenue pour l'asthme | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Exemple de trousse de premiers soins | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours en classe | Non requise. |



Gardiens avertis

Formateur : animateur jeunesse de la Croix-Rouge

Préalables : être âgé de 11 ans ou plus (ou avoir terminé sa 5^e année)

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|----------------------------|------------|
| En classe (cours complet) | 7-8 heures |
| En classe (renouvellement) | s. o. |
| Mixte (cours complet) | s. o. |
| Mixte (renouvellement) | s. o. |

Ratio maximum animateur-apprenants : 1:30

Critères de réussite :

- **Participation :** assister et participer à l'intégralité du cours (c'est-à-dire, prendre activement part à chaque séance de cours).
- **Techniques de soin personnel :** comprendre et appliquer les techniques essentielles de soin personnel.
- **Techniques de secourisme :** comprendre et appliquer les techniques essentielles de secourisme.
- **Comportement :** adopter le comportement attendu d'une personne en apprentissage dans ce cours.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Guide Gardiens avertis*
- Attestation de réussite Gardiens avertis

Outils requis pour l'animateur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Livre électronique – *Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse*
- *Guide de l'animateur jeunesse*
- Plan de cours et plans de leçon
- Fiches techniques
- Fiche de présence des apprenants
- Fiche de renseignements sur l'apprenant
- Questionnaire d'auto-évaluation du gardien/de la gardienne
- Rapport du gardien averti
- Formulaire d'entrevue et liste de contrôle du gardien averti

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Présentations média
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc, et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban gommé, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms



Gardiens avertis

Matériel de formation requis

- Mannequin adulte ou enfant (capacité de ventiler non requise)
 - Mannequin bébé (capacité de ventiler non requise)
 - Couverture
 - Bandage triangulaire
 - Gant sans latex
 - Matériel pour la pratique de soins des plaies
 - Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
 - Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme
 - Chambre de retenue
 - Modèle de trousse de premiers soins (1)
 - Savon pour les mains
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
 - Poupée pour la démonstration des techniques de soin personnel (changer une couche, nourrir, faire un rot, habiller)
 - Biberon
 - Couche
 - Lingette pour bébé – réutilisable ou jetable
 - Bavette
 - Cuillère
 - Petite couverture pour bébé
 - Vêtement de poupée (divers : pyjama, camisole couvre-couche, pantalon, chemisier, chaussette, etc.)

Ratios d'équipement



Gardiens avertis (apprentissage virtuel)

Les normes du cours Gardiens avertis (apprentissage virtuel) demeurent les mêmes que pour le cours en classe, à quelques exceptions près indiquées ci-dessous.

Durée du cours (nombre d'heures minimal) : 7 à 8 heures, en tenant compte des modifications apportées au cours et à certaines leçons pour s'adapter au format d'apprentissage virtuel. Si le temps d'enseignement est modifié, les leçons doivent tout de même répondre aux objectifs du cours.

- Option 1 : Cours entièrement dirigé par un animateur (7 à 8 heures d'enseignement) divisé en au moins 3 segments distincts.
- Option 2 : Cours partiellement dirigé par un animateur (5 à 6 heures d'enseignement) divisé en 2 ou 3 segments distincts, avec des activités éducatives autonomes (2 à 3 heures).
- Option 3 : Cours partiellement dirigé par un animateur (5 à 6 heures d'enseignement) divisé en 2 ou 3 segments distincts, avec des activités éducatives à faire en famille (2 à 3 heures).

Ratio maximum animateur-apprenants : Recommandation de 8 à 12 apprenants par animateur jeunesse; 15 au maximum. Pour des raisons de sécurité, l'animateur doit être en mesure de voir tous les apprenants sur le même écran.

Critères de réussite :

Les critères de réussite demeurent identiques à ceux décrits dans les normes du cours pour l'apprentissage en classe, y compris les critères relatifs aux compétences « essentielles » et tous les objectifs qui commencent par le terme « démontrer » (sur la plateforme Boulevard). Les exceptions suivantes visent à rendre les cours en apprentissage virtuel aussi inclusifs et accessibles que possible :

- Tenir un bébé (dans les bras, contre l'épaule et sur la hanche) : Les critères de réussite demeurent inchangés. Les apprenants peuvent utiliser une poupée ou un animal en peluche.
- Changer une couche
 - Option 1 : Fournir une couche au préalable si une trousse de matériel a été fournie.
 - Option 2 : Utiliser une couche trouvée à la maison, le cas échéant.
 - Option 3 : Le matériel improvisé trouvé à la maison sera accepté.
- Faire un rot : Tel quel, en utilisant une poupée ou un animal en peluche trouvé à la maison.
- Vérifier, Appeler, Secourir : Les critères de réussite demeurent inchangés. Les apprenants s'exercent sur un membre de leur famille, une poupée ou un animal en peluche.
- Position latérale de sécurité
 - Option 1 : L'apprenant se place lui-même en position latérale de sécurité.
 - Option 2 : L'apprenant place un membre de sa famille en position latérale de sécurité.
- Obstruction complète (seul, bébé, enfant ou adulte)
 - Bébé : Utiliser une poupée ou un animal en peluche.
 - Enfant ou adulte : Repérer les emplacements pertinents sur soi ou sur un membre de sa famille (ne pas appliquer de pression), s'exercer sur une poupée ou un animal en peluche.
- Anaphylaxie/utilisation d'un EpiPen : L'animateur fait la démonstration par vidéo et les apprenants repèrent les zones d'administration sur eux-mêmes ou un membre de leur famille en utilisant le manche d'une cuillère en bois ou du matériel improvisé trouvé à leur domicile.



- Hémorragie grave : S'exercer sur une poupée, un animal en peluche ou un membre de sa famille.
- Retrait des gants : Les animateurs jeunesse peuvent démontrer par vidéo comment utiliser des gants correctement.
 - Option 1 : Utiliser la paire de gants d'une trousse de matériel fournie au préalable.
 - Option 2 : Utiliser une paire de gants trouvée à la maison, le cas échéant.
 - Option 3 : Utiliser du matériel improvisé trouvé à la maison (p. ex., gants d'hiver, gants de nettoyage).

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Manuel Gardiens avertis* (exemplaire papier remis par la poste ou par livraison sans contact)
- Certificat Gardiens avertis (exemplaire papier remis par la poste ou par livraison sans contact; version électronique disponible sur le portail Ma Croix-Rouge)

Considérations relatives à la sécurité :

- Un adulte doit être présent avec l'apprenant. Il n'a pas l'obligation d'assister au cours, mais doit rester disponible à proximité pour aider, au besoin.
- L'apprenant doit activer les fonctions vidéo et audio jusqu'à la fin du cours pour que l'on puisse voir s'il quitte la pièce, s'il est distrait, etc. (mettre le micro en sourdine, au besoin.)
- L'enregistrement du cours n'est pas autorisé à moins que les parents aient signé un consentement écrit.

Matériel de formation requis

| | |
|---|--|
| • Mannequin adulte ou enfant – ventilation non requise | Les apprenants peuvent s'exercer sur un proche ou sur une poupée. |
| • Mannequin bébé – ventilation non requise | Les apprenants peuvent s'exercer sur une poupée. |
| • Couvertures | Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Bandages triangulaires | Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Gants sans latex | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| • Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Chambre de retenue pour l'asthme | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Exemple de trousse de premiers soins | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours | Non requise. |
| • Poupée pour la démonstration des techniques de soin personnel (changer une couche, nourrir, faire un rot, habiller) | Les apprenants peuvent s'exercer sur une poupée. |
| • Biberons | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| • Couche | Fournir une couche au préalable dans une trousse à domicile OU utiliser une couche trouvée à la maison, |



| | |
|---|--|
| | le cas échéant, OU utiliser du matériel improvisé trouvé à la maison. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Lingettes pour bébé (jetables ou réutilisables) | Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Bavette | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Cuillère | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser une cuillère trouvée dans sa cuisine. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Petite couverture pour bébé | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. Les apprenants peuvent utiliser du matériel improvisé trouvé chez eux. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Vêtements de poupée (divers : pyjamas, camisole couvre-couche, pantalon, chemisier, chaussette, etc.) | L'animateur démontrera l'utilisation par vidéo. |



Programme de secourisme et de RCR

| | |
|--------------------|---|
| Aperçu | <p>Les cours de secourisme et de RCR de base de la Croix-Rouge canadienne permettent d'acquérir des techniques vitales en secourisme. En effet, tous les cours traitent de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) chez les adultes, les enfants et les bébés (en fonction du niveau de RCR inclus). Ils répondent aux exigences législatives provinciales ou territoriales en matière de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail. Ces cours sont également offerts aux personnes devant suivre une formation pour le travail ou désirant acquérir des techniques de secourisme afin de pouvoir intervenir lors de situations d'urgence qui surviennent à domicile. Les ateliers sans certificats peuvent servir d'introduction aux cours de secourisme ou aborder des sujets ou des domaines d'intérêt particuliers.</p> |
| Cours | <p>RCR-A</p> <p>RCR-C</p> <p>Secourisme d'urgence</p> <p>Secourisme d'urgence et soins vitaux en réanimation (SVR)</p> <p>Secourisme général</p> <p>Secourisme général et SVR</p> <p>Atelier d'initiation au secourisme</p> <p>Prévenir la transmission des maladies</p> |
| Législation | <p>Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat.</p> <p>Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.</p> |



RCR-A

Formateur : Moniteur de RCR, moniteur de secourisme, instructeur de RCR ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | RCR-A |
|---------------------------|--|
| RCR | 4 heures d'enseignement |
| RCR – apprentissage mixte | 3 heures d'apprentissage en ligne 2 heures d'enseignement |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent au cours et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- RCR-A – En ligne (apprentissage mixte uniquement)

Matériel requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *RCR*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Matériel de formation requis

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA• Masque de réanimation de poche avec valve antiretour• Gant sans latex | <ul style="list-style-type: none">• DEA de pratique• Couverture• Trousse de premiers soins de pratique• Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours |
|--|--|

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

- Le renouvellement du certificat de RCR-A n'est pas offert.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Formateur : Moniteur de RCR, moniteur de secourisme, instructeur de RCR ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|----------------------------------|--|
| | RCR-C |
| RCR | 5 heures d'enseignement |
| RCR – apprentissage mixte | 3 heures d'apprentissage en ligne 3 heures d'enseignement |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- *RCR-C – En ligne* (apprentissage mixte uniquement)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *RCR*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Matériel de formation requis

- Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
 - Mannequin de ventilation bébé muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
 - Masque de réanimation de poche avec valve antiretour
 - Gant sans latex
- DEA de pratique
 - Couverture
 - Trousse de premiers soins de pratique
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

[Ratios d'équipement](#)

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

| | RCR-C |
|---------------------------|--|
| RCR | 3,5 heures d'enseignement |
| RCR – apprentissage mixte | 2 heures d'apprentissage en ligne 2,5 heures d'enseignement |

- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail_Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme d'urgence

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | RCR-A | RCR-C |
|---|--|--|
| Secourisme d'urgence | 6,5 heures d'enseignement | 7,5 heures d'enseignement |
| Secourisme d'urgence — apprentissage mixte | 4 heures d'apprentissage en ligne 3,5 heures d'enseignement | 4 heures d'apprentissage en ligne 4,5 heures d'enseignement |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme et RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- *Secourisme d'urgence et RCR de niveau A ou C* – En ligne (apprentissage mixte uniquement)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *Secourisme et RCR*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Secourisme d'urgence

Matériel de formation requis

- Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequin de ventilation bébé muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masque de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gant sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couverture
- Matériel de soin des plaies (bandages et pansements)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

| | RCR-A | RCR-C |
|---|--|--|
| Secourisme d'urgence | 4 heures d'enseignement | 5 heures d'enseignement |
| Secourisme d'urgence — apprentissage mixte | 4 heures d'apprentissage en ligne 3 heures d'enseignement | 4 heures d'apprentissage en ligne 4 heures d'enseignement |

- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme d'urgence et SVR

Formateur : Moniteur de secourisme possédant également un certificat de moniteur de soins vitaux en réanimation (SVR), de moniteur premier répondant, de moniteur répondant médical d'urgence, d'instructeur premier répondant ou d'instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | SVR |
|--|---------------------------|
| Secourisme d'urgence | 9,5 heures d'enseignement |
| Secourisme d'urgence — apprentissage mixte | s. o. |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme et RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche de la Croix-Rouge canadienne* (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge canadienne
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas

**Outils requis pour le moniteur (suite)**

- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- *Guide du moniteur – Soins vitaux en réanimation*
- *Abrégé de Secourisme et RCR*
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche*
- Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Articles de désinfection

Matériel de formation requis

- Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequin de ventilation bébé muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masque de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- Dispositif de rétroaction pour la RCR (recommandé)
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour adulte
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour enfant
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour nourrisson

Matériel de formation recommandé (suite)

- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation

- DEA ou DESA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couverture
- Matériel de soin des plaies (bandages et pansements)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratio d'équipement**Durée de validité du certificat**

Le certificat de SVR est valide pour un an, et celui de SU avec RCR-C pour trois ans



Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

| | SVR |
|--|---------------------------|
| Secourisme d'urgence | 6,5 heures d'enseignement |
| Secourisme d'urgence — apprentissage mixte | s. o. |

- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme général

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | RCR-A | RCR-C |
|--|---|--|
| Secourisme général | 13 heures d'enseignement | 14 heures d'enseignement |
| Secourisme général — apprentissage mixte | 8 heures d'apprentissage en ligne 7 heures d'enseignement | 8 heures d'apprentissage en ligne 7 heures d'enseignement |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes de secourisme essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme et RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- *Secourisme général et RCR de niveau A ou C – En ligne* (apprentissage mixte uniquement)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *Secourisme et RCR*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Matériel de formation requis

- Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequin de ventilation bébé muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masque de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gant sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couverture
- Matériel pour la pose d'attelle (y compris des attelles commerciales)
- Bandage triangulaire
- Matériel de soin des plaies (bandage et pansement)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

| | RCR-A | RCR-C |
|--|--|--|
| Secourisme général | 7 heures d'enseignement | 7,5 heures d'enseignement |
| Secourisme général — apprentissage mixte | 4 heures d'apprentissage en ligne 3 heures d'enseignement | 4 heures d'apprentissage en ligne 4 heures d'enseignement |

- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme général et SVR

Formateur : Moniteur de secourisme possédant également un certificat de moniteur de SVR, de moniteur premier répondant, de moniteur répondant médical d'urgence, d'instructeur premier répondant ou d'instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | SVR |
|--|--------------------------|
| Secourisme général | 16 heures d'enseignement |
| Secourisme général — apprentissage mixte | s. o. |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme et RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie (livre électronique)*
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- *Guide du moniteur – Soins vitaux en réanimation*

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas



Outils requis pour le moniteur (suite)

- Abrégé de *Secourisme et RCR*
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Articles de désinfection

Matériel de formation recommandé (suite)

- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation

Matériel de formation requis

- Mannequin de ventilation adulte muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequin de ventilation bébé muni d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masque de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gant sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Dispositif de rétroaction pour la RCR (recommandé)
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour adulte
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour enfant
- Ballon-masque avec sac-réservoir d'oxygène pour nourrisson

- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couverture
- Matériel pour la pose d'attelles, y compris des attelles commerciales
- Bandage triangulaire
- Matériel de soin des plaies (bandage et pansement)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratio d'équipement**Durée de la validité du certificat**

Le certificat de SVR est valide pendant un an et celui de SG-C pendant trois ans



Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

| | SVR |
|--|-------------------------|
| Secourisme général | 9 heures d'enseignement |
| Secourisme général — apprentissage mixte | s. o. |

- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat.

www.croixrouge.ca/legislationsecourisme



Initiation au secourisme

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée de l'atelier (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| En classe (cours complet) | 1 à 2 heures (recommandé) |
| En classe (renouvellement) | s. o. |
| Apprentissage mixte (cours complet) | s. o. |
| Apprentissage mixte (renouvellement) | s. o. |

Ratio maximum moniteur-apprenants : aucun

Critères de réussite :

- Les apprenants doivent adhérer aux Principes fondamentaux de la CRC.
-

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Guide pratique de secourisme* (format papier ou numérique)

Outils recommandés pour le moniteur

- Accès à la plateforme Boulevard pour consulter des plans de leçon préparés par des moniteurs ou les exemples de plans de leçons
- *Guide pratique de secourisme*
- *Guide de l'animateur du cours d'initiation au secourisme*

Matériel de formation recommandé

- Le matériel de formation varie en fonction du contenu que le moniteur compte présenter. Pour suivre le plan de leçon sur Boulevard, nous recommandons le matériel suivant :
- Mannequins adultes
 - DEA de pratique
 - Gants sans latex
 - Auto-injecteurs d'épinéphrine de pratique (à présenter)
 - Inhalateurs-doseurs de pratique (à présenter)
 - Matériel de soin des plaies (bandages et pansements)
 - Matériel de garrot (commercial ou improvisé)
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Prévenir la transmission des maladies (animé par un moniteur)

Formateur : Moniteur de secourisme, moniteur de RCR, moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, moniteur secourisme avancé, moniteur de premiers secours psychologiques, instructeur de secourisme, instructeur premier répondant, instructeur répondant médical d'urgence, moniteur de secourisme en région éloignée, moniteur de secourisme en milieu sauvage, moniteur premier répondant en milieu sauvage, instructeur de secourisme en milieu sauvage et éloigné, moniteur de sécurité aquatique, instructeur de sécurité aquatique, moniteur de sauvetage, instructeur de sauvetage

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) : 40 minutes

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:20

Critères de réussite :

- Respecter les Normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la Charte du groupe.
- Assister et participer à l'intégralité du cours (participer de façon active à toutes les séances).

Matériel destiné à l'apprenant :

- *Guide pratique – Prévenir la transmission des maladies*

Outils requis pour le moniteur :

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Vidéos pédagogiques
- Présentation PowerPoint du cours *Prévenir la transmission des maladies*
- *Guide de l'animateur – Prévenir la transmission des maladies*
- *Guide pratique – Prévenir la transmission des maladies*
- *Guide d'animation virtuelle du cours*

Matériel de formation recommandé :

- Accès à une plateforme d'apprentissage virtuel comme Zoom, Microsoft teams, etc.
- Ordinateur
- Projecteur

Matériel de formation requis : *

- Gants sans latex
- Blouse de protection jetable
- Équipement de protection oculaire
- Visière
- Masque de procédure jetable
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

*Lorsqu'il est impossible de visionner les vidéos, le moniteur peut utiliser le matériel de formation en guise de remplacement.



Programme de premiers secours psychologiques

Aperçu

Le programme de premiers secours psychologiques de la Croix-Rouge vise à favoriser la résilience des personnes touchées par une crise et à réduire l'impact des pertes et des traumatismes. Ce programme fournit les connaissances et les compétences nécessaires pour mieux vivre sainement par la compréhension des facteurs de stress et les traumatismes qui ont une incidence sur la vie des gens. C'est un outil qui permet aux apprenants de reconnaître les signes de détresse chez les autres pour mieux leur venir en aide.

Le programme propose trois cours différents : *Premiers secours psychologiques Prendre soin de soi* et *Premiers secours psychologiques Prendre soin des autres*, qui sont des cours en ligne; et *Premiers secours psychologiques*, qui est un cours animé par un moniteur. Au moyen du cycle « Observer, Écouter, Accompagner, Vivre » prôné par la Croix-Rouge, les personnes en apprentissage acquièrent une compréhension personnelle approfondie des effets du stress, d'une perte ou du deuil pour ensuite se doter d'outils qui les aideront à prendre soin d'eux-mêmes. Il s'agit de les amener à comprendre les facteurs de protection personnelle.

Cours

Premiers secours psychologiques Prendre soin de soi (en ligne) –
Consulter la [fiche d'information](#)

Premiers secours psychologiques Prendre soin des autres (en ligne) –
Consulter la [fiche d'information](#)

Prendre soin de soi et de son bien-être

Premiers secours psychologiques

Lois et règlements

Les cadres juridiques internationaux, fédéraux, provinciaux et territoriaux en lien avec la protection peuvent être consultés à l'adresse suivante :
croixrouge.ca/cadrejuridique



Prendre soin de soi et de son bien-être

Formateur : Moniteur ou instructeur de premiers secours psychologiques

Préalables :

Recommandation

- Être âgé de 16 ans ou plus

Durée du cours (nombre d'heures minimal) :

Format mixte

Volet en ligne (formation autonome) 45 à 90 minutes

Il est obligatoire de suivre le cours en ligne Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi avant d'assister au volet animé par un moniteur.

Volet animé par un moniteur 1,5 à 2 heures en présentiel

Remarques : Le volet animé par un moniteur peut être offert en une seule séance ou en deux séances plus courtes. Il a été conçu pour durer approximativement 1,5 heure. Il est recommandé de prévoir une demi-heure supplémentaire au cas où une personne en apprentissage change le sujet de la conversation ou un problème technique survient, mais il n'est pas nécessaire d'utiliser ce temps supplémentaire si tout le contenu de la séance a été transmis.

Nombre minimal de moniteurs : 2*; nombre maximal d'apprenants : 30

* Lorsqu'il est impossible d'engager deux moniteurs de premiers secours psychologiques certifiés, un deuxième adulte responsable (détenant un certificat valide de moniteur de secourisme de la Croix-Rouge canadienne, d'instructeur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne, ou encore un aîné d'une Première Nation ou un éducateur) peut agir à titre de deuxième formateur afin d'assurer un environnement sécuritaire pour les apprenants et le ou les moniteurs.

Critères de réussite :

- Avoir réussi le cours en ligne Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi.
- Participer activement au volet animé par un moniteur d'une durée de 1,5 à 2 heures, et l'avoir réussi.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Cours en ligne Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi
- Outil de réflexion pour prendre soin de soi et de son bien-être (numérique)
- Cartes Observer, Écouter, Accompagner, Vivre (facultatives)

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur *Boulevard*
- Présentations média

Matériel requis pour le moniteur

- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
- Ordinateur
- Projecteur

Matériel de formation recommandé

- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Porte-noms
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)

Renouvellement : Sans objet



Premiers secours psychologiques

Formateur : Moniteur de premiers secours psychologique ou instructeur de premiers secours psychologiques

Préalables :

Formation en classe

- **Recommandé :** Être âgé de 16 ans ou plus.

Formation en format mixte

- **Recommandé :** Être âgé de 16 ans ou plus.
 - **Obligatoire :** Avoir suivi le cours en ligne *Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi*
-

Durée du cours (minimum d’heures d’enseignement)

Formation en classe

- **En classe :** 12 heures

Formation en format mixte

- **En ligne :** de 45 à 90 minutes
Il est obligatoire de suivre le cours en ligne *Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi* avant d’assister au cours en classe.
 - **En classe :** 7 heures
-

Nombre minimal de moniteurs : 2* ; nombre maximal d’apprenants : 30

*Dans les communautés éloignées où il est impossible d’engager deux moniteurs de PSP certifiés, un deuxième adulte responsable (détenant un certificat valide de moniteur ou d’instructeur de secourisme de la CRC, d’instructeur de sécurité aquatique de la CRC, ou un aîné d’une Première Nation ou un éducateur) peut agir à titre de deuxième formateur afin d’assurer un environnement sécuritaire pour les apprenants et le ou les moniteurs.

Critère de réussite :

Formation en classe

- Participer activement et réussir le cours en classe d’une durée de 12 heures.
- Respecter les Normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la Charte du groupe.

Format mixte

- Avoir réussi le cours en ligne *Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi*.
 - Participer activement et réussir le cours en classe d’une durée de 7 heures.
 - Respecter les Normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la Charte du groupe.
-

Matériel requis pour l’apprenant :

- *Premiers secours psychologiques – Cahier d’exercices* (version papier)
 - Cartes du cycle « Observer, Écouter, Accompagner, Vivre »
-

**Outils requis pour le moniteur :**

- Plan de cours et plans de leçons sur Boulevard
- Contenu du cours de 12 heures en classe; 7 heures pour le format mixte
- Présentation média
- *Premiers secours psychologiques – Cahier d'exercices* (version papier)
- Cartes du cycle « Observer, Écouter, Accompagner, Vivre »

Matériel de formation requis :

- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours (le cas échéant)

Matériel de formation recommandé :

- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et marqueurs
- Fournitures de bureau (marqueurs, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier de couleur, feuillets autocollants, etc.)
- Porte-noms

Ratios d'équipement :

- S. O.

Renouvellement du certificat

Nous sommes en train d'examiner les exigences relatives au renouvellement du certificat. Nous les communiquerons dès qu'elles seront définies.



Programme de milieux de garde

| | |
|--------------------|---|
| Aperçu | Les cours destinés au milieu de garde de la Croix-Rouge sont conçus afin de sensibiliser les personnes qui y travaillent aux techniques et aux connaissances en matière de prévention des blessures. Ils comprennent l'enseignement des premiers soins et de la RCR et permettent d'acquérir des techniques vitales en secourisme. En effet, tous les cours traitent de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) chez les enfants et les bébés. Ils répondent aux exigences législatives provinciales ou territoriales en matière d'éducation de la petite enfance, ainsi qu'aux exigences de sécurité que doivent respecter les travailleurs de garderie. |
| Cours | Secourisme d'urgence – Soins aux enfants et RCR-B Secourisme général – Soins aux enfants et RCR-B |
| Législation | Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours. |



Secourisme d'urgence – Soins aux enfants et RCR-B

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

- 8 heures d'enseignement
-

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme – Soins aux enfants* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
 - *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
-

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *Secourisme – Soins aux enfants*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Présentations PowerPoint
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Secourisme d'urgence – Soins aux enfants et RCR-B

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation enfant (ou adulte) munis d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequins de ventilation bébé munis d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteurs d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couvertures
- Matériel pour la pose d'attelles (y compris des attelles commerciales)
- Bandages triangulaires
- Matériel de soin des plaies (bandage et pansement)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 6 heures d'enseignement.
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme général – Soins aux enfants et RCR-B

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

- 16 heures d'enseignement
-

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme – Soins aux enfants* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
 - *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
-

Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *Secourisme – Soins aux enfants*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Présentations PowerPoint
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Secourisme général – Soins aux enfants et RCR-B

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation enfant (ou adulte) munis d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Mannequins de ventilation bébé munis d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue
- Garrot commercial
- Couvertures
- Matériel pour la pose d'attelles (y compris des attelles commerciales)
- Bandage triangulaire
- Matériel de soin des plaies (bandage et pansement)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 8 heures d'enseignement.
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour émis par un fournisseur provincial ou national approuvé.
- Accès au plus récent matériel destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux ou provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné

| | |
|--------------------|--|
| Aperçu | La Croix-Rouge a élaboré des cours de secourisme spécialisés pour les milieux sauvages et éloignés. Les cours sont adaptés aux personnes qui vivent, travaillent ou s’amusent dans ces lieux, ou à celles qui les supervisent. |
| Cours | Secourisme en région éloignée et RCR-C Secourisme en milieu sauvage et RCR-C Premier répondant en milieu sauvage et SVR |
| Législation | Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d’autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d’obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours. |



Secourisme en région éloignée et RCR-C

Formateur : Moniteur de secourisme en région éloignée, moniteur de secourisme en milieu sauvage, moniteur premier répondant en milieu sauvage (y compris les instructeurs de secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Préalables : Être en bonne santé et avoir une bonne forme physique.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe (cours complet)

20 heures

Plus de 50 % du cours **doit** se dérouler en milieu non urbain.

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite

- Comprendre et démontrer avec succès les techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire à d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Les moniteurs peuvent simplifier l'évaluation des connaissances en fonction de la loi ou des besoins des personnes en apprentissage.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne (format papier)
- Plan d'expédition

Outils requis pour le moniteur

- Les moniteurs doivent avoir préparé un plan d'expédition et l'avoir remis à une personne responsable qui ne participe pas au cours. Un modèle se trouve à macr.croixrouge.ca.
- Plan de cours et plans de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuilles de réponse vierges et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)
- *Guide du moniteur – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne
- Avis ou affiche en cas d'utilisation d'un espace public

Matériel de formation recommandé

- Tableau papier ou tableau blanc
- Matelas
- Fournitures de bureau
- Porte-noms
- Ordinateur et matériel de présentation
- Présentation média du cours de la Croix-Rouge
- Cordes, bâches, couvertures Mylar
- Dispositifs de communication (radios, balises d'urgence, etc.)



Secourisme en région éloignée et RCR-C

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation adulte et bébé munis d'un torse complet sur lesquels on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- DEA de pratique
- Articles nécessaires à la désinfection
- Bandages triangulaires
- Pansements
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- Couvertures
- Enveloppe hypothermique
- Trousse de simulation
- [Trousse de secourisme en milieu sauvage et éloigné](#)
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateurs-doseurs de pratique pour l'asthme et chambre de retenue (2)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
- Matériel pour improviser :
 - le soin des plaies
 - la restriction du mouvement de la colonne
 - la pose d'attelles
 - la prise en charge de l'hypothermie
 - le déplacement d'une personne

[Ratios d'équipement](#)

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 8 à 10 heures d'enseignement
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour de secourisme en région éloignée ou de secourisme en milieu sauvage de la Croix-Rouge (ou conformément à la loi).
- Accès au plus récent matériel de secourisme en région éloignée destiné à l'apprenant de la CRC.
- Obtention d'un autre *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* non nécessaire, à moins que les apprenants n'aient pas suivi le cours de la CRC ou que le programme ait été révisé.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Secourisme en milieu sauvage et RCR-C

Formateur : Moniteur de secourisme en milieu sauvage, moniteur premier répondant en milieu sauvage (y compris les instructeurs de secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Préalables : Avoir au moins 16 ans, être en bonne santé et avoir une bonne forme physique.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe (cours complet) 40 heures

Autre Plus de 50 % du cours **doit** se dérouler en milieu non urbain.

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite

- Comprendre et démontrer avec succès les techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire à d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Les moniteurs peuvent simplifier l'évaluation des connaissances en fonction de la loi ou des besoins des personnes en apprentissage.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces ou certains territoires par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si ces exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne (version papier)
- Plan d'expédition

Outils requis pour le moniteur

- Les moniteurs doivent avoir préparé un plan d'expédition et l'avoir remis à une personne responsable qui ne participe pas au cours. Un modèle se trouve sur macr.croixrouge.ca.
- Plan de cours et plans de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuilles de réponse vierges et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre électronique)
- *Guide du moniteur – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne

Matériel de formation recommandé

- Tableau papier ou tableau blanc
- Matelas/couvertures/bâche
- Fournitures de bureau
- Porte-noms
- Ordinateur et matériel de présentation
- Présentation média du cours de la Croix-Rouge
- Cordes, bâches, couvertures Mylar
- Appareils de communication



Secourisme en milieu sauvage et RCR-C

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation adulte et bébé munis d'un torse complet sur lesquels on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- DEA de pratique
- Articles nécessaires à la désinfection
- Bandages triangulaires
- Pansements
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- Couvertures
- Enveloppe hypothermique
- Trousse de simulation
- [Trousses de secourisme en milieu sauvage et éloigné](#)
- Auto-injecteurs d'épinéphrine de pratique (2-3)
- Inhalateurs-doseurs de pratique pour l'asthme et chambre de retenue (2)
- Différents modèles de casques utilisés dans des environnements de travail ou de loisirs extérieurs
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
- Matériel pour improviser :
 - le soin des plaies
 - la restriction du mouvement de la colonne
 - la pose d'attelles
 - la prise en charge de l'hypothermie
 - le déplacement d'une personne

[Ratios d'équipement](#)

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 16 à 20 heures d'enseignement
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour reconnu de secourisme en milieu sauvage ou de secourisme en milieu sauvage – avancé de la Croix-Rouge (ou conformément à la loi).
- Obtention d'un autre *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* non nécessaire, à moins que les apprenants n'aient pas suivi de cours de la CRC ou que le programme ait été révisé.
- Accès au plus récent matériel de secourisme en milieu sauvage destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Premier répondant en milieu sauvage et SVR

Formateur : Moniteur premier répondant en milieu sauvage

Préalables : Avoir au moins 16 ans, être en bonne santé et avoir une bonne forme physique.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe (cours complet) 80 heures

Autre Plus de 50 % du cours **doit** se dérouler en milieu non urbain.

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et démontrer avec succès les techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire à d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Les moniteurs peuvent simplifier l'évaluation des connaissances en fonction de la loi ou des besoins des personnes en apprentissage.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces ou certains territoires par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si ces exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour à l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
 - *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne (format papier)
 - *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne
-

Outils requis pour le moniteur

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Plans de cours et de leçon sur Boulevard• Fiches techniques• Scénarios• Évaluation des connaissances, feuilles de réponse et corrigé• <i>Principes fondamentaux de pédagogie</i> (livre électronique)• <i>Guide du moniteur – Programme pour les intervenants professionnels</i>• Manuel <i>Soins d'urgence pour les intervenants professionnels</i> de la Croix-Rouge canadienne | <ul style="list-style-type: none">• Articles nécessaires à la désinfection• Ordinateur• Matériel de présentation• Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres• Matelas de sol/couvertures/bâche• Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban gommé, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)• Porte-noms• Stéthoscope d'enseignement |
|---|---|
-



- *Guide du moniteur – Premier répondant en milieu sauvage* de la Croix-Rouge canadienne

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation adulte et bébé munis d'un torse complet sur lesquels on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- DEA de pratique
- Articles nécessaires à la désinfection
- Bandages triangulaires
- Pansements
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- Couvertures
- Couverture Mylar
- Enveloppe hypothermique
- Trousse de simulation
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)

- Auto-injecteurs d'épinéphrine de pratique (2-3)
- Inhalateurs-doseurs de pratique pour l'asthme et chambre de retenue (2)
- Différents modèles de casques utilisés dans des environnements de travail ou de loisirs extérieurs
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
- Matériel pour improviser :
 - le soin des plaies
 - la restriction du mouvement de la colonne
 - la pose d'attelles
 - la prise en charge de l'hypothermie
 - le déplacement d'une personne

[Ratios d'équipement](#)

Remarque : Dans la mesure du possible, le cours doit utiliser de l'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel disponible dans leur région.

Validité du certificat

Le certificat de SVR est valide un an, et le certificat de Premier répondant en milieu sauvage, trois ans.

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 40 heures d'enseignement
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour et reconnu de premier répondant en milieu sauvage (ou conformément à la loi).
- Obtention d'un autre *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* non nécessaire, à moins que les apprenants n'aient pas suivi de cours de la CRC ou que le programme ait été révisé.
- Accès au plus récent guide destiné à l'apprenant de la CRC.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Programme de secourisme en mer

| | |
|--------------------|---|
| Aperçu | <p>Ce programme est conforme aux exigences de Transports Canada décrites dans la Publication de transports (TP) 13008 F. Il est conçu pour répondre aux besoins des personnes susceptibles de prodiguer des premiers soins dans un environnement marin. Pour enseigner les techniques et les connaissances requises, une combinaison d'exposés, de discussions et de mises en situation associées à l'industrie maritime ou à la pêche est utilisée dans le cadre du cours.</p> |
| Cours | <p>Secourisme élémentaire en mer</p> <p>Secourisme avancé en mer</p> |
| Remarques | <p>Veillez vous reporter au <i>Manuel d'assurance de la qualité du secourisme en mer</i> de Transports Canada pour obtenir des renseignements supplémentaires.</p> |
| Législation | <p>Les cours de secourisme en mer sont réglementés par Transports Canada. De plus amples renseignements sur les lois relevant de Transports Canada se trouvent à l'adresse suivante : www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.</p> |



Secourisme élémentaire en mer

Formateur : Moniteur de secourisme ou instructeur de secourisme

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|---|--|
| Secourisme élémentaire en mer | 16 heures d'enseignement |
| Secourisme élémentaire en mer – apprentissage mixte | 8 heures d'apprentissage en ligne 8 heures d'enseignement |

Remarque : Pour le cours Secourisme élémentaire en mer – apprentissage mixte, Transports Canada exige que la séance en classe soit terminée **dans un délai de quatre semaines** suivant la fin du volet en ligne.

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :18

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises, y compris les étapes essentielles.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Respecter les Principes fondamentaux.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Abrégé de *Secourisme et RCR* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
 - *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre numérique)
 - Certificat de Transport Canada délivré par la Croix-Rouge canadienne
-



Outils requis pour le moniteur

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Secourisme et RCR*
- Abrégé de *Secourisme et RCR*
- *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Articles nécessaires à la désinfection

Matériel de formation recommandé

- Application de secourisme de la Croix-Rouge
- Présentations PowerPoint
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation

Matériel de formation requis

- Mannequins de ventilation adulte munis d'un torse complet sur lequel on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
- Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
- Gants sans latex
- DEA de pratique
- Auto-injecteur d'épinéphrine de pratique
- Inhalateur-doseur de pratique pour l'asthme et chambre de retenue

- Garrot commercial
- Couvertures
- Matériel pour la pose d'attelles (y compris des attelles commerciales)
- Bandage triangulaire
- Matériel de soin des plaies (bandages et pansements)
- Trousse de premiers soins de pratique
- Trousse de secourisme en mer (1 par classe)

Ratios d'équipement

Renouvellement du certificat

La réglementation fédérale ne permet pas le renouvellement du certificat de secourisme en mer.

De plus amples renseignements sur les lois relevant de Transports Canada se trouvent à l'adresse suivante : www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.



Secourisme avancé en mer

Formateur : Moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, instructeur premier répondant, instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 31 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer les techniques requises.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios (un scénario médical et un scénario impliquant un traumatisme).
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Les moniteurs peuvent simplifier l'évaluation des connaissances en fonction de TP 13008.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (facultatif)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Programme pour les intervenants professionnels*
- Manuel *Secourisme d'urgence pour les intervenants professionnels*
- Articles de désinfection

Matériel de formation recommandé

- Diaporamas
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation



Secourisme avancé en mer

Matériel de formation requis

- [Secourisme en mer avancé en mer — Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Renouvellement du certificat

Le règlement TP 13008F de Transports Canada ne permet pas le renouvellement du certificat de secourisme en mer.

De plus amples renseignements sur les lois relevant de Transports Canada se trouvent à l'adresse suivante : www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.

Remarque : Les partenaires de formation et les moniteurs devraient consulter la dernière version du *Guide de gestion de la qualité du secourisme en mer* pour obtenir de plus amples renseignements.



Programme pour les intervenants professionnels

| | |
|--------------------|--|
| Aperçu | Les cours du programme pour intervenantes et intervenants professionnels (ci-après les « intervenants ») de la Croix-Rouge permettent de former les premières répondantes et premiers répondants (ci-après les « premiers répondants ») et les personnes qui prodiguent des soins dans un environnement préhospitalier. Des techniques de réanimation fondées sur une approche d'équipe et professionnelle sont enseignées dans des cours qui répondent aux besoins du personnel des services médicaux d'urgence (SMU). Les ateliers ne menant pas à l'obtention d'un certificat abordent des sujets ou des domaines d'intérêt particuliers. |
| Cours | Oxygénothérapie Gestion des voies respiratoires Soins vitaux en réanimation Secourisme avancé Premier répondant Répondant médical d'urgence |
| Législation | Remarque : Veuillez prendre note des règlements fédéraux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. www.croixrouge.ca/legislationsecourisme |



Oxygénothérapie

Formateur : Moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, moniteur de soins vitaux en réanimation, moniteur premier répondant en milieu sauvage, instructeur premier répondant, instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

Oxygénothérapie (cours non combiné) 1 à 2 heures

Option d'oxygénothérapie avec SVR 1 heure

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire les exigences législatives additionnelles, le cas échéant.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
-

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçons sur Boulevard
- Fiches techniques
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Soins vitaux en réanimation*
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche*
- Article de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms

Matériel de formation recommandé

- Matelas (optionnel)
- Scénario (optionnel)



Matériel de formation requis

- [Oxygénothérapie – Matériel général](#)
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
-

Renouvellement du certificat

Aucun renouvellement possible. L'apprenant doit refaire le module, au besoin.



Gestion des voies respiratoires

Formateur : Moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, moniteur de soins vitaux en réanimation, moniteur premier répondant en milieu sauvage, instructeur premier répondant, instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|---|--------------|
| Gestion des voies respiratoires (cours non combiné) | 1 à 2 heures |
| Option de Gestion des voies respiratoires avec SVR | 1 heure |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire les exigences législatives additionnelles, le cas échéant.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçons sur Boulevard
- Fiches techniques
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Soins vitaux en réanimation*
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche*
- Articles de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons feutres
- Porte-noms

Matériel de formation recommandé

- Matelas (optionnel)
- Scénarios (optionnel)



- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)

Matériel de formation requis

- Tête de mannequin permettant de pratiquer l'insertion des dispositifs pour les voies respiratoires
 - **Gestion des voies respiratoires — Matériel général**
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
-

Renouvellement du certificat

Aucun renouvellement possible pour le présent module.



Soins vitaux en réanimation

Formateur : Moniteur de soins vitaux en réanimation, moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, moniteur premier répondant en milieu sauvage, instructeur premier répondant, instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|---|-----------------------|
| SVR – cours complet (non combiné) | 4 heures |
| SVR – Renouvellement | 2 heures |
| Option Gestion des voies respiratoires avec SVR | 1 heure additionnelle |
| Option Oxygénothérapie avec SVR | 1 heure additionnelle |

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques requises.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Satisfaire les exigences législatives additionnelles, le cas échéant.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçons sur Boulevard
- Fiches techniques
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Soins vitaux en réanimation*
- *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche*
- Article de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur

Matériel de formation recommandé

- Matelas (facultatif)
- Scénarios (facultatif)



Outils requis pour le moniteur (suite)

- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms

Matériel de formation requis

- [Soins vitaux en réanimation – Matériel général](#)
- [Gestion des voies respiratoires – Matériel général](#)
- [Oxygénothérapie – Matériel général](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Validité du certificat

Certificat en soins vitaux en réanimation d'un an

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 2 heures d'enseignement.
- Preuve d'un certificat à jour et reconnu de SVR.
- Les apprenants doivent être munis du document *Soins vitaux en réanimation – Guide de poche*.



Secourisme avancé (RCR-C ou SVR)

Formateur : Moniteur répondant médical d'urgence, moniteur de secourisme avancé, moniteur premier répondant en milieu sauvage ou instructeur répondant médical d'urgence

Remarque : Dans certaines provinces, le moniteur doit être un professionnel accrédité pour donner des cours.

Préalables :

- Détenir un certificat de secourisme général avec RCR-A.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 80 à 120 heures (selon la province)

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques du cours.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario avec trauma).
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si ces exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (facultatif)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- *Guide du moniteur – Programmes d'intervenants professionnels*
- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*
- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Stéthoscopes d'enseignement (1 par classe)

- Trousse de simulation
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Articles de désinfection



Secourisme avancé

Matériel de formation requis

- [Premier répondant – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 40 heures d'enseignement requis.
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour de secourisme avancé avec RCR de niveau approprié ou de SVR (ou conformément à la loi locale).
- Obligation de détenir une version à jour du manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*.

De plus amples renseignements sur les lois se trouvent à l'adresse suivante :

www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.



Premier répondant

Formateur : Moniteur premier répondant, moniteur répondant médical d'urgence, moniteur premier répondant en milieu sauvage, instructeur premier répondant et instructeur répondant médical d'urgence

Préalables : Aucun

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 40 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer les techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario présentant un trauma).
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent au cours et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si ces exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (optionnel)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Programmes d'intervenants professionnels*
- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*

- Articles de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas (optionnel)
- Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation
- Stéthoscopes d'enseignement



Matériel de formation requis

- [Premier répondant – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Validité du certificat

Le certificat de SVR est valide un an, et le certificat de premier répondant, trois ans.

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 20 heures d'enseignement requis.
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour et reconnu de premier répondant.
- Obligation de détenir la version la plus récente du manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*.

Les services d'intervenants professionnels peuvent présenter une demande d'approbation afin d'être admissibles à un différent processus de renouvellement du certificat. Pour obtenir des renseignements supplémentaires et présenter une demande, veuillez envoyer un courriel à FAEducation@croixrouge.ca.

Remarque : Des règlements locaux ou provinciaux pourraient définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat et pour l'âge. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.



Répondant médical d'urgence

Formateur : Moniteur répondant médical d'urgence ou instructeur répondant médical d'urgence

Remarque : Dans certaines provinces, le moniteur doit être un professionnel accrédité pour donner ces cours.

Préalables :

- Détenir un certificat de secourisme général avec RCR-C.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 80 à 120 heures (selon la province)

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario présentant un trauma).
- Voir et interagir avec un véhicule d'intervention d'urgence (ambulance) afin de compléter avec succès les exigences du cours.
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si ces exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (optionnel)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios

- Articles de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé• <i>Principes fondamentaux de pédagogie</i> (livre électronique)• <i>Guide du moniteur – Programmes d'intervenants professionnels</i>• Manuel <i>Soins d'urgence pour les intervenants professionnels</i> de la Croix-Rouge | <ul style="list-style-type: none">• Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)• Porte-noms• Trousse de simulation• Stéthoscope d'enseignement |
|---|---|

Matériel de formation requis

- [Répondant médical d'urgence – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Validité du certificat

Le certificat de SVR est valide un an, et le certificat de répondant médical d'urgence, trois ans.

Renouvellement du certificat

En ce qui concerne le renouvellement du certificat, les normes demeurent les mêmes, exception faite de ce qui suit :

- 40 heures d'enseignement requis.
- Obligation d'avoir une preuve d'un certificat à jour et reconnu de répondant médical d'urgence (ou conformément à la loi).
- Obligation de détenir la version la plus récente du manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*.

Remarque : Veuillez prendre note des règlements locaux et provinciaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat et pour l'âge.

www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.



Cours de transition

| | |
|----------------------------|--|
| Aperçu | Dans certains cas, il est possible de passer d'un niveau de certificat à un autre dans le cadre des programmes de la Croix-Rouge canadienne. Les apprenants qui souhaitent le faire doivent suivre un cours de transition. Ces cours ont été conçus pour reconnaître le chevauchement de la formation entre certains cours de secourisme de la Croix-Rouge. Les cours décrits dans la présente section sont les seuls cours de transition approuvés par la Croix-Rouge en fonction des exigences législatives. |
| Cours de transition | <ul style="list-style-type: none">Transition de premier répondant à secourisme avancéTransition de secourisme en région éloignée à secourisme en milieu sauvageTransition de secourisme avancé en mer à premier répondantTransition de premier répondant à répondant médical d'urgenceTransition de secourisme avancé en mer à répondant médical d'urgenceTransition de secourisme avancé à répondant médical d'urgenceTransition de répondant médical d'urgence à secourisme avancé |
| Remarques | <p>Pour ce qui est des cours de transition, la période de validité du certificat de trois ans commence au moment où le cours de transition est réussi.</p> <p>Les cours de transition ne font pas l'objet d'un renouvellement. Les apprenants doivent s'inscrire au cours de renouvellement du niveau de certificat obtenu à la fin du cours de transition. Veuillez consulter les pages des cours pour connaître les exigences de renouvellement de chacun.</p> |
| Législation | Veuillez prendre note des règlements fédéraux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. www.croixrouge.ca/legislationsecourisme |



Transition de premier répondant à secourisme avancé

Formateur : Moniteur répondant médical d'urgence, moniteur de secourisme avancé, moniteur premier répondant en milieu sauvage ou instructeur répondant médical d'urgence

Remarque : Dans certaines provinces, le moniteur doit être un professionnel accrédité pour pouvoir donner des cours.

Préalables :

- Être titulaire d'un certificat de premier répondant à jour émis par la Croix-Rouge ou l'équivalent

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 40 à 60 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques du cours.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario avec trauma).
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si des exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (optionnel)



Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçons dans Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Article de désinfection
- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas (optionnel)
- Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation
- Stéthoscope d'enseignement

- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Guide du moniteur – Programme d'intervenants professionnels*
- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*

Matériel de formation requis

- [Premier répondant – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Transition de secourisme en région éloignée à secourisme en milieu sauvage

Formateur : Moniteur de secourisme en milieu sauvage, moniteur premier répondant en milieu sauvage (y compris les instructeurs SMSE)

Préalables :

- Détenir la preuve d'un certificat à jour de secourisme en région éloignée de la Croix-Rouge
- Avoir complété la liste de vérification des techniques de secourisme en région éloignée

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 20 heures

Note : Plus de 50 % du cours **doit** se dérouler en milieu non urbain.

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite

- Comprendre et démontrer avec succès les techniques.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Guide de poche – Secourisme en milieu sauvage et éloigné* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- Plan d'expédition complet

Outils requis pour le moniteur

- Les moniteurs doivent avoir préparé un plan d'expédition et l'avoir remis à une personne responsable qui ne participe pas au cours. Un modèle se trouve à macr.croixrouge.ca.
- Évaluation des connaissances, feuille de réponses et corrigé

Matériel de formation requis

- Inhalateurs-doseurs de pratique pour l'asthme et chambre de retenue (2)
- Trousse de simulation
- Tableau papier ou tableau blanc
- Matelas
- Fournitures de bureau
- Porte-noms
- Ordinateur
- Matériel de présentation
- Présentation média du cours de la Croix-Rouge
- Cordes, bâches, couvertures Mylar
- Appareils de communication
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Transition de secourisme en région éloignée à secourisme en milieu sauvage

Matériel de formation requis

- Guide de cours
 - Plans de leçon
 - Mannequins de ventilation adulte et bébé munis d'un torse complet ou mannequin sur lesquels on peut indiquer correctement le placement des électrodes du DEA
 - DEA de pratique
 - Articles nécessaires à la désinfection
 - Bandages triangulaires
 - Pansements
 - Masques de réanimation de poche avec valve antiretour
 - Gants sans latex
 - Couvertures
 - Enveloppe hypothermique
 - Trousse de simulation
- Auto-injecteurs d'épinéphrine de pratique (2-3)
 - Garrot commercial
 - Matériel pour improviser :
 - le soin des plaies
 - la restriction du mouvement de la colonne
 - la pose d'attelles
 - la prise en charge de l'hypothermie
 - le déplacement d'une personne

Ratios d'équipement



Transition de secourisme avancé en mer à premier répondant

Formateur : Moniteur premier répondant, moniteur premier répondant en milieu sauvage, moniteur répondant médical d'urgence, instructeur premier répondant, et instructeur répondant médical d'urgence

Remarque : Dans certaines provinces, le moniteur doit être un professionnel accrédité pour donner des cours.

Préalables :

- Détenir un certificat à jour de secourisme avancé en mer de la Croix-Rouge.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 16 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques du cours.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès un scénario évalué (un scénario médical ou un scénario avec un trauma).
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si des exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (optionnel)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région ou secteur.

- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc avec crayons-feutres
- Matelas (optionnel)



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Plans de cours et de leçon sur Boulevard• Fiches techniques• Scénarios• Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé• <i>Guide du moniteur – Programme d'intervenants professionnels</i>• <i>Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels</i>• Article de désinfection | <ul style="list-style-type: none">• Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)• Porte-noms• Trousse de simulation• Stéthoscope d'enseignement |
|---|---|

Matériel de formation requis

- [Premier répondant – Matériel général](#)
- Mannequin d'accouchement (1)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)



Transition de premier répondant à répondant médical d'urgence

Formateur : Moniteur premier répondant en milieu sauvage, moniteur répondant médical d'urgence ou instructeur répondant médical d'urgence

Préalables :

- Détenir une preuve d'un certificat à jour de premier répondant émis par la Croix-Rouge ou l'équivalent
-

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 40 à 60 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1 :12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques du cours.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario avec un trauma).
- Interagir avec un véhicule d'intervention d'urgence (ambulance) afin de compléter avec succès les exigences du cours.
- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si des exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
-



Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios
- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Programmes d'intervenants professionnels*
- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*
- Article de désinfection

- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres
- Matelas (optionnel)
- Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuillets autoadhésifs, etc.)
- Porte-noms
- Trousse de simulation
- Stéthoscope d'enseignement

Matériel de formation requis

- [Répondant médical d'urgence – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Transition de secourisme avancé à répondeur médical d'urgence

Formateur : Moniteur de secourisme avancé, moniteur premier répondeur en milieu sauvage, moniteur répondeur médical d'urgence ou instructeur répondeur médical d'urgence

Préalables :

- Détenir un certificat à jour de secourisme avancé de la Croix-Rouge

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 16 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Comprendre et bien démontrer l'ensemble des techniques du cours.
- Obtenir au moins 75 % lors de l'évaluation des connaissances à l'écrit et à livre fermé, effectuée individuellement.
- Exécuter avec succès deux scénarios évalués (un scénario médical et un scénario avec un trauma).
- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si des exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)
- *Cahier d'exercices de soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (optionnel)

Outils requis pour le moniteur

Dans la mesure du possible, le cours doit faire usage d'équipement local afin que les personnes en apprentissage puissent se familiariser avec le matériel de leur région.

- Plans de cours et de leçons sur Boulevard
- Fiches techniques
- Scénarios

Matériel de formation recommandé

- Ordinateur
- Projecteur
- Tableau papier ou tableau blanc avec crayons-feutres
- Matelas (optionnel)
- Fourniture de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, feuilles autoadhésives, etc.)

**Outils requis pour le moniteur (suite)**

- Évaluation des connaissances, feuille de réponse vierge et corrigé
- *Principes fondamentaux de pédagogie* (livre numérique)
- *Guide du moniteur – Programme d'intervenants professionnels*
- *Manuel Soins d'urgence pour les intervenants professionnels*
- Article de désinfection

- Porte-noms
- Trousse de simulation
- Stéthoscope d'enseignement

Matériel de formation requis :

- [Répondant médical d'urgence – Matériel général](#)
- [Trousse pour les intervenants professionnels](#)
- [Trousse d'oxygénothérapie](#)
- [Trousse de collet cervical](#)
- [Trousse pédiatrique](#)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Transition de répondant médical d'urgence à secourisme avancé

Formateur : Moniteur de secourisme avancé, moniteur premier répondant en milieu sauvage, moniteur répondant médical d'urgence ou instructeur répondant médical d'urgence

Remarque : Dans certaines provinces, le moniteur doit être un professionnel accrédité pour pouvoir donner ces cours.

Préalables :

- Détenir un certificat à jour de répondant médical d'urgence de la Croix-Rouge.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 8 heures

Ratio maximum moniteur-apprenants : 1:12

Critères de réussite :

- Satisfaire d'autres exigences législatives, s'il y a lieu.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Remarque : Des critères de réussite additionnels peuvent être imposés dans certaines provinces par des organismes de réglementation, de certification ou d'enregistrement. Veuillez vérifier si des exigences additionnelles sont respectées, le cas échéant.

Matériel requis pour l'apprenant :

- Manuel *Soins d'urgence pour les intervenants professionnels* de la Croix-Rouge canadienne (format papier ou numérique)

Outils requis pour le moniteur

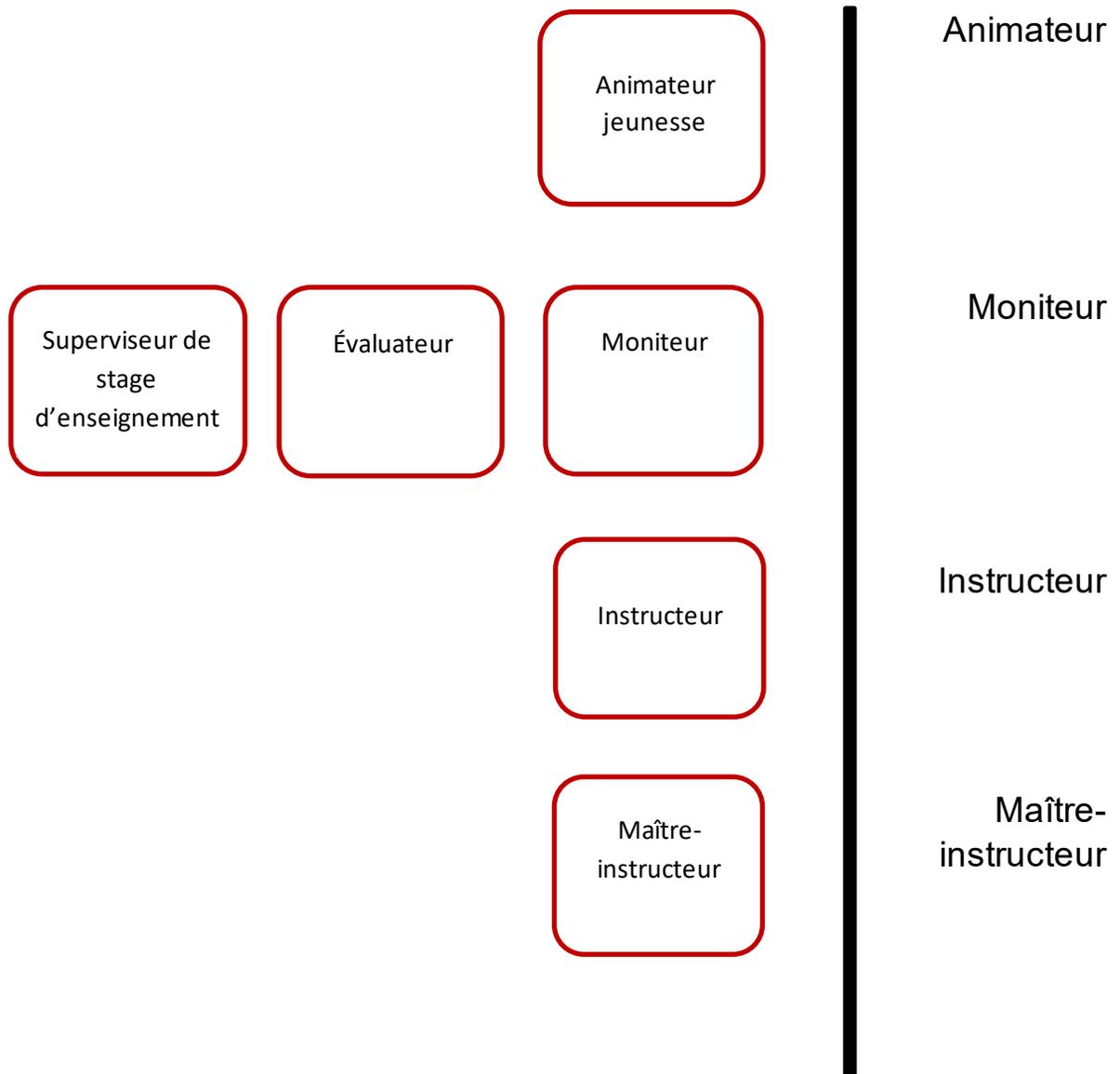
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Plans de cours et de leçons dans Boulevard• <i>Guide du moniteur – Programme d'intervenants professionnels</i>• Manuel <i>Soins d'urgence pour les intervenants professionnels</i> de la Croix-Rouge canadienne• Évaluation des connaissances, feuille de réponse et corrigé | <ul style="list-style-type: none">• Ordinateur• Projecteur• Tableau papier ou tableau blanc et crayons-feutres• Matelas• Fournitures de bureau (crayons-feutres, crayons, ciseaux, ruban adhésif, papier couleur, notes autoadhésives, etc.)• Porte-noms |
|---|---|

Matériel de formation requis

- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours



Programme de formation des moniteurs : Rôles





Rôles

| | Un certificat de la CRC est-il requis? | Rôle | Âge minimum |
|--|--|---|--|
| Animateur jeunesse | Oui | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour animer des activités de formation relatives à la prévention et à la sécurité destinées à des adolescents (de 9 à 15 ans). Les cours donnés par l'animateur ne sont pas des cours menant à l'obtention d'un certificat en secourisme. | 18 ans ou 16-17 ans et bénéficier du soutien d'un adulte sur place |
| Moniteur | Oui | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour donner une formation de secourisme au niveau apprenti (le moniteur peut donner des cours complets et des renouvellements). | 18 ans |
| Évaluateur | Non | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour évaluer les aptitudes cliniques des candidats premiers répondants qui veulent obtenir un permis d'exercice. L'évaluateur est soit un moniteur premier répondant, soit un moniteur répondant médical d'urgence. L'évaluateur n'intervient pas dans les autres volets de la formation des premiers répondants et a pour mandat d'évaluer les techniques de façon indépendante. | 18 ans |
| Superviseur de stage d'enseignement | Oui | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour superviser le stage d'une candidate ou d'un candidat (ci-après « candidat ») moniteur ou un candidat animateur jeunesse. Ce moniteur d'expérience a suivi un perfectionnement de la Croix-Rouge à cette fin. Il peut occuper ce poste aussi longtemps que son certificat de moniteur est valide (mais la durée du poste ne peut excéder la durée de son certificat de moniteur). | 18 ans |
| Instructeur | Oui | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour assurer la formation des candidats moniteurs (l'instructeur peut donner des cours complets et des renouvellements). | 18 ans |
| Maître-instructeur | Oui | Il s'agit de quelqu'un qui a reçu la formation nécessaire pour assurer la formation des candidats instructeurs (le maître-instructeur peut donner des cours complets et des renouvellements). | 18 ans |



Programme de formation des moniteurs

| | |
|--------------------|---|
| Aperçu | <p>Le programme de formation des moniteurs de secourisme de la Croix-Rouge canadienne forme et certifie les moniteurs afin qu'ils puissent organiser et offrir des cours de secourisme et de RCR.</p> <p>Le programme de formation des moniteurs leur enseigne à appliquer une démarche personnalisée en mettant l'accent sur la prévention des blessures, les styles d'apprentissage et diverses techniques pédagogiques qui tiennent compte des habiletés, de l'âge et des besoins de chaque personne en apprentissage. Les moniteurs de secourisme et de RCR de la Croix-Rouge sont formés afin d'encourager les capacités d'apprentissage de chaque personne en apprentissage en reconnaissant qu'elles varient d'une personne à l'autre.</p> |
| Cours | <p>Animateur jeunesse</p> <p>Formation des moniteurs</p> <p>Superviseur de stage d'enseignement</p> <p>Instructeur</p> <p>Maître-instructeur</p> |
| Législation | <p>Remarque : Veuillez prendre note des règlements fédéraux, provinciaux ou territoriaux pouvant définir d'autres exigences pour le maintien et le renouvellement du certificat. Veuillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme et visiter le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.</p> |



Animateur jeunesse



1^{re} étape : Vérification des préalables

Conditions préalables :

- Avoir au moins 18 ans (ou être âgé de 16 ou 17 ans et bénéficier du soutien d'un adulte).
- Posséder un certificat de secourisme général et RCR/DEA de niveau C ou un certificat équivalent.
- Le cas échéant, fournir la documentation de l'un des certificats actuels suivants : moniteur de natation de la Société de sauvetage, moniteur de natation du YMCA, HIGH FIVE® sur les PDSE, HIGH FIVE sur les PDSE avec Quest ou PNCE de niveau 1 (tout sport).

2^e étape : Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse

Formateur : Sous la direction du superviseur de stage d'enseignement

Conditions préalables : Voir la 1^{re} étape

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

Volet en ligne Environ 8 heures

Ratio minimum instructeur-candidats : s. o.

Ratio maximum instructeur-candidats : s. o.

Critères de réussite :

- Réussite du volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse*

Matériel requis pour le candidat :

- Volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse*
- Livre électronique *Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse*
- *Guide de l'animateur jeunesse*
- *Cahier d'activités Prêts à rester seuls!*
- *Manuel Gardiens avertis*



Formation d'animateur jeunesse (parcours de transfert)

Le parcours de transfert d'adresse aux candidats moniteurs qui souhaitent transférer leurs capacités et compétences pédagogiques d'un autre programme ou organisme pour dispenser le Programme de secourisme jeunesse de la Croix-Rouge canadienne. Le processus de demande s'effectue par l'entremise des Centres de formation de moniteurs. Toutes les exigences du Programme de formation des moniteurs (PFM) demeurent les mêmes, à l'exception des points ci-dessous.

Option de transfert pour les candidats animateurs jeunesse

Candidats moniteurs ayant une expérience antérieure en tant qu'enseignante ou enseignant (ci-après « enseignant »), animateur de loisirs ou titulaire d'un autre certificat de moniteur de la Croix-Rouge



Les candidats moniteurs qui se qualifient pour ce parcours de transfert se présentent au Programme de formation des moniteurs munis d'un certificat en vigueur de personnel enseignant de la Croix-Rouge canadienne. Les candidats doivent être des enseignants de niveau primaire ou secondaire ou détenir un des certificats suivants : moniteur de sauvetage de la Société de sauvetage, formateur HIGH FIVE, Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) de niveau 2 ou supérieur (tout sport); moniteur de la Canadian Aquafitness Leaders Alliance (CALA), moniteur d'art aquatique ou Professionnels canadiens de la condition physique (CANFit PRO). Ils suivront le Programme de formation des moniteurs, mais ne seront pas tenus de passer l'étape 3 : Expérience en enseignement.



Renouvellement d'animateur jeunesse



Étape 1 : Vérification des préalables

Préalables :

- Certificat de secourisme général et RCR/DEA de niveau C ou certificat équivalent
- Certificat d'animateur jeunesse valide

Étape 2 : Volets en apprentissage autonome

Formateur : s. o.

Préalables : Étape 1

Durée du cours :

En ligne + livre électronique La durée des volets autonomes est d'environ 2 h.

Critères de réussite :

- Réadhésion aux normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne
- Confirmation de l'accès à Boulevard
- Achèvement du volet en ligne et du livre électronique (*Renouvellement d'animateur jeunesse – Ressource d'apprentissage autonome*)

Matériel requis pour l'animateur jeunesse :

- Renouvellement d'animateur jeunesse – Ressource d'apprentissage autonome (volet en ligne et livre électronique)

Étape 3 : Certification

- Valide pour une période de trois ans
- Les animateurs jeunesse doivent conserver un certificat de secourisme général et de RCR/DEA de niveau C valide (s'ils ne sont pas également moniteurs de secourisme ou moniteur de sauvetage de la Croix-Rouge canadienne).
- Les candidats ne sont pas tenus de se procurer le matériel du cours original, à moins que le programme n'ait été révisé.

Remarque : En ce qui concerne les moniteurs ou instructeurs de secourisme ou de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, leur certificat d'animateur jeunesse demeure valide tant que les autres certificats de moniteurs de la CRC le sont également (il n'est pas nécessaire de renouveler leur certificat d'animateur jeunesse séparément). On recommande toutefois fortement à ces moniteurs de prendre connaissance du document *Renouvellement d'animateur jeunesse – Ressource d'apprentissage autonome* afin de poursuivre leur perfectionnement continu et de demeurer au courant des pratiques exemplaires.



Formation des moniteurs



Étape 1 : Évaluation des techniques et vérification des préalables

Formateur : Superviseur de stage d'enseignement (SSE) OU instructeur (d'une discipline spécifique)

Préalables : Être âgé de 18 ans ou plus et avoir une preuve de certificat à jour de niveau apprenti (propre à une discipline). Les candidats moniteurs de RCR doivent détenir un certificat de RCR-C; les candidats moniteurs de secourisme, un certificat de secourisme général avec RCR-C; les candidats moniteurs de SVR, un certificat de SVR, de GVR et d'oxygénothérapie; les candidats moniteurs PR, un certificat PR; les candidats moniteurs RMU, un certificat RMU; les candidats moniteurs de PSP, un certificat de PSP; les candidats moniteurs de SRE, un certificat de SRE; les candidats moniteurs de SMS, un certificat de SMS et finalement les candidats moniteurs PRMS, un certificat de PRMS.

Les candidats moniteurs de PSP ne sont pas tenus de subir l'évaluation des techniques.

Ratio minimum SSE/instructeur-candidats : s. o.

Ratio maximum SSE/instructeur-candidats : 1:18 (secourisme et RCR), 1:12 (intervenant professionnel ou secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Critères de réussite :

- Les candidats disposent de 60 jours une fois que leur évaluation des techniques a été réalisée pour commencer le volet en classe de l'étape 2.

Matériel de formation requis

- Fiches techniques propres à une discipline
- Formulaire d'évaluation des techniques

Étape 2 : Principes fondamentaux de pédagogie

Formateur : Instructeur de la CRC (peu importe la discipline)

Préalables : Étape 1

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|-----------|-----------------------|
| En ligne | Environ 8 heures |
| En classe | 14 heures, 30 minutes |

Ratio minimum instructeur-candidats : 1:4



Rapport maximum instructeur-candidats : 1:8

Critères de réussite :

- Réussir le volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme*.
- Après avoir réussi le volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie*, les candidats disposent de 30 jours pour commencer le volet en classe de l'étape 2.
- Réussir les exercices de microenseignement en classe.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la Charte du groupe.
- Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).

Matériel requis pour le candidat :

- *Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme* (volet en ligne)
- *Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme* (livre numérique)
- *Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme* (cahier d'exercices)

Matériel de formation requis

- Trousse du cours (décrite en détail dans le *Guide de l'instructeur – Programmes de secourisme*)
- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Étape 3 : Volet en classe propre à une discipline

Formateur : Ce segment en classe doit être offert dans le cadre des programmes suivants :

- Secourisme et RCR (instructeurs de RCR, instructeurs de secourisme)
- Secourisme en milieu sauvage et éloigné (instructeurs SMSE)*
*Si des candidats moniteurs RMU participent au cours, le formateur doit être 1) instructeur RMU et titulaire d'un certificat à jour de SMSE-A ou de PRMS ou 2) instructeur SMSE et titulaire d'un certificat à jour de RMU.
- Intervenant professionnel (instructeurs PR, instructeurs RMU)
- Programme de premiers secours psychologiques (instructeur PSP)

Candidats : La liste ci-dessous indique quel volet en classe propre à la discipline les candidats devront suivre :

- Programme de secourisme et RCR (moniteur de RCR, moniteur de secourisme)
- Programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné (moniteur SRE, moniteur SMS ou moniteur PRMS)
- Programme pour intervenants professionnels (moniteur PR, moniteur RMU, moniteur SVR)
- Programme de premiers secours psychologiques (moniteur PSP)

Si la classe comprend des candidats moniteurs du programme de SMSE et des candidats moniteurs du programme pour intervenants professionnels, l'instructeur doit détenir un certificat d'instructeur SMSE et un certificat d'instructeur PR ou d'instructeur RMU. Les



candidats moniteurs de secourisme et les candidats moniteurs de RCR ne devraient pas être placés dans le même groupe que les candidats moniteurs SMSE et des candidats moniteurs du programme pour intervenants professionnels. Un certificat d'instructeur est requis aux fins d'harmonisation avec le niveau de certificat de moniteur demandé par les candidats.

Préalables : Étape 2, le candidat doit détenir un certificat de niveau apprenti du programme qu'il souhaite enseigner. Par exemple, il doit détenir un certificat à jour de premier répondant s'il veut être accrédité comme moniteur premier répondant ou un certificat à jour secourisme général RCR-C pour être accrédité comme moniteur secourisme.

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 14 heures, 30 minutes

Ratio minimum instructeur-candidats : 1:4

Rapport maximum instructeur-candidats : 1:8

Critères de réussite :

- Après avoir terminé l'étape 2, les candidats disposent de 6 mois pour commencer l'étape 3.
 - Réussir les exercices de microenseignement en classe.
 - Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe.
 - Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).
-

Matériel requis pour le candidat :

- *Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme (cahier d'exercices)*
 - Guide du moniteur (propre à une discipline)
 - Produits de niveau apprenti
 - Boulevard
-

Matériel de formation requis

- Trousse du cours (décrite en détail dans le *Guide de l'instructeur – Programmes de secourisme*)
 - Supplément propre à la discipline pour les instructeurs de premiers secours psychologiques
 - Plans de cours et de leçon dans Boulevard
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
-

Étape 4 : Stage d'enseignement

Formateur : Superviseur de stage d'enseignement ou instructeur

Préalables : Étape 3

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En ligne Environ 30 à 45 minutes

En classe Peut varier – jusqu'à trois tentatives permises

Ratio minimum formateur-candidats : s. o.

Ratio maximum formateur-candidats : s. o.



Critères de réussite :

- Terminer avec succès le volet en ligne *Stage d'enseignement – Programmes de secourisme*.
- Terminer avec succès le stage d'enseignement dans l'année suivant la réussite du volet en classe.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne.

Matériel requis pour le candidat : ■ *Stage d'enseignement – Programmes de secourisme (volet en ligne)*

Matériel de formation requis

- Formulaire de stage d'enseignement
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Exigences après le cours (candidats moniteurs PSP seulement)

Recommandations

- L'enseignement en équipe est encouragé pendant le stage d'enseignement.

Exigences après le cours (pour les candidats moniteurs de secourisme effectuant leur stage d'enseignement dans le cadre d'un cours mixte de secourisme général)

Exigences

- Soumettre les plans de leçon pour un cours de secourisme général en classe
- Soumettre les plans de leçon pour un cours mixte de secourisme général

Recommandations

- Observer le déroulement d'un cours complet de secourisme général en classe avant d'effectuer le stage d'enseignement afin de bien comprendre les techniques et les connaissances enseignées.

Étape 5 : Certificat

- Valide pour une période de trois ans suivant la date du cours propre à la discipline.
 - Les candidats ne sont pas tenus de se procurer le matériel du cours (formation initiale) menant à l'obtention d'un certificat, à moins que le programme ait été révisé.
-



Formation des moniteurs (parcours de transfert)

Deux options s'offrent aux candidats moniteurs qui souhaitent transférer leurs techniques et leurs connaissances d'enseignement d'un autre programme ou organisme aux programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne. Les candidats moniteurs doivent présenter leur demande à un centre de formation des moniteurs.

Toutes les exigences du programme de formation des moniteurs (PFM) demeurent les mêmes, à quelques exceptions près indiquées ci-dessous.

Parcours de transfert pour les candidats moniteurs de secourisme

Option 1 : Candidats moniteurs ayant déjà donné des cours de secourisme



Les candidats moniteurs qui sont admissibles à ce parcours de transfert entament le programme de formation des moniteurs en possédant un certificat à jour de moniteur acquis au sein d'un autre organisme de formation en secourisme reconnu. Ils suivront le programme de formation des moniteurs, mais ils n'auront pas à effectuer l'étape 3 « Volet en classe propre à une discipline ».

Option 2 : Candidats moniteurs ayant une expérience en tant qu'enseignant ou moniteur/instructeur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge



Les candidats moniteurs qui sont admissibles à ce parcours de transfert entament le programme de formation des moniteurs en possédant un certificat à jour de moniteur ou instructeur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne, ou en tant qu'enseignant de niveau primaire ou secondaire. Ils suivront le programme de formation des moniteurs, mais ils n'auront pas à effectuer l'étape 2 « Principes fondamentaux de pédagogie – Volet en classe ». Les candidats qui détiennent un certificat de moniteur en sauvetage de la Société de sauvetage ou un certificat de formateur HIGH FIVE sont admissibles à ce parcours.



Parcours de transfert pour les candidats moniteurs de premiers secours psychologiques

Option 1 : Candidats moniteurs ayant déjà donné des cours de premiers secours psychologiques



Les candidats qui détiennent déjà un certificat équivalent à celui de moniteur de premiers secours psychologiques émis par une organisation reconnue par la Croix-Rouge suivront un parcours de transfert selon lequel ils effectueront les étapes habituelles du parcours de formation des moniteurs, à l'exception de l'étape 3 qui consiste à suivre un volet en classe sur la discipline spécifique.

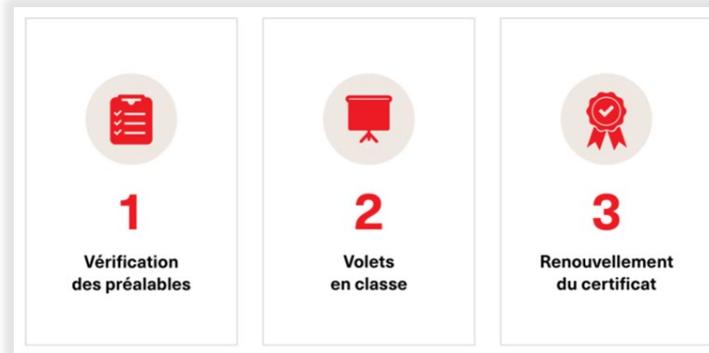
Option 2 : Candidats moniteurs ayant une expérience en tant qu'enseignant ou moniteur/instructeur/animateur de la Croix-Rouge



Les candidats moniteurs pouvant suivre cette deuxième version du parcours de transfert sont les moniteurs et instructeurs de sécurité aquatique de la CRC, les moniteurs ou instructeurs de sauvetage de la CRC, les formateurs ou animateurs du programme d'Éducation au respect de la Croix-Rouge, ainsi que les enseignants du niveau primaire et secondaire. Ces candidats effectueront les étapes habituelles du parcours de formation des moniteurs, à l'exception de l'étape 2 qui consiste à suivre un volet en classe sur les principes fondamentaux de la pédagogie.



Formation des moniteurs (Renouvellement)



Remarque : Le système hiérarchique des moniteurs a pris fin en avril 2020. Les moniteurs doivent maintenant suivre un cours de renouvellement individuel pour chacune des disciplines qu'ils souhaitent enseigner. Les normes de prestation du programme pour les cours de renouvellement de moniteur de secourisme pour la période 2023-2026, présentées ci-dessous, sont en vigueur du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les normes de programme pour les cours de renouvellement de moniteur de premiers secours psychologiques sont en vigueur du 1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2026.

Étape 1 : Vérification des préalables

Préalables :

- Certificat valide de moniteur de secourisme de la CRC.
- Les moniteurs de secourisme doivent avoir donné au moins trois cours de secourisme de la Croix-Rouge canadienne pendant la période de validité du certificat de trois ans. Les moniteurs de premiers secours psychologiques doivent avoir donné au moins un cours de premiers secours psychologiques de la Croix-Rouge canadienne pendant la période de validité de trois ans du certificat.
- Avoir donné un cours dans chaque discipline visée par le renouvellement de certificat de moniteur (le cours donné doit être le plus complet dans la discipline inscrite sur le certificat; les cours de renouvellement et les cours en format mixte sont également acceptés).

Remarque : Il est important de mentionner que d'autres exigences pourraient être fixées par des législateurs locaux. Veuillez prendre note des lois applicables dans votre région pour connaître les autres exigences.

Remarque : Les cours combinés (p. ex., secourisme général et secourisme d'urgence) ne sont pas considérés comme étant des cours distincts aux fins des préalables au renouvellement du certificat.

Étape 2 : Volet en classe

Formateur : Instructeur ayant un certificat de niveau équivalent au certificat de moniteur à renouveler, soit :

- Programme de secourisme et de RCR (instructeurs de RCR, instructeurs de secourisme).
- Programme de premiers secours psychologique (instructeur PSP)
- Programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné (Instructeur SMSE).
- Programme d'intervenant professionnel (instructeurs PR, instructeurs RMU).



Préalables : Étape 1

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

- Renouvellement de moniteur de secourisme et RCR : 6 heures
- Renouvellement de moniteur de premiers secours psychologique : 4 heures
- Renouvellement de moniteur du programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné : 6 heures
- Renouvellement de moniteur du programme d'intervenants professionnels : 6 heures

Remarque : La durée des cours est conforme au modèle de renouvellement pour les moniteurs des programmes de secourisme pour la période 2023-2026. La durée du cours de renouvellement pour les moniteurs de premiers secours psychologiques s'applique du 1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2026. La durée des cours pour toutes les autres disciplines s'applique du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Remarque : Si la classe comprend des candidats moniteurs du programme de SMSE et des candidats moniteurs du programme pour intervenants professionnels, l'instructeur doit détenir un certificat d'instructeur SMSE et un certificat d'instructeur PR ou d'instructeur RMU. Les candidats moniteurs de secourisme, les candidats moniteurs de RCR et les candidats moniteurs de premiers secours psychologiques ne devraient pas être placés dans le même groupe que les candidats moniteurs du programme de SMSE et les candidats moniteurs du programme pour intervenants professionnels. Le certificat d'instructeur doit concorder avec le niveau de certificat de moniteur demandé par les candidats.

Remarque : Tous les cours sont donnés en personne dans une salle de classe. Les cours de renouvellement de moniteur de premiers secours psychologiques peuvent être offerts en mode virtuel.

Ratio minimum instructeur-candidats : 1:4

Ratio maximum instructeur-candidats : 1:12

Critères de réussite :

- Bien démontrer les connaissances et les techniques propres à la discipline spécifique choisie.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la Charte du groupe (élaborée en classe).
- Assister et participer à l'intégralité du cours (participer de façon active à toutes les séances).

Matériel requis pour le moniteur :

- *Cahier d'exercices des programmes de secourisme – Renouvellement de moniteur*
-

Matériel de formation requis

- *Guide pour le renouvellement du certificat d'instructeur – Programmes de secourisme*
- Trousse du cours (décrite dans le *Guide de l'instructeur – Programmes de secourisme*)
- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Étape 3 : Certificat

- Valide pour une période de trois ans suivant la date du cours propre à la discipline.
 - Les candidats ne sont pas tenus de se procurer le matériel du cours original, à moins que le programme n'ait été révisé.
-



Superviseur de stage d'enseignement



Étape 1 : Évaluation des techniques et vérification des préalables

Formateur : Superviseur de stage d'enseignement (SSE) OU instructeur (propre à une discipline)

Préalables :

- Être âgé de 18 ans.
- Avoir une preuve de certificat de moniteur à jour de la CRC (propre à une discipline), ou être âgé d'au moins 18 ans (ou de 16 à 17 ans et bénéficié du soutien d'un adulte pendant les cours) et détenir un certificat à jour d'animateur jeunesse.
- Un Formulaire d'évaluation des techniques rempli doit être fourni par tous les candidats, à l'exception des animateurs jeunesse et des moniteurs de premiers secours psychologiques (MPSP).
- Les animateurs jeunesse doivent détenir un certificat à jour de secourisme général avec RCR-C; il n'est pas nécessaire de réussir une évaluation des techniques.

Ratio minimum SSE/instructeur-candidats : s. o.

Ratio maximum SSE/instructeur-candidats : 1:18 (secourisme et RCR), 1:12 (intervenant professionnel ou secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Critères de réussite :

- Les candidats disposent de 60 jours une fois que leur évaluation des techniques a été réalisée pour commencer le volet en classe de l'étape 2.

Matériel de formation requis

- Fiches techniques propres à une discipline
- Formulaire d'évaluation des techniques

Étape 2 : Principes fondamentaux de pédagogie

Formateur : Instructeur de la CRC (peu importe la discipline spécifique)

Préalables : Étape 1



Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|--------------|--|
| En ligne | Environ 2-4 heures |
| Format mixte | Environ 2-4 heures en ligne, et 7 heures en classe |

Ratio minimum instructeur-candidats : 1:4**Ratio maximum instructeur-candidats : 1:12**

Critères de réussite :**Format en ligne**

- Réussir le volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie – Superviseur de stage d'enseignement*.

Format mixte

- Réussir le volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie – Superviseur de stage d'enseignement*.
 - Après avoir réussi le volet en ligne *Principes fondamentaux de pédagogie*, les candidats disposent de 30 jours pour commencer le volet en classe.
 - Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe.
 - Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).
-

Matériel requis pour le candidat :

- *Principes fondamentaux de pédagogie – Superviseur de stage d'enseignement* (volet en ligne)
 - *Principes fondamentaux de pédagogie – Superviseur de stage d'enseignement* (livre numérique)
 - *Principes fondamentaux de pédagogie – Superviseur de stage d'enseignement* (cahier d'exercices)
-

Matériel de formation requis

- Trousse du cours (décrite en détail dans le *Guide de l'instructeur – Programmes de secourisme*)
- Plans de cours et de leçon sur Boulevard
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Étape 3 : Certificat

- Valide tant et aussi longtemps qu'un certificat de moniteur de la CRC est à jour.
 - Les candidats ne sont pas tenus de se procurer le matériel du cours original menant à l'obtention d'un certificat, à moins que le programme ait été révisé.
-



Instructeur



Étape 1 : Évaluation des techniques et vérification des préalables

Formateur : Superviseur de stage d'enseignement (SSE) OU instructeur (de la discipline visée)

Préalables : Être âgé de 18 ans ou plus et être titulaire d'un certificat de moniteur à jour de la CRC (avoir donné 5 cours pendant la plus récente période de validité de leur certificat [3 ans] – deux de ces cours doivent avoir été offerts dans la discipline visée).

Ratio minimum SSE/instructeur-candidats : s. o.

Ratio maximum SSE/instructeur-candidats : 1:18 (secourisme et RCR), 1:12 (intervenant professionnel ou secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Critères de réussite :

- Les candidats disposent de 60 jours une fois que leur évaluation des techniques a été réalisée pour commencer le volet en classe de l'étape 2.

Matériel de formation requis

- Fiches techniques propres à une discipline
- Formulaire d'évaluation des techniques

Étape 2 : Principes fondamentaux de la formation des moniteurs

Formateur : Maître-instructeur de la CRC

Préalables : Étape 1

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

| | |
|-----------|----------------------|
| En ligne | Environ 6 à 8 heures |
| En classe | 19 heures |

Ratio minimum maître-instructeur-instructeurs : 1:4

Ratio maximum maître-instructeur-instructeurs : 2:8

Critères de réussite :

- Réussir le volet en ligne *Principes fondamentaux de la formation des moniteurs – Programmes de secourisme*.
- Réussir l'exercice préalable au cours.
- Réussir les exercices de microenseignement en classe.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe.
- Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).



Matériel requis pour le candidat :

- *Principes fondamentaux de la formation des moniteurs – Programmes de secourisme* (volet en ligne)
 - *Principes fondamentaux de la formation des moniteurs – Programmes de secourisme* (livre électronique)
 - *Principes fondamentaux de la formation des moniteurs – Programmes de secourisme* (cahier d'activités)
 - *Guide de l'instructeur – Programmes de secourisme*
 - *Guide de l'instructeur – Programme de secourisme de la Croix-Rouge canadienne — Renouvellement 2020-2023* (livre numérique)
-

Matériel de formation requis

- Trousse du cours (décrite en détail dans le *Guide du maître-instructeur – Programmes de secourisme*)
 - Plans de cours et de leçon sur Boulevard
 - Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours
-

Étape 3 : Stage d'enseignement

Formateur : Instructeur ou maître-instructeur

Préalables : Étape 2

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe Peut varier – jusqu'à trois tentatives permises

Ratio minimum formateur-candidats : 1:1

Ratio maximum formateur-candidats : 1:1

Critères de réussite :

- Terminer avec succès le volet en classe Stage d'enseignement.
 - Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne.
 - Les apprenants doivent terminer cette étape dans un délai d'un an après avoir effectué l'étape 2.
-

Matériel de formation requis

- Formulaire de stage d'enseignement pour les instructeurs
-

Étape 4 : Certificat

- Valide jusqu'à trois ans (remarque : tous les instructeurs font la transition au cycle de renouvellement du certificat, quelle que soit la date d'expiration de leur certificat – le prochain cycle aura lieu en 2022.)
-



Instructeur (renouvellement)



Remarque : Le prochain cycle de renouvellement du certificat d'instructeur des programmes de secourisme aura lieu en 2023.

Étape 1 : Évaluation des techniques et vérification des préalables

Formateur :

- Superviseur de stage d'enseignement (SSE) OU instructeur (propre à une discipline)

Préalables :

- Avoir enseigné un cours du PFM par période de validité du certificat.
 - 1 volet en classe propre à une discipline pour chaque renouvellement de certificat d'instructeur
- Les options d'enseignement sont les suivantes :
 - Volet en classe *Principes fondamentaux de pédagogie*
 - Volet en classe propre à une discipline
 - Volet en classe *Superviseur de stage d'enseignement*
 - Volet en classe du cours menant au renouvellement du certificat de moniteur
 - Volet en classe propre à la discipline pour les moniteurs de premiers secours psychologiques
- Avoir effectué le travail de réflexion (Réseau de soutien des instructeurs).
- Avoir réussi une évaluation des techniques.
- Avoir réussi le cours en ligne Premiers secours psychologiques – Prendre soin de soi.
- Avoir réussi le cours en ligne Secourisme en cas d'empoisonnement aux opioïdes.
- La formation de niveau apprenti n'est pas requise.

Ratio minimum SSE/instructeur – maître-instructeurs : s. o.

Ratio maximum SSE/instructeur – maître-instructeurs : 1:18 (secourisme et RCR), 1:12 (intervenant professionnel ou secourisme en milieu sauvage et éloigné)

Matériel de formation requis

- Fiches techniques propres à une discipline
- Formulaire d'évaluation des techniques



Étape 2 : Réalisation d'un exercice préalable au cours

Les maîtres-instructeurs expliqueront en détail l'exercice à chacun des instructeurs, et ce, avant le cours.

Préalables : Étape 1

Étape 3 : Volet en classe

Formateur : Maître-instructeur des programmes de secourisme

Préalables : Étape 2

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 9 heures

Ratio minimum maître-instructeur-instructeurs : 1:4

Ratio maximum maître-instructeur-instructeurs : 2:12

Critères de réussite :

- Réussir l'exercice préalable au cours.
- Bien démontrer certaines connaissances cliniques et techniques propres à une discipline.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe (élaborée en classe).
- Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).

Matériel de formation requis

- Trousse du cours (décrite en détail dans le *Guide du maître-instructeur et de la maître-instructrice – Renouvellement d'instructeurs et d'instructrices de secourisme 2023*)
- Trousse de premiers soins pour les urgences durant le cours

Étape 4 : Certificat

- Valide pour une période de trois ans
- Les candidats ne sont pas tenus de se procurer le matériel du cours original menant à l'obtention d'un certificat, à moins que le programme ait été révisé.



Maître-instructeur



Étape 1 : Vérification des préalables

Préalables : Être âgé de 18 ans ou plus; les candidats maîtres-instructeurs doivent avoir donné chacun des cours du PFM suivants :

- Volet en classe *Principes fondamentaux de pédagogie*
- Volet en classe propre à une discipline
- Volet en classe du cours menant au renouvellement du certificat de moniteur

Étape 2 : Compléter le processus de demande

Des détails concernant la présentation de demandes se trouvent dans l'avis de recrutement.

Étape 3 : Formation préalable à l'atelier

Préalables : Étape 2

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En ligne 12 heures

Étape 4 : Atelier de formation

Formateur : Croix-Rouge canadienne

Préalables : Étape 3

Durée du cours (nombre minimum d'heures d'enseignement) :

En classe 15 heures, 30 minutes

Critères de réussite :

- Réussir le volet en ligne préalable à l'atelier de formation.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne et la charte de groupe.
- Être présent et participer à la totalité du cours (c'est-à-dire, participer de façon active et directe à toutes les séances organisées).

Étape 5 : Titre

L'obtention d'un titre est le résultat d'un processus de recrutement et de sélection. Le mandat est d'une durée de trois ans et il peut être renouvelé à la discrétion de la CRC et du maître-instructeur.



Lois

Veillez consulter le site Web www.croixrouge.ca/legislationsecourisme pour obtenir des renseignements sur les lois en vigueur dans votre région. Visitez le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.

Guide de gestion de la qualité du secourisme en mer

Les programmes de secourisme en mer de la Croix-Rouge canadienne sont conçus et offerts conformément aux normes de formation établies par Transports Canada et citées dans TP 13008 F.

De plus, tous les partenaires de formation et moniteurs de la Croix-Rouge doivent offrir des programmes conformément aux normes des programmes de secourisme de la Croix-Rouge, qui donnent des précisions sur les outils de formation, l'équipement et les ratios moniteur-apprenants.

Tous les organismes offrant une formation du programme de secourisme en mer de la Croix-Rouge au Canada doivent respecter les normes de formation.

La reconnaissance du programme de la Croix-Rouge par Transports Canada dépend de sa conformité aux normes, ce qui comprend la conformité des partenaires de formation. Les partenaires de formation indiqueront leur conformité à ces exigences dans l'addenda au contrat des partenaires de formation pour les cours de secourisme en mer.

La Croix-Rouge canadienne est dans l'impossibilité de délivrer des certificats de secourisme en mer sans se conformer à la réglementation de Transports Canada. Les personnes en apprentissage doivent respecter toutes les normes de formation exigées afin de recevoir leur certificat de Transports Canada.

Transférabilité des certificats émis dans le cadre du programme de formation des moniteurs

Les organismes de réglementation approuvent nos programmes, et non nos moniteurs. Les qualifications exigées des moniteurs sont présentées en fonction de notre programme national de formation des moniteurs, et ce, dans le but que chaque province ou territoire reconnaisse notre organisation à la suite de l'approbation du programme.



Pratiques exemplaires

Appuyer le concept des petites classes

Les moniteurs doivent se conformer aux heures d'enseignement associées à chaque cours.

Les heures d'enseignement sont attribuées à chacun des cours en fonction du nombre maximal d'apprenants et du ratio de moniteurs approprié selon les lois. Il arrive parfois que le nombre d'apprenants à un cours soit inférieur au maximum, ce qui pourrait avoir une incidence (peut-être le réduire) sur le temps d'enseignement réel de leçons particulières. Le concept des classes moins nombreuses ne justifie pas une réduction de la durée totale des cours; il permet plutôt au moniteur de procéder à un apprentissage par mises en situation tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement. Les moniteurs doivent confirmer la taille de leur classe lorsqu'ils préparent leurs plans de cours et de leçon. Des activités en salle de classe supplémentaires, auxquelles auront recours les moniteurs dans les cas où ils finissent de présenter le contenu requis avant le temps d'enseignement établi, doivent être comprises dans la préparation préalable au cours.

Taille des classes

Cours de secourisme de niveau apprenti

La Croix-Rouge canadienne recommande fortement que la taille minimale des classes pour les cours de niveau apprenti soit de quatre personnes. Les cours doivent compter suffisamment d'apprenants pour faciliter la démonstration de techniques et de scénarios, en particulier celles qui mettent en cause une personne malade ou blessée et deux secouristes ou premiers répondants afin de maîtriser la technique. La taille des classes virtuelles sera établie dans les normes des programmes.



Activité physique

Lorsque les apprenants s'inscrivent à un cours de RCR ou de secourisme (ou à un cours de moniteur ou d'instructeur), ceux-ci doivent être informés qu'ils devront accomplir des activités physiques au moment de démontrer les techniques. Les personnes en apprentissage doivent démontrer qu'elles maîtrisent toutes les techniques enseignées pendant le cours pour obtenir leur certificat.

Si les personnes inscrites ont des préoccupations concernant le niveau d'activité exigé par le cours, on doit leur demander qu'elles consultent leur médecin avant de participer au cours. Voici, à titre d'exemple, un modèle de lettre. Au début de tout cours de la Croix-Rouge canadienne, les apprenants et les candidats moniteurs ou instructeurs doivent être avertis de ce qui suit.

Pour la plupart des gens, les activités physiques pratiquées dans le cadre des cours de secourisme et de RCR ne devraient pas constituer une menace pour leur santé. Toutefois, il se peut que quelques personnes éprouvent de la fatigue en les exécutant.

Si les personnes en apprentissage ne sont pas certaines d'être en mesure d'accomplir une activité physique faisant partie d'un cours, elles doivent consulter le formateur avant que ce cours ne débute. Si elles désirent continuer d'assister au cours, mais sont incapables d'accomplir tous les exercices exigés, elles ne peuvent pas réussir le cours et recevoir leur certificat. Une lettre de participation est disponible et peut être émise par le moniteur au lieu du certificat.

Suggestion de texte que les partenaires de formation peuvent envoyer aux personnes en apprentissage concernant l'activité physique

Objet : Avis concernant les activités physiques pratiquées dans le cadre du cours de secourisme ou de RCR qui se tiendra prochainement

*Nous vous remercions de vous être inscrit au cours **INSÉRER LE TITRE DU COURS** qui se tiendra prochainement. Notre but est de vous aider à acquérir suffisamment de connaissances des pratiques de secourisme et de mieux vous outiller pour intervenir lors d'une situation nécessitant que des premiers soins soient prodigués.*

Les cours de secourisme requièrent un certain niveau d'activité physique. Pour la plupart des gens, les activités physiques pratiquées dans le cadre des cours de secourisme et de RCR ne devraient pas constituer une menace pour leur santé. Toutefois, il se peut que quelques personnes éprouvent de la fatigue en les exécutant.

Si vous avez des préoccupations concernant le niveau d'activité exigé par le cours, veuillez consulter votre médecin avant de participer au cours. Si vous n'êtes pas certain d'être en mesure d'accomplir une activité physique faisant partie d'un cours, consultez le formateur avant que ce cours ne débute.



Exigences

Heures d'enseignement

Les moniteurs doivent se conformer aux heures d'enseignement associées à chaque cours. Veuillez vous reporter à la section « Appuyer le concept des petites classes » de la partie portant sur les [pratiques exemplaires](#).

Taille minimale des cours

Classes pour les cours de moniteur de secourisme et les renouvellements de moniteur de secourisme

Les classes pour les cours de moniteur de secourisme et les renouvellements de moniteur de secourisme doivent compter au moins quatre apprenants.

Évaluations des techniques

Une fois réalisées, les évaluations des techniques sont valides pendant un an.

Évaluations des connaissances

Les évaluations des connaissances écrites sont requises pour chacun des cours de la Croix-Rouge canadienne menant à l'obtention d'un certificat. Elles doivent être réalisées individuellement, et non en équipe de deux ou en groupe. Les évaluations des connaissances écrites se font à livre fermé.

Secourisme et RCR, secourisme pour les milieux de garde, secourisme en région éloignée et secourisme en milieu sauvage : Lorsqu'une personne en apprentissage échoue à l'évaluation des connaissances, elle peut corriger les réponses erronées en compagnie du moniteur. Elle n'a pas à respecter une période d'attente avant d'apporter les corrections. Les moniteurs et les évaluateurs peuvent procéder à une évaluation individuelle des connaissances, verbale ou écrite, si la personne en apprentissage vit avec un handicap qui affecte sa capacité à remplir des évaluations écrites. Les moniteurs doivent noter cette mesure d'adaptation sur le corrigé de ces apprenants.

Premier répondant, répondant médical d'urgence, secourisme avancé, secourisme avancé en mer et premier répondant en milieu sauvage : Lorsqu'une personne en apprentissage échoue à l'évaluation des connaissances, une période d'attente de 24 heures doit être respectée avant de faire une seconde tentative. Une version différente de l'évaluation doit être utilisée lors de la seconde tentative. Si la personne échoue à l'évaluation des connaissances lors de la deuxième tentative, informez-la qu'elle devra suivre et réussir le renouvellement pour ce cours pour obtenir un certificat.



Combinaison de cours

Il arrive souvent que certains partenaires de formation souhaitent combiner plusieurs cours de secourisme dans la même salle de classe. Selon cette méthode opérationnelle, des cours de différents types sont offerts simultanément (p. ex., secourisme d'urgence et secourisme général) dans le même environnement d'apprentissage et, au terme de ces cours, les personnes en apprentissage obtiennent différents certificats.

Lors de la combinaison de cours, plusieurs facteurs doivent être pris en considération :

- Qualifications des moniteurs
- Expérience des moniteurs (capacité de gérer la complexité accrue associée au fait d'équilibrer plus d'un ensemble de critères de réussites)
- Exigences réglementaires
- Durée des cours
- Ratios d'apprenants
- Ratios d'équipement
- Besoins des apprenants (différence entre les nouveaux apprenants et les candidats qui souhaitent renouveler leur certificat)
- Tous les sujets appropriés doivent être abordés dans chacun des cours.

Les défis associés à la combinaison de cours peuvent comprendre les suivants :

- Il est possible que les moniteurs n'aient pas assez d'expérience pour équilibrer les besoins de l'ensemble des apprenants;
- Ce ne sont pas tous les apprenants qui seront en mesure de faire preuve d'autonomie alors que le moniteur s'affaire à d'autres critères de réussites;
- Il est possible que les apprenants n'utilisent pas tous les mêmes produits de niveau apprenant (le moniteur doit être en mesure d'en citer plus d'un);
- Les diaporamas et les vidéos sont conçus pour être utilisés dans le cadre de cours uniques (les moniteurs pourraient avoir de la difficulté à passer d'un contenu de cours à l'autre);

Les combinaisons suivantes sont autorisées lorsque l'on combine des cours initiales à des cours de formation initiale, ou des renouvellements à des renouvellements; les cours menant au renouvellement du certificat ne peuvent pas être combinés aux cours de formation initiale; les moniteurs peuvent procéder à la combinaison de cours en fonction du tableau de combinaisons acceptables suivant :



Combinaison de cours autorisée

| | RCR-A | RCR-C | SU | SG | SU-SE | SG-SE | SA | SEM | SAM | SRE | SMS | PRMS | SVR | PR | RMU |
|-------|-------|-------|----|----|-------|-------|----|-----|-----|-----|-----|------|-----|----|-----|
| RCR-A | | | | | | | | | | | | | | | |
| RCR-C | O | | | | | | | | | | | | | | |
| SU | O | O | | | | | | | | | | | | | |
| SG | O | O | O | | | | | | | | | | | | |
| SU-SE | N | N | N | N | | | | | | | | | | | |
| SG-SE | N | N | N | N | O | | | | | | | | | | |
| SA | N | N | N | N | N | N | | | | | | | | | |
| SEM | O | O | O | O | N | N | N | | | | | | | | |
| SAM | N | N | N | N | N | N | N | N | | | | | | | |
| SRE | N | N | N | N | N | N | N | N | N | | | | | | |
| SMS | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | | | | | |
| PRMS | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | | | | |
| SVR | N | N | O | O | N | N | N | N | N | N | N | N | | | |
| PR | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | | |
| RMU | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | N | |

| Type de tuile | Signification |
|---------------|---|
| O | Les cours peuvent être combinés |
| N | Les cours ne peuvent pas être combinés |
| | Même cours, aucune combinaison nécessaire |

L'oxygénothérapie et la gestion des voies respiratoires sont des cours autonomes qui peuvent être jumelés à n'importe lequel de nos cours si les normes du programme sont respectées.

Le cours de RCR-SVR ne peut pas être combiné avec d'autres cours de RCR. Les soins vitaux en réanimation peuvent être enseignés *en remplacement* du RCR-A ou RCR-C avec le cours de secourisme général ou de secourisme d'urgence. Les cours de SU-SVR et SG-SVR ne peuvent être jumelés avec d'autres cours de SU et de SG qui pourraient inclure des personnes en apprentissage suivant un RCR de niveau A ou C. Les cours de SU-SVR et SG-SVR peuvent être combinés. Vous pouvez consulter les normes pour ces cours en cliquant sur les liens suivants :

[Secourisme d'urgence et SVR](#)

[Secourisme général et SVR](#)



Les cours de secourisme en mer ne peuvent pas être combinés d'autres façons que celles indiquées précédemment. Les cours de SEM et de SAM ne peuvent également pas être combinés.

Combinaison de modes de prestation

Le volet en personne des cours de secourisme donnés en salle de classe est très différent de celui des cours de secourisme fondés sur l'apprentissage mixte.

Dans le cadre d'un cours en classe, les personnes en apprentissage apprennent l'ensemble de la matière dans une salle de classe. Cela comprend ce qui suit :

- Acquisition de connaissances
- Réflexion sur les connaissances
- Conceptualisation de la raison pour laquelle les connaissances sont logiques
- Mise en application des connaissances

Dans le cadre d'un cours mixte, les personnes en apprentissage terminent, de façon autonome l'ensemble des trois étapes pendant le volet en ligne, puis ils mettent en application leurs connaissances une fois qu'ils entament le volet en classe. De ce fait, les apprenants ont des besoins d'apprentissage différents lorsqu'ils travaillent avec leur moniteur. De plus, la combinaison de modes de prestation n'est pas autorisée pour protéger l'expérience d'apprentissage des apprenants.

Dans un cours de renouvellement, la personne en apprentissage doit démontrer sa capacité à appliquer les connaissances qu'elle a acquises précédemment. Comme les apprenants d'un cours de renouvellement et ceux d'un cours d'apprentissage mixte ont le même besoin d'apprentissage et d'application des connaissances, les cours d'apprentissage mixte peuvent être combinés avec un cours de renouvellement, comme indiqué ci-dessous.

- RCR format mixte avec renouvellement de RCR
- SU format mixte avec renouvellement de SU
- SG format mixte avec renouvellement de SG

Les cours d'apprentissage mixte ne peuvent pas être combinés aux cours offerts selon la méthode traditionnelle.

Prévention de la transmission des maladies

La prévention de la transmission des maladies et les techniques de lavage des mains doivent être enseignées dans chaque cours de secourisme de la Croix-Rouge canadienne. Une hygiène adéquate est importante lors d'interventions relatives au secourisme, car des pratiques non hygiéniques peuvent favoriser la transmission de nombreuses infections. Les personnes atteintes d'une maladie contagieuse doivent utiliser leur propre mannequin pour effectuer les



exercices et prendre les précautions nécessaires pour éviter que les autres personnes en apprentissage ne contractent la maladie.

Exigences relatives à l'apprentissage mixte

Conception et durée

Chaque cours d'apprentissage mixte est divisé en deux volets. Les personnes en apprentissage doivent d'abord achever le volet en ligne à leur rythme, qui comprend des questions de vérification des connaissances tout au long du volet en ligne. Elles doivent ensuite réussir un volet en classe dirigé par un moniteur (pratique des compétences et évaluation) pour obtenir leur certificat. Les apprenants doivent réussir le volet en classe au plus tard six semaines après avoir complété le volet en ligne. Si un apprenant ne se présente pas à une séance en classe durant cette période, il devra acheter un deuxième NIP et reprendre le volet en ligne avant d'être admis dans la salle de classe. Remarque : En Ontario, les personnes en apprentissage disposent de quatre semaines. Le volet en ligne au rythme personnalisé se trouve à l'adresse suivante : <https://lms.redcross.ca/default.php> > Français.

Vérification des connaissances des cours d'apprentissage mixte

Les questions de vérification des connaissances sont une série de questions posées à la fin de chaque module en ligne d'un cours d'apprentissage mixte en ligne. Ces questions permettent de s'assurer que l'apprenant a compris les concepts et qu'il participe activement au cours.

Les personnes participant aux cours d'apprentissage mixte sont toujours tenus de remplir l'évaluation des connaissances à la fin du volet en classe des cours. Les évaluations des connaissances sont obligatoires à la fin de chaque cours si elles sont indiquées dans les *Critères de réussite du cours* dans les normes du programme, quel que soit le mode de prestation.

En raison des exigences réglementaires provinciales, au moment de présenter un programme d'apprentissage mixte, il est possible que vous deviez avoir recours aux documents ou aux outils qui ont été modifiés par rapport à notre programme national. Veuillez visiter le site Web des partenaires de formation dans Secourisme > Ressources pédagogiques et formulaires pour consulter ces articles. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez discuter avec votre gestionnaire de compte.

Préparation des personnes en apprentissage

Les partenaires de formation ayant recours à l'apprentissage mixte ont la responsabilité de préparer leurs apprenants afin qu'ils obtiennent leur certificat de secourisme. On recommande de distribuer le matériel aux apprenants (c.-à-d. les documents des personnes en apprentissage et l'accès au volet en ligne) de trois à quatre semaines avant la séance en classe. Les apprenants ont ainsi la possibilité de terminer le volet en ligne et de se familiariser avec le



contenu du cours, de même que le matériel. Ils doivent recevoir l'ensemble des documents du cours avant le début du volet en ligne.

Les personnes participant au cours doivent aussi recevoir une lettre ou un courriel contenant des renseignements sur les exigences de santé et de sécurité avant de participer au volet en classe. Voici, à titre d'exemple, un modèle de lettre.

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de vous être inscrit au cours d'apprentissage mixte de la Croix-Rouge canadienne. Voici la date et l'endroit du volet en classe.

Nom du cours : [veuillez préciser]

Date et heure : [veuillez indiquer une date et une heure précises]

Lieu : [veuillez inclure les indications]

Dans le cadre de ce cours, vous apprendrez à reconnaître une urgence et à suivre les mesures d'intervention en cas d'urgence : Préparer, Vérifier, Appeler, Secourir. Selon le cours que vous avez choisi, vous acquerrez également plusieurs techniques de secourisme et de RCR, notamment la façon d'effectuer la RCR, de maîtriser une hémorragie et d'immobiliser une partie du corps blessée.

Pour recevoir votre certificat, vous devez réussir le volet en ligne (notamment passer l'évaluation des connaissances en ligne) et le volet en classe. Veuillez apporter la preuve que vous avez terminé le volet en ligne (ce document peut être imprimé après avoir complété tout le contenu) au volet en classe.

Une fois inscrit à un cours d'apprentissage mixte, vous recevrez un courriel de la Croix-Rouge canadienne/Canadian Red Cross indiquant comment accéder au volet en ligne du cours. Après avoir suivi les directives, vous pourrez accéder à votre cours en vous rendant sur le portail macr.croixrouge.ca > Mon Profil > Mes cours en ligne.

Lors du volet en classe, vous participerez à des activités exigeantes, notamment l'exécution d'un exercice de réanimation cardiorespiratoire (RCR) au sol. Si vous souffrez d'un problème de santé ou d'une limitation physique qui pourrait vous empêcher de prendre part à une pratique des techniques, ou si vous avez des questions sur votre capacité de participer pleinement à ce cours, je vous prie d'en discuter avec moi, votre partenaire de formation/moniteur, avant le début du cours. Nous vous conseillons également de porter des vêtements confortables pendant le volet en classe.

Lorsque vous aurez réussi l'évaluation en ligne obligatoire des connaissances et le volet en classe, vous recevrez un certificat. Celui-ci est valable trois ans.

Voici quelques points à ne pas oublier :

- Le volet en ligne porte sur la théorie du secourisme; le volet en classe permet surtout de mettre en pratique la théorie apprise en ligne;*
- Le temps consacré à la formation est très semblable à celui prévu pour le cours traditionnel de deux jours, sauf que la première moitié sera consacrée au volet en ligne au rythme personnalisé et la deuxième au volet en classe accompagné d'un moniteur de secourisme de la Croix-Rouge;*



- *Les questions liées au contenu pendant le volet en ligne doivent être transmises au partenaire de formation ou au moniteur; une fonction de clavardage en direct est disponible sur le site Web pour les questions relatives au système ou aux problèmes techniques;*
- *Veillez à bien gérer votre temps. Le volet en ligne n'a pas été conçu pour être complété en une seule séance, et vous ne devez pas tenter de le terminer la veille du volet en classe;*
- *Il est possible de quitter le volet en ligne à la fin de chacun des modules, et ce, sans avoir à le recommencer. À votre retour, vous passerez au prochain module.*

Au plaisir de vous avoir dans mon cours.

Utilisation des fiches techniques

On a recours aux fiches techniques, qui se trouvent dans Boulevard, pour évaluer les personnes en apprentissage à n'importe quel moment pendant le cours. Cette liste de vérification énumère les éléments d'une technique requis que les apprenants doivent maîtriser pour réussir leur cours. **Si une personne en apprentissage ne maîtrise pas une technique, le moniteur est tenu de remplir une fiche technique pour justifier la raison pour laquelle cette personne a échoué.** La fiche technique sert également de documentation, car certains organismes requièrent des documents attestant de la présence de la personne au cours.

Un journal de progression peut être utilisé de concert avec les fiches techniques afin de suivre l'évolution de la personne en apprentissage ou de toute une classe. Une fois toutes les techniques exécutées avec succès, le moniteur demande à la personne d'inscrire ses initiales à côté de son nom à titre de confirmation. L'apprenant indique ainsi qu'il a obtenu une rétroaction et a été informé de sa maîtrise des techniques. Ces documents seront aussi utiles après le cours puisqu'ils pourront servir de documentation justificative tant pour le moniteur que l'apprenant. Les journaux de progression se trouvent sur la plateforme Boulevard.

Différence entre les normes et les pratiques

Au moment de mettre en pratique les techniques et d'évaluer celles des personnes en apprentissage, les moniteurs doivent porter une attention particulière à la différence entre les normes et les pratiques. Les normes sont documentées dans les fiches techniques et elles représentent des procédures obligatoires et fondées sur des données probantes. Les pratiques constituent des adaptations de normes que les utilisateurs ont adoptées pour diverses raisons (ils voient quelqu'un d'autre adopter la pratique, ils estiment que la pratique est plus facile ou plus rapide que la norme, ils croient que la pratique est plus efficace, etc.). Les moniteurs doivent être en mesure de faire la distinction entre les normes cliniques fondées sur des éléments de preuve (normes) et les pratiques employées par les apprenants. Pour obtenir leur



certificat, les personnes en apprentissage doivent pratiquer l'ensemble des techniques conformément aux normes précisées dans nos programmes et les fiches techniques des cours.

Différence entre les mesures d'adaptation et les modifications

Il arrive parfois que les cours offerts doivent être adaptés pour répondre aux besoins d'apprentissage des apprenants. Il existe deux types de modifications, à savoir :

Les mesures d'adaptation qui permettent de modifier la **façon** dont une personne apprend la matière. Elles n'ont aucune influence sur les critères de rendement.

Les modifications qui changent **la matière** qu'une personne doit apprendre ou démontrer. **Les modifications sont interdites** en raison de l'approbation législative et des règlements sur les droits d'auteur.

Notre objectif est de rendre l'expérience d'apprentissage aussi appropriée que possible pour chaque apprenant au moyen de mesures d'adaptation.

Exemples d'une mesure d'adaptation :

- Réaliser une évaluation des connaissances de vive voix pour les personnes en apprentissage qui éprouvent de la difficulté à lire est une adaptation du format typique, soit une évaluation écrite.
- Permettre à une personne en apprentissage d'exécuter une RCR sur une surface dure et plate comme une table.

Exemples d'une modification :

- Le fait de ne pas exiger qu'une personne en apprentissage effectue une évaluation des connaissances ou de lui permettre de la faire en groupe représenterait une modification.
- Le fait de déclarer qu'une personne en apprentissage a réussi lorsqu'elle ne peut comprimer la poitrine assez profondément, conformément aux critères de la fiche technique sur la RCR.

Les fiches techniques pour chaque technique démontrée décrivent les étapes qui sont essentielles et qui, par conséquent, doivent être démontrées par l'apprenant pour qu'il respecte la norme requise pour le certificat.

Les modifications qui changent ce qu'une personne en apprentissage doit apprendre ou démontrer ne sont pas autorisées.

Attestation de participation : On peut émettre une lettre de participation aux apprenants qui n'ont pas été en mesure de pratiquer les techniques exigées par le cours (selon les fiches techniques des cours). Cette lettre précise qu'ils ont participé à un cours et ont acquis des connaissances précieuses, mais qu'ils n'ont pas réussi à obtenir leur certificat.

macr.croixrouge.ca > Ressources > Ressources supplémentaires



Maintien du certificat dans le cadre du PFM

Maintien du certificat

Une fois que les moniteurs ont obtenu leur certificat de moniteur pour les programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne, ils devront le renouveler tous les trois ans. À la suite du renouvellement de leur certificat, les moniteurs poursuivront cette pratique de trois ans s'ils désirent conserver leurs certificats.

La présence à un renouvellement ne garantit pas le renouvellement du certificat. Si un moniteur ne réussit pas un renouvellement, il peut en suivre un autre. Le stage d'enseignement ne doit pas être utilisé comme outil de rattrapage.

Renouvellement du certificat dans les collectivités éloignées

La disposition concernant l'éloignement a été élaborée afin de veiller à ce que le perfectionnement des moniteurs réponde aux besoins en formation des collectivités et offre une solution de rechange afin que les moniteurs vivant dans les collectivités isolées ou éloignées puissent renouveler leur certificat. **On ne doit appliquer cette disposition, qui n'est pas considérée comme une pratique courante, que dans des cas exceptionnels.**

L'approbation préalable de la Croix-Rouge canadienne est requise.

Pour pouvoir renouveler leur certificat aux termes de la disposition d'éloignement, les moniteurs ou les instructeurs doivent habiter dans une collectivité éloignée ou isolée. Une telle collectivité :

- doit être située à plus de deux heures d'un centre urbain (population de plus de 1 000 habitants), et n'être accessible que par voie terrestre l'hiver ou que par voie maritime l'été;
- ne compter aucun moniteur ou instructeur demeurant à proximité;
- n'avoir accès à aucune séance de renouvellement régulière (une fois tous les trois ans) dans les environs.

Expiration du certificat

Une fois que votre certificat de moniteur ou d'instructeur arrive à échéance, vous ne pouvez plus enseigner de programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne.

Délai de grâce

Si votre certificat de moniteur a expiré au cours des 12 derniers mois et que vous avez donné le nombre de cours requis, vous pouvez demander d'être autorisé à suivre un renouvellement en communiquant avec notre [Centre national de services à la clientèle](#).

Tenue des documents par les partenaires de formation



En plus de fournir les feuilles de résultat de cours à la Croix-Rouge canadienne, les partenaires de formation doivent utiliser les calendriers suivants pour la tenue des documents (numériques ou imprimés).

Documents sur la gestion des cours

- **Feuille de résultat :**
 - Niveau apprenti – 1 an après la date d’expiration du certificat
 - Programme de formation des moniteurs/instructeurs – 1 an après la date d’expiration du certificat
- **Évaluations des cours de moniteur des programmes de secourisme** – 1 an après la date d’expiration du certificat
 - Moniteur de secourisme en milieu de travail (WEFA en anglais) – 3 ans
- Évaluation des connaissances des cours – 1 an après la date d’expiration du certificat
- Documents sur les cours de secourisme en milieu de travail — selon les exigences de WorkSafeBC — 3 ans
- Documents sur les cours de secourisme en mer — selon les exigences de Transports Canada — 7 ans
- Documents sur les cours RMU — selon les exigences législatives provinciales — 5 ans

Supervision des jeunes

Les cours de secourisme jeunesse, auxquels assistent des personnes en apprentissage âgées jusqu’à 16 ans, doivent être supervisés en tout temps par un éducateur communautaire ou un animateur jeunesse. Les apprenants ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance.

Pour ce qui est des cours donnés par un seul éducateur communautaire ou animateur jeunesse, un deuxième adulte doit être disponible pour prêter main-forte dans les situations où l’attention de l’animateur ne serait pas portée exclusivement sur le groupe (p. ex., une urgence médicale). Cela peut comprendre un employé de l’établissement où le cours est donné.



Stage d'enseignement

Objectif du stage d'enseignement

Un stage d'enseignement donne l'occasion à un candidat moniteur ou instructeur de démontrer sa compétence dans une discipline précise et de rehausser son identité professionnelle. Selon le concept de l'apprentissage par la formation, le stage d'enseignement est axé uniquement sur le rôle que joue un moniteur ou un instructeur, y compris les exigences nécessaires pour se préparer à un cours (avant le cours) et donner un cours (pendant le cours), ainsi que les exigences requises à la suite d'un cours (après le cours). Le fait d'inclure un stage d'enseignement dans un programme de formation comporte de nombreux avantages distincts, soit :

- il réduit l'écart entre la théorie et la pratique que l'on observe chez les moniteurs et les instructeurs en formation;
- il permet aux moniteurs et aux instructeurs qui viennent d'obtenir leur certificat d'établir des liens avec leurs pairs;
- il favorise la réflexion sur la pratique;
- il prépare les candidats moniteurs et instructeurs d'une manière qui est mieux adaptée aux salles de classe actuelles;
- il permet aux candidats moniteurs et instructeurs de développer une identité professionnelle en adoptant des pratiques authentiques. Comme c'est le cas dans d'autres professions, les candidats moniteurs et instructeurs seraient ainsi exposés, de même que leurs pairs, aux types de langage, d'écoute, de rédaction, de comportement et d'interaction.

Le stage d'enseignement est une composante obligatoire du programme de formation des moniteurs pour les programmes de secourisme (s'applique aux candidats moniteurs et instructeurs), et il doit être terminé dans l'année suivant la fin des volets de formation animés par un moniteur. Aucune prolongation ne sera accordée après un an sans l'autorisation écrite de la Croix-Rouge canadienne (les prolongations ne seront prises en considération que dans des circonstances exceptionnelles.).

Les candidats moniteurs de secourisme peuvent effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'un cours complet de secourisme général en classe ou d'un cours mixte de secourisme général. Ils ne peuvent pas faire leur stage d'enseignement lors d'un cours de renouvellement ou d'un cours mixte de secourisme d'urgence. Si le stage d'enseignement se déroule dans le cadre d'un cours mixte de secourisme général, le candidat devra établir les plans de leçon pour un cours complet de secourisme général en classe, en plus des plans de leçon pour un cours mixte de secourisme général. Il est recommandé que le candidat observe le déroulement d'un cours de secourisme général en classe avant d'effectuer son stage d'enseignement.



Volets du stage d'enseignement (niveau moniteur)

1. **Volet en ligne du stage d'enseignement** : Les candidats commenceront par effectuer un volet en ligne qui les guidera tout au long du processus associé au stage d'enseignement.

Contenu du volet :

- Avantages d'un stage d'enseignement
- Établissement de liens avec le superviseur du stage d'enseignement
- Établissement d'une grille d'animation
- Organisation des détails du cours
- Planification et logistique
- Collaboration et formulation ou réception de commentaires
- Critères d'évaluation du stage d'enseignement

Ensuite, les candidats commenceront à travailler avec leur superviseur de stage d'enseignement afin de se préparer au cours.

2. **Observation** : Les candidats ont la possibilité d'observer un cours de secourisme de niveau apprenti (donné par un moniteur de la CRC certifié). Il s'agit d'une occasion pour les candidats d'organiser ce qu'ils ont appris, d'observer la façon dont un moniteur certifié travaille avec les personnes en apprentissage et de réfléchir au stage d'enseignement qu'elles feront prochainement. Il ne s'agit pas d'un volet de perfectionnement aux fins de rattrapage et le stage d'enseignement est laissé à la discrétion du candidat dans le but d'appuyer ses besoins en tant qu'apprenant.
3. **Stage d'enseignement** : Chaque candidat aura jusqu'à trois tentatives pour répondre aux critères de réussite. À la suite de chaque tentative, il discutera avec l'instructeur qui lui a donné son cours de moniteur afin de déterminer la façon dont il peut intégrer ce qu'il a appris en vue de s'améliorer.

Les instructeurs peuvent attribuer un stage d'enseignement à la fois aux candidats moniteurs. Au terme de la première tentative, les candidats qui effectueront des stages d'enseignement supplémentaires auront pour priorité d'accomplir les tâches pédagogiques restantes en vue d'obtenir leur certificat. Si un candidat échoue à la suite de la troisième tentative, il devra reprendre la totalité du programme de formation des moniteurs.

Certificat initial et certificat supplémentaire (moniteur)

Les candidats qui veulent obtenir leur certificat initial de moniteur des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne sont tenus de démontrer qu'ils peuvent effectuer chacune des tâches pédagogiques énumérées ci-dessous. Les candidats qui veulent obtenir un certificat de moniteur supplémentaire au fur et à mesure qu'ils enrichissent leur expérience d'enseignement n'auront qu'à démontrer qu'ils peuvent accomplir les tâches marquées d'un



astérisque. Il est attendu que les candidats enseignent selon les principes fondamentaux et respectent les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne en tout temps. Les segments restants du cours doivent être dirigés par le superviseur du stage d'enseignement ou l'instructeur, afin que le candidat puisse apprendre de leur approche à l'enseignement.

| | Tâches pédagogiques | Critères |
|-----------------------|---|--|
| Avant le cours | Planifier par cours et par leçon | <p>Planifier un cours complet incluant les leçons assignées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer où se trouvent les ressources liées au contenu des programmes. - Connaître les lois fédérales et provinciales pertinentes, et s'y conformer. - Utiliser des plans démontrant des techniques de gestion du temps pour chaque leçon. - Déterminer les différents publics d'apprenants qui pourraient se trouver dans les salles de classe et adapter l'enseignement pour répondre à leurs besoins d'apprentissage. - Souligner les points clés de façon claire et concise pour que les apprenants les comprennent. |
| | Préparer les outils pédagogiques et le contenu du cours | <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'équipement approprié pour le programme enseigné, conformément aux Normes des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne. - Intégrer divers outils pédagogiques. - Démontrer un engagement envers un milieu d'apprentissage sûr en utilisant un équipement qui a été entretenu (nettoyé) et entreposé de façon adéquate. |
| | Créer un milieu d'apprentissage sûr | <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les procédures d'urgence appropriées que les apprenants doivent connaître dans un contexte d'apprentissage. - Préparer la façon d'intervenir de façon immédiate lors de situations qui mettent en péril la sécurité physique ou émotionnelle des apprenants. - Préparer le milieu d'apprentissage d'une manière qui protège la sécurité physique des apprenants. |
| | Réviser l'ensemble du contenu des leçons et des activités | <ul style="list-style-type: none"> - Réviser l'ensemble du contenu des leçons et des activités avant de commencer le cours. - S'adapter aux circonstances en constante évolution (comme les mises à jour du contenu des programmes) et aux besoins des apprenants avant de commencer le cours. Intégrer ces éléments dans le cours et les plans de leçon. |



| | | |
|-------------------------|---|--|
| Pendant le cours | Commencer un cours | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer les attentes en matière d'apprentissage et les critères de réussite du cours. - Être attentif aux signaux que les apprenants envoient concernant leur niveau de préparation, leur compréhension et leur participation au processus d'apprentissage (évaluer la façon dont cela aura une incidence sur les plans de leçon). - Agir avec intégrité et faire preuve de responsabilité envers la réussite des apprenants. |
| | Maintenir un milieu d'apprentissage sûr | <ul style="list-style-type: none"> - Accorder de l'importance à la prévention des blessures et à la sécurité dans le milieu d'apprentissage et avec les apprenants. - Déterminer les procédures d'urgence appropriées que les apprenants doivent connaître au début de chaque programme. - Intervenir de façon immédiate lors de situations qui mettent en péril la sécurité physique ou émotionnelle des apprenants. - Reconnaître que les valeurs, les préjugés, les points de vue ou les comportements des apprenants pourraient avoir une incidence sur la qualité de l'expérience d'apprentissage des autres. Être en mesure d'intervenir et de corriger les situations, au besoin. - Utiliser un niveau de langue qui convient à tous les apprenants. |
| | Enseigner des leçons | <p style="color: red;">Cela comprend deux leçons axées sur les techniques et deux leçons axées sur les connaissances (en utilisant des techniques pédagogiques autres que des exposés).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer l'objectif de chaque leçon aux apprenants. - Utiliser un éventail d'activités suscitant la participation active. - Utiliser et entretenir les outils pédagogiques et l'équipement de formation de façon appropriée pour compléter l'apprentissage. - Avoir recours à des leçons permettant aux apprenants d'explorer la mise en pratique des techniques et la prise de décisions. - Démontrer l'application des techniques attendues avec exactitude, selon les normes de la Croix-Rouge canadienne. - Utiliser des cours adéquats pour favoriser l'enseignement, y compris le SU ou le SG qui permettent au candidat d'enseigner deux leçons fondées sur les techniques et |



| | | |
|--|---|---|
| | | <p>deux leçons fondées sur les connaissances. Un candidat maximum peut participer à un stage d'enseignement pendant un cours de SU et deux candidats maximum à un stage d'enseignement pendant un cours de SG.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il ne peut y avoir de stage d'enseignement pendant un cours mixte de secourisme d'urgence. - Il ne peut y avoir de stage d'enseignement pendant un cours de renouvellement. - Il peut y avoir un stage d'enseignement pendant un cours mixte de secourisme général. Si ce type de cours est choisi, le candidat devra établir les plans de leçon pour un cours complet de secourisme général en classe en plus des plans de leçon pour un cours mixte de secourisme général. - Utiliser des plans de leçon démontrant des techniques de gestion du temps pour chaque leçon enseignée. - Souligner les points clés de façon claire et concise pour que les apprenants les comprennent. - Poser des questions et répondre aux questions des apprenants de façon appropriée. - Agir avec intégrité et faire preuve de responsabilité envers la réussite des apprenants. |
| | <p>Évaluer les apprenants et fournir d'autres directives, au besoin</p> | <p>Cette tâche pédagogique est liée à la leçon enseignée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être attentif aux signaux que les apprenants envoient concernant leur niveau de préparation, leur compréhension et leur participation au processus d'apprentissage. - Vérifier que les apprenants comprennent bien le ou les messages communiqués. - Évaluer les apprenants au moyen des outils ou des stratégies de programme disponibles. |
| | <p>Adapter l'approche pédagogique aux besoins d'apprentissage</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner aux apprenants la façon d'improviser et de s'adapter aux situations changeantes au fur et à mesure que leur base de connaissances et de techniques se développe pendant la leçon et le cours. |



| | | |
|-----------------------|--|--|
| | Résoudre des conflits (le cas échéant) | - Avoir recours à des stratégies de résolution de conflits, lorsque cela est nécessaire, pour protéger l'expérience d'apprentissage et l'environnement. |
| | Évaluer les apprenants | Les candidats appuient cet effort; le moniteur certifié autorise le certificat de niveau apprenti. - Évaluer la réussite ou la non-réussite du cours pour chaque apprenant. - Communiquer la réussite ou la non-réussite du cours pour chaque apprenant. |
| | Clore un cours | - Souligner les points clés de façon claire et concise pour que les apprenants les comprennent. - Promouvoir les programmes et les services de la Croix-Rouge canadienne dans les collectivités locales. |
| Après le cours | Nettoyer le matériel de formation | - Entretenir l'équipement de façon appropriée pour optimiser l'apprentissage. - Respecter les Normes des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne. |
| | Remplir les documents nécessaires après le cours | - Connaître les lois fédérales et provinciales pertinentes, et s'y conformer. - Participer de l'ensemble des activités à réaliser après le cours. |
| | Réfléchir à l'expérience | - Effectuer le travail de réflexion dans le cahier d'exercices <i>Principes fondamentaux de pédagogie – Programmes de secourisme</i> . - Discuter des résultats du cours avec le superviseur du stage d'enseignement ou l'instructeur. - Préparer un plan d'apprentissage personnel. |

Certificat – niveau instructeur

Les candidats qui veulent obtenir leur certificat d'instructeur des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne sont tenus de démontrer qu'ils peuvent effectuer chacune des tâches pédagogiques énumérées ci-dessus, de même que les tâches suivantes :

- Établir une relation professionnelle avec les candidats (avant le cours).
- Animer des activités centrées sur les apprenants (pendant le cours).
- Entretenir des liens avec les candidats tout au long du programme de formation (pendant le cours).
- Entretenir des liens avec les candidats tout au long de leur pratique professionnelle (après le cours).

Il est attendu que les candidats enseignent selon les principes fondamentaux et respectent les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne. Les segments restants du cours doivent être dirigés par l'instructeur superviseur, afin que le candidat puisse apprendre de leur approche à l'enseignement.



Points à prendre en considération pour les candidats moniteurs du programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné

Les moniteurs doivent tenir compte de la sécurité et de facteurs pédagogiques uniques afin d'assurer un milieu d'apprentissage sûr et une expérience d'apprentissage réussie pour les personnes en apprentissage lors des cours de secourisme en milieu sauvage ou en région éloignée. Dans le but de veiller à ce que les candidats moniteurs soient prêts à prendre en considération ces facteurs une fois qu'ils auront obtenu leur certificat, ils doivent terminer avec succès au moins une leçon axée sur les techniques et une leçon axée sur les connaissances du stage d'enseignement dans un milieu sauvage ou en région éloignée (salle de classe non traditionnelle). De plus, si les candidats veulent obtenir leur certificat de moniteur du programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné au moyen d'un certificat supplémentaire (s'ils ont déjà un certificat de moniteur des programmes de secourisme de la CRC et s'ils sont en mesure de condenser les exigences du stage d'enseignement), ils devront participer à l'activité préalable au cours « Créer un milieu d'apprentissage sûr » dans les cas où ces mesures diffèrent d'un environnement traditionnel de salle de classe.

Volets du stage d'enseignement (niveau instructeur)

Les candidats instructeurs connaissent bien l'objectif et le processus d'un stage d'enseignement, de même que les considérations relatives à la préparation. De ce fait, ils passeront directement à une observation facultative et commenceront à se préparer pour leur stage d'enseignement avec un instructeur certifié (le volet en ligne n'est pas requis). Ensuite, ils entameront leur stage. Chaque candidat aura jusqu'à trois tentatives pour répondre aux critères de réussite. À la suite de chaque tentative, il discutera avec son maître-instructeur afin d'évaluer la façon dont il peut intégrer les suggestions de celui-ci en vue de s'améliorer. Les maîtres-instructeurs peuvent attribuer un stage d'enseignement à la fois aux candidats instructeurs. Au terme de la première tentative, les candidats qui effectueront des stages d'enseignement supplémentaires auront pour priorité d'accomplir les tâches pédagogiques restantes en vue d'obtenir leur certificat. Si un candidat échoue à la suite de la troisième tentative, il devra reprendre la totalité du programme de formation des instructeurs.

Rôles et responsabilités pendant un stage d'enseignement

La Croix-Rouge :

- Remettre les certificats aux candidats ayant réussi dans les quatre semaines après avoir reçu toute la documentation dûment remplie.

Centre de formation des moniteurs (CFM) :

- Aider le candidat à trouver le bon cours pour effectuer son stage d'enseignement.



- Établir le lien entre le candidat et le superviseur du stage d'enseignement qui évaluera son stage d'enseignement.
- Permettre la communication entre le candidat et l'instructeur.
- Recueillir le formulaire du stage d'enseignement rempli par le candidat.
- Après la réussite du stage d'enseignement du candidat, télécharger le formulaire du stage d'enseignement dûment rempli sur le site Web Ma Croix-Rouge et indiquer la réussite du candidat.

Formateur des cours du programme de formation des moniteurs (instructeur ou maître-instructeur) :

- Examiner le processus du stage d'enseignement avec le candidat avant la fin du cours.
- S'assurer que les candidats comprennent les exigences auxquelles ils doivent satisfaire dans le cadre du stage d'enseignement pour obtenir leur certificat.
- Informer le CFM des noms des candidats qui n'ont pas réussi à satisfaire à toutes les exigences après le cours.
- Fournir au CFM des documents complets sur les candidats qui n'ont pas réussi le programme de formation des moniteurs dans un délai d'une semaine suivant l'échec.



Superviseur de stage d'enseignement ou instructeur :

- Servir de modèle et de guide au candidat, et l'encadrer.
- S'assurer que le candidat est informé à l'avance du stage d'enseignement.
- S'assurer que les rôles du superviseur de stage d'enseignement ou de l'instructeur, ainsi que ceux du candidat, sont clairement définis.
- Planifier le cours en compagnie du candidat et l'aider à surmonter les difficultés rencontrées.
- S'assurer que le candidat connaît les plans de leçon et les réviser avant le cours.
- Être présent durant tout le cours.
- Veiller à ce que le contenu du cours en entier soit présenté avec exactitude.
- Fournir au candidat des commentaires de vive voix et par écrit tout au long du cours, l'informer des domaines nécessitant des améliorations et lui donner l'occasion d'apporter ces améliorations.
- Permettre au candidat de participer à l'évaluation des personnes en apprentissage/des candidats au cours (le superviseur de stage d'enseignement ou l'instructeur autorise le certificat des apprenants/des moniteurs).
- Discuter du résultat final du stage d'enseignement avec le candidat à la dernière journée du cours et formuler tout commentaire pertinent sur le formulaire de stage d'enseignement.

Candidat :

- Soumettre le formulaire de stage d'enseignement au superviseur de stage d'enseignement ou à l'instructeur.
- Terminer avec succès le volet en ligne préparatoire au stage d'enseignement (niveau moniteur uniquement).
- Démontrer les tâches pédagogiques requises.
- Travailler en collaboration avec le superviseur de stage d'enseignement ou l'instructeur.
- Être ponctuel, préparé et organisé.
- Accepter la rétroaction du superviseur de stage d'enseignement ou de l'instructeur avec une attitude positive et une volonté de travailler sur les domaines nécessitant des améliorations.
- Envoyer le formulaire de stage d'enseignement dûment rempli et signé au CFM dès que le stage d'enseignement est terminé.



Rôles et responsabilités des formateurs

Qui peut enseigner les programmes

Les programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne doivent être offerts par un animateur, un moniteur, un instructeur ou un maître-instructeur titulaire d'un certificat. **Les feuilles de résultat soumises sur lesquelles figure le nom d'un formateur dont le certificat est arrivé à échéance ou d'un formateur non autorisé ne seront pas acceptées à des fins de certification.**

Moniteurs pour les cours de niveau apprenti

| | Animateur jeunesse | MON RCR | MON SEC | MON PSP | MON SRE | MON SMS | MON PRMS | MON SVR | MON PR | MON RMU | MON SA |
|---|-----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|--------|---------|--------|
| Prêts à rester! | • | | | | | | | | | | |
| Gardiens avertis | • | | | | | | | | | | |
| RCR A & C | | • | • | | | | | | | | |
| SU | | | • | | | | | | | | |
| SG | | | • | | | | | | | | |
| SU et SVR | | | | | | | | | | | |
| SG et SVR | | | | | | | | | | | |
| Initiation au secourisme | | | • | | | | | | | | |
| Prévention transmission maladie | | • | • | • | • | • | • | • | • | • | • |
| Prendre soin de soi et de son bien-être | | | | • | | | | | | | |
| PSP | | | | • | | | | | | | |
| SU-SE | | | • | | | | | | | | |
| SG-SE | | | • | | | | | | | | |
| Secourisme région éloignée | | | | | • | • | • | | | | |
| Secourisme milieu sauvage | | | | | | • | • | | | | |
| PR en milieu sauvage | | | | | | | • | | | | |
| Secourisme en mer | | | • | | | | | | | | |
| Secourisme avancé en mer | | | | | | | | | • | • | |
| Oxygénothérapie | | | | | | | • | • | • | • | • |
| Gestion des voies respiratoires | | | | | | | • | • | • | • | • |
| Soins vitaux en réanimation | | | | | | | • | • | • | • | • |
| Secourisme avancé | | | | | | | • | | | • | • |
| Premier répondant | | | | | | | • | | • | • | • |
| Répondant médical d'urgence | | | | | | | | | | • | • |
| Transition de PR à SA | | | | | | | • | | | • | • |
| Transition de SRE à SMS | | | | | | | • | | | | • |



| | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------|--|--|--|--|--|--|--|---|--|---|---|---|
| Transition de SAM à PR | | | | | | | | • | | • | • | • |
| Transition de PR à RMU | | | | | | | | • | | | • | • |
| Transition de SA à RMU | | | | | | | | • | | | • | • |
| Transition de RMU à SA | | | | | | | | • | | | • | • |
| Empoisonnement aux opioïdes | | | | | | | | | | | | |

Le formateur peut parfaire ses connaissances en obtenant des certificats supplémentaires. Pour en savoir davantage, veuillez consulter la section [Ajout au certificat de moniteur](#) du programme de formation des moniteurs.

Ajouts au certificat de moniteur

Une fois certifiés, les moniteurs peuvent obtenir d'autres certificats par l'intermédiaire du processus de formation condensé. Vous trouverez ci-dessous un tableau de référence à consulter lors de votre examen de la grille des ajouts aux certificats de moniteurs, à la page suivante.

| | |
|--|---|
| Programme de base Secourisme et RCR | RCR-A, RCR-C, SU, SG, SEM, SU-SE, SG-SE |
| Programme de secourisme en milieu sauvage et éloigné (SMSE) | SRE, SMS, PRMS |
| Programme pour intervenant professionnel | PR, RMU, SA, SVR, SAM |
| Programme de premiers secours psychologiques | SVR, PSSBE |



| | Étape 1 : Vérification des préalables | Étape 2 : Principes fondamentaux de pédagogie | | Étape 3 : Enseignement propre à une discipline | Étape 4 : Stage d'enseignement | | Étape 5 : Certificat |
|--|---|--|------------------------------------|---|---|---|---------------------------------|
| | <i>Être âgé de 18 ans et plus, Certificat de niveau apprenti, évaluation des techniques</i> | <i>Volet en ligne</i> | <i>Volet en classe</i> | <i>Volet en classe</i> | <i>Volet en ligne</i> | <i>Volet en classe</i> | 3 ans |
| Cours de base À Autres cours de base | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis | . |
| Cours de base À Premiers secours psychologiques (PSP) | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| Cours de base ou PSP À Cours SMSE | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Cours de base ou PSP À Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Cours SMSE À Cours de base | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Cours SMSE À Autres cours de SMSE | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis – excepté transfert de MON SRE ou MON SMS à MON PRMS | . |
| Cours SMSE À Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |



| | | | | | | | |
|---|---|---------------------------|---------------------------|---|---------------------------|---|---|
| Cours SMSE | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| À | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| PSP | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| À | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| PSP | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | PSP (volet en classe) | . |
| Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| À | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Cours de base | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| À | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Cours SMSE | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | . | Non requis – déjà terminé | . | . |
| Intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | . |
| À | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | . |
| Autres cours pour intervenant professionnel | . | Non requis – déjà terminé | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | Non requis – déjà terminé | Non requis — sauf les exceptions ci-dessous | . |

Remarques

Les exceptions suivantes s'appliquent au parcours permettant des ajouts à la certification de moniteur :

- Les MON SVR qui ont suivi le cours propre à la discipline du programme d'intervenants professionnels pour obtenir leur certificat doivent effectuer les étapes 1 et 4 (volet en classe du stage d'enseignement seulement) pour obtenir le certificat de MON PR ou de MON RMU.
- Les moniteurs de secourisme en région éloignée (MON SRE) et les moniteurs de secourisme en milieu sauvage (MON SMS) qui désirent obtenir le certificat de moniteur premier répondant en milieu sauvage (MON PRMS) doivent maintenant réussir les étapes 1 et 4 (volets en classe seulement).



Autres certificats d'instructeur

Une fois certifiés, les instructeurs peuvent obtenir d'autres certificats par l'intermédiaire du processus de formation condensé suivant :

1. Ils doivent être titulaires d'un certificat de moniteur dans la nouvelle discipline et effectuer une évaluation des techniques.
2. Ils passeront directement au stage d'enseignement qui doit être supervisé par une superviseure ou un superviseur certifié (ci-après le « superviseur »). Ils devront remplir et soumettre le formulaire de stage d'enseignement — certification additionnelle — niveau instructeur. Une copie de ce formulaire est accessible sur le portail myrc.redcross.ca/fr >Outils > Instructeur de secourisme.
3. Après avoir réussi leur stage d'enseignement et soumis les documents requis, les instructeurs obtiendront leur certificat dans la discipline supplémentaire.

Dérogations aux normes

Les Normes des programmes de la Croix-Rouge canadienne doivent être respectées en toutes circonstances. S'il survient une situation où un moniteur ou un partenaire de formation estime qu'une dérogation aux Normes s'impose, l'approbation de la Croix-Rouge est requise. Les approbations doivent être reçues avant que toute dérogation soit faite par les moniteurs ou les partenaires de formation. Pour demander une dérogation, veuillez en faire la demande par courriel à macrsoutien@croixrouge.ca.

Approbation de modes de prestation différents pour le renouvellement du certificat des intervenants professionnels

Le processus non traditionnel de renouvellement du certificat pour les premiers répondants et les répondants médicaux d'urgence est destiné aux professionnels qui sont titulaires d'un certificat valide, qui suivent régulièrement des formations et qui ont tenu à jour leur certificat alors qu'ils faisaient partie d'un service de secourisme professionnel. Ce processus permet de maintenir l'uniformité des techniques et des connaissances, tout en offrant une option de formation souple pour répondre aux besoins opérationnels d'un service d'intervention en cas d'urgence. Les demandes sont examinées et évaluées au cas par cas.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et présenter une demande, veuillez envoyer un courriel à FAEducation@croixrouge.ca.

Remarque : *Les renouvellements du certificat destinés au grand public ne sont pas admissibles au titre de l'option susmentionnée pour les services ou les organismes d'intervenants professionnels.*



Processus de prolongation des certificats et des stages d'enseignement dans le cadre du programme de formation des moniteurs

Prolongation des certificats dans le cadre du programme de formation des moniteurs

Dans les cas où des circonstances atténuantes empêchent un moniteur ou un instructeur de suivre un renouvellement avant que son certificat arrive à échéance, le moniteur ou l'instructeur peut demander que la période de validité de son certificat soit prolongée. Toutes les demandes de prolongation des certificats de moniteur ou d'instructeur doivent être envoyées par courriel à macrsoutien@croixrouge.ca.

Prolongation des stages d'enseignement dans le cadre du programme de formation des moniteurs

Dans les cas où des circonstances atténuantes empêchent un candidat moniteur ou un candidat instructeur de terminer avec succès son stage d'enseignement dans un délai d'un an après avoir réussi le volet en classe du cours, le candidat moniteur ou instructeur peut demander que la date limite pour terminer son stage d'enseignement soit prolongée. Toutes les demandes de prolongation de la date limite pour terminer les stages d'enseignement des candidats moniteurs ou instructeurs doivent être envoyées par courriel à macrsoutien@croixrouge.ca.

Autres formats des manuels

Puisque nous recevons souvent des demandes de versions PDF ou Word de nos manuels de programme à des fins d'utilisation par des personnes en apprentissage suivant les cours qui souffrent de problèmes de santé comme la dyslexie ou des troubles de la vision, un formulaire de demande a été créé afin d'accélérer le processus permettant d'obtenir ces documents par l'entremise de notre éditeur. Ce formulaire est offert aux partenaires de formation à l'endroit suivant :

macr.croixrouge.ca > Ressources > Ressources supplémentaires.



Rôle : Participation au réseau de soutien des instructeurs

Le réseau de soutien des instructeurs de la CRC comprend un certain nombre de composantes conçues pour appuyer la croissance et le perfectionnement des instructeurs tout au long de leur processus de certification avec la Croix-Rouge.

Chaque instructeur devra se mobiliser et participer à ce réseau de soutien, car il s'agit d'un préalable s'il souhaite demander le renouvellement de son certificat. Chaque instructeur se verra attribuer un maître-instructeur avec qui il établira des liens tout au long de sa période de certification, dans le but de faciliter la croissance et le perfectionnement professionnels (soutien par les pairs).

Responsabilité : Comment créer des milieux sécuritaires

Les milieux d'apprentissage sécuritaires comportent deux éléments, à savoir :

- Le milieu physique
- Le milieu psychologique

Qu'est-ce qu'un milieu physique sécuritaire?

- Exempt de tout danger (p. ex., feu, fils sous tension, éclats de verre)
- Bien éclairé et aéré
- Température confortable
- Se trouve près de toilettes et de sorties
- Permet de mettre en pratique les techniques sans contraintes

Qu'est-ce qu'un milieu psychologique sécuritaire?

- Un milieu psychologique sécuritaire est exempt de violence, d'abus, d'intimidation, d'exploitation, de harcèlement et de discrimination.

Vous trouverez plus de détails sur la création et le maintien d'environnements d'apprentissage sécuritaires, qui nécessitent la mise en place de mesures appropriées avant et pendant le cours, dans le programme de formation des moniteurs. Il incombe au personnel enseignant d'intervenir lors de situations où la sécurité de l'environnement physique ou psychologique est menacée (ou est susceptible de l'être).



Prestation du cours de premiers secours psychologiques

Avant le cours

- Aménagez la pièce de façon à ce qu'il y ait des tables pour le travail en équipe ainsi qu'un espace où les personnes en apprentissage peuvent se réunir pour effectuer des séances de débriefage ou participer à des activités avec tout le groupe. Lors des discussions avec l'ensemble du groupe, placez les apprenants en cercle pour qu'ils soient tous sur un pied d'égalité et puissent s'exprimer librement.
- Assurez-vous que l'espace de formation demeure privé.
- Choisissez de préférence un éclairage naturel.
- Allouez un espace pour la réflexion privée, au besoin.
- Invitez les apprenants à choisir de la musique douce qui sera diffusée à leur arrivée et pendant les pauses.
- Prenez des dispositions pour accommoder les personnes souffrant d'allergies ou sensibles aux odeurs fortes.
- Prévoyez des mouchoirs pour les apprenants.

Pendant le cours

- Les activités brise-glace, les jeux et les traditions communautaires sont d'importants éléments de la formation et devraient être utilisés tout au long des séances pour permettre aux personnes en apprentissage d'en apprendre davantage les uns sur les autres, et pour faciliter la transition entre les différentes conversations et les thèmes abordés.
- La Charte de groupe est un élément essentiel du cours. Vous devez absolument trouver du temps pour tenir une discussion constructive sur la sécurité de l'environnement d'apprentissage à laquelle tous les apprenants prendront part.
- Il est entendu que toutes les personnes présentes dans la classe ont participé à la conversation sur la charte de groupe et s'engagent à respecter la confidentialité des conversations. Les personnes n'y ayant pas participé ne seront pas acceptées dans la classe.
- Assurez-vous régulièrement que tous les apprenants sont à l'aise avec les discussions.

Après le cours

- Une fois la formation terminée, les partenaires de formation doivent effectuer un suivi auprès du personnel enseignant pour dresser le bilan des réussites et des points à améliorer.
- Les moniteurs devraient réviser régulièrement leur plan de mieux-être régulièrement.

Remarque : Dans le présent contexte, les moniteurs et les maîtres-instructeurs de PSP sont des éducateurs ET NON des conseillers.

Les situations qui mettent en péril la sécurité physique ou psychologique des personnes en apprentissage exigent que le personnel enseignant intervienne *de façon immédiate*.



Une menace contre le milieu d'apprentissage physique peut prendre la forme d'actes violents, d'une utilisation inappropriée de l'équipement, de blessures non intentionnelles ou de contacts inappropriés. La menace peut provenir d'un apprenant en classe ou d'une autre personne à l'extérieur. La menace peut également se présenter sous forme de phénomènes météorologiques extrêmes (entraînant des inondations ou une panne d'électricité) ou de contamination en raison de la présence de produits chimiques ou de liquides organiques. Ces menaces sont habituellement évidentes et objectives. Si vous devez composer avec une menace contre le milieu physique, vous devez intervenir pour assurer votre propre sécurité et celle des apprenants.

En cas de menace **à l'intérieur** de la classe, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

1. Si nécessaire, procédez à l'éviction de l'apprenant fautif ou demandez aux apprenants d'évacuer la classe. Soyez conscient de votre propre sécurité et de celle des apprenants. Faites preuve de jugement en fonction de la situation.
2. Au besoin, demandez l'aide d'une personne sur place pour vous aider à superviser la classe.
3. Fournissez des soins à toute personne malade ou blessée. Appelez le 911 ou le numéro d'urgence local afin d'obtenir de l'aide médicale, si nécessaire.
4. Avisez votre partenaire de formation et les forces de l'ordre s'il s'agit d'un incident violent.
5. Décidez s'il est possible de poursuivre le cours. Il se pourrait que vous deviez utiliser d'autres locaux.
6. Documentez l'incident, ainsi que les mesures qui ont été prises. Remettez votre rapport à votre partenaire de formation aux fins de suivi.

Lorsque la menace survient **à l'extérieur** de la classe, il peut s'avérer plus prudent de demeurer à l'abri à l'intérieur de la classe. Faites preuve de jugement en fonction de la situation. Appelez le 911 ou le numéro d'urgence local, au besoin.

Les menaces contre le milieu psychologique incluent le racisme, le harcèlement (y compris le harcèlement sexuel), l'intimidation et l'humour inapproprié. Ce genre de menace est plus subjectif et peut être moins évident que les menaces physiques. Si vous devez composer avec une menace contre le milieu psychologique, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

1. Soyez conscient de la situation et des répercussions sur l'apprenant.
2. Consultez discrètement l'apprenant victime de harcèlement et intervenez immédiatement. Le harcèlement et l'intimidation ne doivent pas être tolérés.
3. Rencontrez l'apprenant fautif et indiquez-lui clairement que le comportement inapproprié doit cesser.



4. Si l'apprenant fautif persiste, évincez-le de la classe. Au besoin, demandez l'aide d'une personne sur place pour vous aider à superviser la classe.
5. Documentez l'incident, ainsi que les mesures qui ont été prises. Remettez votre rapport à votre partenaire de formation aux fins de suivi.

Responsabilité : Prise en considération des lois en matière d'enseignement

Les cours de secourisme menant à la certification sont assujettis aux lois provinciales et territoriales. Dans le cas des cours de secourisme en mer, ils sont régis par Transports Canada. Quant aux programmes pour intervenant professionnel, ils sont souvent régis par des organismes chargés de la délivrance de permis.

Les lois peuvent avoir une incidence sur le contenu des programmes, la durée des cours et le maintien du certificat. Le personnel enseignant doit connaître les exigences locales en matière d'enseignement et les appliquer. Cela pourrait comprendre l'utilisation particulière de ce qui suit :

- Outils
- Méthodes d'enseignement
- Évaluations des connaissances
- Méthodes d'évaluation

Des détails sur les lois applicables propres aux programmes se trouvent à l'adresse www.croixrouge.ca/legislationsecourisme.

Visitez le portail Ma Croix-Rouge > Outils > Programme de secourisme > Outils provinciaux afin d'obtenir des ressources applicables à chaque province ou territoire où vous donnez des cours.

Responsabilité : Maintien du certificat

Il incombe aux membres du personnel enseignant de maintenir leurs certificats conformément aux exigences de la Croix-Rouge canadienne. Cela comprend le renouvellement du certificat tous les trois ans.

Responsabilité : Juridique – Programme de formation des moniteurs

En qualité de moniteur de la Croix-Rouge canadienne, vous pourriez être tenu responsable des actes d'une personne en apprentissage qui met en pratique des techniques de secourisme ou de RCR/DEA que vous lui avez enseignées et qui ne font pas partie du programme des cours de la Croix-Rouge, ou qui s'avèrent non conformes à celui-ci. Afin de réduire le plus possible le risque de responsabilité pour négligence, il est souhaitable que les moniteurs suivent les recommandations ci-dessous :

- Offrez de la formation qui est conforme aux plus récentes données scientifiques énoncées dans notre programme.



- En tant que moniteur, vous devez vous en tenir au *contenu des cours* et au matériel dont disposent les personnes en apprentissage lorsque vous leur enseignez. Si on vous pose des questions à propos d'un sujet qui dépasse la portée d'un cours, précisez que ce thème ne s'inscrit pas dans le cours. Si toutefois vous décidez de répondre à la question, spécifiez, afin de vous décharger de toute responsabilité, que ces renseignements ne font pas partie du contenu de ce cours de la Croix-Rouge canadienne et que, par conséquent, celle-ci ne souhaite pas que quiconque s'appuie sur ces renseignements lors d'une situation où des gens doivent recevoir les premiers soins.
- En tant que membre du personnel enseignant de la Croix-Rouge canadienne, il vous incombe de mettre à jour vos connaissances et vos techniques de secourisme. À mesure que progresse la recherche, les premiers soins évoluent. Les outils des moniteurs et les produits des apprenants à jour de la Croix-Rouge canadienne traitent de ces changements. En qualité de moniteur, il vous revient de demeurer à l'affût des pratiques actuelles de la Croix-Rouge canadienne et de donner un enseignement adéquat à partir de la date où vous avez reçu votre certificat original, selon les recommandations de la Croix-Rouge canadienne. Il vous incombe de vous assurer que la Croix-Rouge a vos coordonnées à jour (courriel), de sorte que vous puissiez recevoir les avis de mises à jour.
- Le contenu du cours que vous donnez doit être axé sur la prévention des blessures et les premiers soins à prodiguer, et non sur les causes des blessures. De plus, aucune démonstration de secouristes diagnostiquant des blessures ne doit avoir lieu durant le cours.

Responsabilité : Code vestimentaire

Les instructeurs doivent porter un chandail ou un dossard portant le logo de la CRC lorsqu'ils donnent un cours de moniteur de la CRC.

NORMES DE CONDUITE

Les membres du personnel enseignant examineront et signeront les normes de conduite au moment de suivre leur cours initial ou de demander le renouvellement de leurs certificats, ou dans le cadre de mises à jour.

Les normes de conduite sont disponibles sur macr.croixrouge.ca > Normes > Normes de conduite des programmes de secourisme de la Croix-Rouge.



Assurance de la qualité

La Croix-Rouge canadienne veut s'assurer que les cours et programmes de secourisme ainsi que les ateliers de secourisme sont de la plus haute qualité, qu'ils offrent un environnement d'apprentissage sécuritaire et qu'ils répondent aux normes de la Société. L'assurance de la qualité s'inscrit dans un processus continu visant à garantir la prestation des programmes de secourisme les plus efficaces et les plus sécuritaires au Canada. **La Croix-Rouge canadienne s'attend à ce que tout le personnel enseignant donne les cours conformément aux Normes nationales des programmes de secourisme de la Croix-Rouge canadienne, aux Guides de prestation de la Croix-Rouge canadienne et aux clauses de l'Entente de partenaire de formation, en collaboration avec les partenaires de formation.**

Aux fins du présent processus, le terme « **personnel enseignant** » désigne une personne qui est titulaire de l'un des titres ou des certificats suivants : animateur, moniteur, instructeur ou maître-instructeur.

Si elle a des raisons de croire que l'une des attentes susmentionnées n'a pas été satisfaite ou maintenue, la Croix-Rouge canadienne pourrait ouvrir un dossier d'assurance de la qualité, qui pourrait mener à l'obligation de prendre des mesures correctives, ou encore suspendre, voire révoquer le certificat du personnel enseignant concerné.

Problèmes liés à l'assurance de la qualité

Diverses situations peuvent entraîner l'ouverture d'un dossier d'assurance de la qualité et une enquête.

Tout incident impliquant un membre du personnel enseignant ou un partenaire de formation qui adopte ou perpétue un comportement qui n'est pas conforme aux pratiques suivantes :

- Normes nationales des programmes et Guides de prestation
- Contenu du programme
- Code de conduite
- Normes de comportement
- Principes fondamentaux
- Lignes directrices sur l'image de marque
- Politiques et procédures de la CRC
- Exigences législatives
- Entente de partenaire de formation

Les situations suivantes peuvent également entraîner l'ouverture d'un dossier d'assurance de la qualité :

- Le dépôt d'accusations criminelles ou l'allégation d'inconduites graves à l'encontre d'un membre du personnel enseignant ou d'un partenaire de formation.
- La fausse représentation de partenariat avec la Croix-Rouge canadienne.



- L'utilisation abusive de l'emblème de la Croix-Rouge canadienne.
- Les certificats non valides.
- L'identification de problèmes liés à l'assurance de la qualité lors d'un contrôle de la qualité.
- Le non-respect par le personnel enseignant ou le partenaire de formation des mesures correctives prescrites par la Croix-Rouge canadienne.

Pratiques en matière d'assurance de la qualité

La Croix-Rouge canadienne peut décider d'évaluer la qualité d'un cours, les aptitudes du personnel enseignant et le respect des normes de la Croix-Rouge de l'une des façons suivantes sans envoyer de préavis au personnel enseignant ou au partenaire de formation :

- la Croix-Rouge peut envoyer un représentant *observer* un cours, en tout temps et sans avis préalable;
- la Croix-Rouge peut envoyer un représentant évaluer l'enseignement du personnel enseignant d'un cours (en classe ou en apprentissage virtuel), en tout temps et sans avis préalable;
- la Croix-Rouge peut effectuer un suivi auprès des apprenants identifiés sur la feuille de résultat et leur poser des questions sur la façon dont le cours a été offert;
- les apprenants seront invités à s'adresser directement à la Croix-Rouge pour formuler leurs commentaires;
- la Croix-Rouge peut examiner les formulaires d'évaluation des cours qui sont remplis par les apprenants lors des cours;
- un représentant de la Croix-Rouge peut décider d'examiner les techniques du personnel enseignant en tout temps et sans préavis.

Processus d'assurance de la qualité

Toute situation justifiant l'ouverture d'une enquête liée à l'assurance de la qualité sera traitée de la manière décrite ci-dessous. La gravité de la situation déterminera le niveau d'enquête qui s'impose, et on tentera par tous les moyens de la résoudre dans les meilleurs délais. Il n'est pas nécessaire de suivre toutes les étapes du processus d'assurance de la qualité pour chaque situation. Chaque enjeu d'assurance de la qualité fera l'objet d'un examen approfondi.

- 1- Une préoccupation ou une plainte est communiquée à la Croix-Rouge canadienne. Conformément à la Politique sur la protection des renseignements personnels et à la Politique de confidentialité de la Croix-Rouge, l'identité de la personne plaignante demeurera confidentielle. Cette information sera transmise lors de la communication de la préoccupation ou de la plainte.
- 2- Un avis à ce sujet sera envoyé au personnel enseignant ou au partenaire de formation concerné. Le délai raisonnable pour y donner suite (dix jours ouvrables) sera indiqué dans l'avis, ainsi que les coordonnées des représentants de la Croix-Rouge avec qui communiquer.
- 3- Une enquête sera menée pour s'assurer de bien comprendre la situation.



- 4- L'agente ou l'agent (ci-après l'« agent », Assurance de la qualité et l'équipe d'élaboration des programmes de Prévention et sécurité détermineront les mesures appropriées à prendre pour régler la situation, qui seront communiquées au personnel enseignant ou au partenaire de formation.
- 5- Les dossiers de toutes les enquêtes liées à l'assurance de la qualité seront conservés dans un fichier numérique lié au dossier du personnel enseignant ou du partenaire de formation dans le système de gestion des relations avec la clientèle. Le personnel enseignant ou le partenaire de formation peut demander à voir ce dossier. Toutefois, les noms des autres personnes ayant participé à l'enquête ainsi que celui des personnes plaignantes demeureront confidentiels, à moins d'avoir reçu au préalable l'autorisation écrite expresse et la permission de divulguer ces renseignements.

L'équipe Pratiques professionnelles et assurance de la qualité

L'équipe Pratiques professionnelles et assurance de la qualité (PPAQ), sous la direction de l'agent, Assurance de la qualité, vise à assurer et à améliorer la qualité des programmes de Prévention et sécurité au sein de la Croix-Rouge canadienne.

Cette équipe hybride composée d'employés et de bénévoles travaille à la conception et à la mise en œuvre d'un cadre d'assurance de la qualité. Par le biais de l'éducation et du mentorat, elle vise à instaurer une approche proactive de l'assurance de la qualité dans tous les programmes de prévention et de sécurité de la Croix-Rouge canadienne. Les membres de l'équipe PPAQ soutiennent tous les partenaires de formation et les personnes en apprentissage qui suivent les cours en assurant une surveillance et un contrôle très efficaces des normes du programme. De cette façon, l'équipe contribue au maintien des relations établies avec les organismes de réglementation, les organisations et les parties prenantes internes et externes.

Outils pour les enquêtes d'assurance de qualité

Audits

Un audit est une évaluation systématique et objective d'un organisme, d'un programme spécifique ou d'un cours afin de déterminer :

- si les activités sont conformes aux normes et lignes directrices établies;
- si les outils d'apprentissage, l'équipement et le contenu des cours prévus sont disponibles et utilisés de manière efficace;
- si l'organisme et son personnel sont adéquatement équipés, qualifiés et capables de délivrer le contenu requis.

Entretiens

Toute personne affiliée à un cours de formation de la CRC peut être contactée afin de répondre à des questions relatives à ce cours. Cette prise de contact peut se faire en personne ou virtuellement. Les méthodes d'entretien comprennent, sans s'y limiter, les courriels, les appels téléphoniques ou les enquêtes. Les questions posées lors des entretiens visent à déterminer :



- le respect des normes et des lignes directrices établies;
- la fidélité du contenu des cours dispensés;
- la disponibilité et l'utilisation efficace des outils, équipements et ressources d'apprentissage prévus;
- les expériences de participation dans l'environnement d'apprentissage.

Résolution des problèmes liés à l'assurance de la qualité

L'objectif de l'assurance de la qualité est d'assurer une qualité de formation constante et de maintenir l'intégrité et la réputation de la CRC et de ses programmes. En tout temps, la CRC tentera de résoudre le problème à la satisfaction de toutes les parties concernées. Si les problèmes ne peuvent être résolus ou si un consensus ne peut être atteint, un plan de redressement peut être élaboré.

La résolution d'une enquête d'assurance qualité peut, selon la situation, entraîner la révocation ou la suspension d'une ou de plusieurs certifications d'instructeur ou la résiliation d'une entente avec un partenaire de formation. La révocation ou la suspension du certificat d'un moniteur ou d'un instructeur dans le cadre du processus d'assurance de la qualité peut également entraîner la révocation ou la suspension du statut de partenaire de formation de cette personne, le cas échéant.

Affaires criminelles

Qu'une plainte ait été ou non déposée, le certificat d'un membre du personnel enseignant sera suspendu immédiatement s'il est accusé d'un quelconque crime sexuel, de voies de fait, de fraude, de vol, de malversation ou d'un autre délit, qui selon le directeur du programme ou son remplaçant, pourrait mettre en péril la sécurité personnelle, les intérêts de propriété, ou l'intégrité et la réputation d'un programme ou de la Croix-Rouge canadienne. La suspension demeurera en vigueur jusqu'à la résolution de l'affaire criminelle ou jusqu'à ce que le processus de règlement du problème lié à l'assurance de la qualité soit complété.

Le certificat d'un membre du personnel enseignant sera révoqué si ce dernier est reconnu coupable d'un des délits susmentionnés. La révocation sera annulée si l'affaire est renversée en appel. Après avoir purgé sa peine, la personne peut entreprendre des démarches afin de demander l'obtention d'un certificat. Cette demande sera étudiée à la lumière de toutes les circonstances du délit, et des conditions particulières peuvent être imposées par le directeur du programme ou son remplaçant.

Documents requis dans le cadre du processus d'enquête sur l'assurance de la qualité

Les documents relatifs à tous les cas d'assurance de la qualité sont consignés dans un fichier numérique lié au dossier du personnel enseignant et/ou du partenaire de formation aussi



longtemps qu'il est raisonnablement nécessaire pour gérer la situation, tel que requis par la loi ou fixé par le système de gestion des relations avec la clientèle. La CRC peut décider de conserver ces documents au-delà de la période requise si elle estime que la préoccupation ou la plainte n'est pas un événement isolé ou qu'un aspect de celle-ci n'est toujours pas réglé.

Tous les dossiers d'assurance de la qualité comprennent notamment les documents suivants :

- une description du problème;
- une copie de la lettre de notification du problème indiquant clairement la date à laquelle elle a été communiquée;
- une copie de la lettre de conclusions indiquant clairement la date à laquelle elle a été communiquée;
- une copie signée de l'accusé de réception de la lettre de conclusions, le cas échéant;
- une copie de toutes les données suivies concernant la situation;
- une copie de tout audit réalisé en lien avec le problème.

Le personnel enseignant ou le partenaire de formation peuvent demander l'un ou l'autre des documents susmentionnés. Toutefois, les noms des autres personnes ayant participé à l'enquête ainsi que celui des personnes plaignantes, demeureront confidentiels conformément aux politiques de la Croix-Rouge canadienne en matière de confidentialité et de protection des renseignements personnels.



Lignes directrices concernant les médias sociaux

Bien que la Croix-Rouge canadienne encourage l'utilisation des médias sociaux et reconnaisse qu'ils peuvent constituer des ressources précieuses, veuillez garder à l'esprit que vous ne pouvez pas utiliser l'emblème ou le logo de la Croix-Rouge sur vos comptes de médias sociaux, à moins que vous partagiez un message provenant d'un compte officiel de la Croix-Rouge ou qu'elle vous ait donné l'autorisation de le faire. De plus amples renseignements sur les lignes directrices concernant les médias sociaux se trouvent à l'emplacement suivant :

[Ma Croix-Rouge](#) > Normes > Politiques de la Croix-Rouge



Lignes directrices concernant l'emblème

Emblème de la Croix-Rouge

La croix rouge — cinq carrés rouges de dimensions égales qui forment une croix sur fond blanc — est un des emblèmes les plus connus au monde. Toutefois, c'est aussi un des plus mal compris. Quelle est sa véritable signification ?

Origine de l'emblème

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est né sur un champ de bataille en 1859, à Solférino, en Italie. Henry Dunant, homme d'affaires suisse, a été témoin des suites horribles d'une bataille sanglante qui a laissé 40 000 morts et blessés sur le champ de bataille. Les services médicaux militaires ou locaux qui pouvaient s'en occuper étaient rares. Horrifié par ce spectacle, Dunant a rassemblé les villageois locaux pour qu'ils s'occupent des blessés. Il a veillé à ce que les blessés des deux camps en conflit reçoivent de l'eau, de la nourriture et des soins médicaux rudimentaires. Cette expérience a changé la vie de Henry Dunant.

Quelques années plus tard, en 1863, Henry Dunant et quatre autres Suisses ont organisé une conférence internationale, incluant des délégués provenant de 14 pays différents. Outre l'adoption de résolutions permettant d'établir des sociétés offrant des secours aux soldats blessés (les futures Sociétés nationales de la Croix-Rouge puis, plus tard, du Croissant-Rouge), les délégués de la conférence ont aussi adopté la croix rouge sur fond blanc en tant qu'emblème distinct et uniforme permettant d'identifier le personnel médical et les installations.



Objectif

De nos jours, l'emblème de la croix rouge continue d'être un symbole de protection et de neutralité internationalement reconnu. L'emblème désigne les services médicaux militaires, les personnes, ainsi que les programmes et les biens liés aux activités humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Autres emblèmes

Le croissant rouge et le cristal rouge sont des symboles équivalents à celui de la croix rouge. Les trois emblèmes ont le même statut aux yeux du droit international. Observant les lois de leur pays, les Sociétés nationales peuvent utiliser l'un des trois emblèmes pour signaler leur travail. Vous pourrez alors apercevoir, dans d'autres pays, des membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arborant la croix rouge, le croissant rouge ou le cristal rouge.



Usage restreint de l'emblème

Aucune organisation — sauf la Croix-Rouge canadienne et les services médicaux des forces armées — ne peut utiliser l'emblème de la croix rouge au Canada. Il doit être facilement reconnu et respecté dans le monde entier comme symbole fiable de protection et d'aide humanitaire. L'utilisation en est régie par la *Loi sur les Conventions de Genève*, la *Loi sur les marques de commerce* et la *Loi constituant en corporation la Canadian Red Cross Society*.

Répercussions relatives à l'abus de l'emblème

Lien vers des renseignements sur l'utilisation abusive de l'emblème :

<http://www.croixrouge.ca/a-propos-de-nous/au-sujet-de-la-Croix-Rouge-canadienne/embleme-de-la-Croix-Rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme>

Symbole universel du secourisme

Le symbole universel du secourisme est représenté par une **croix blanche sur fond vert**. Il permet de reconnaître un poste de secours, une trousse de premiers soins ou tout autre objet relatif au secourisme.



Guide officiel des normes graphiques sur l'image de marque destiné aux partenaires de formation

Lignes directrices concernant l'utilisation du logo Partenaire de formation sont disponibles :

[Ma Croix-Rouge](#) > Normes > Normes graphiques pour les partenaires de formation



Coordonnées de la Croix-Rouge canadienne

Centre national de services à la clientèle – Secourisme, natation et sécurité aquatique
1305, 11^e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta) T2C 3P6

Téléphone : 1 877 356-3226
Télécopieur : 1 800 811- 8877
macrsoutien@croixrouge.ca

Suivez-nous à :

<https://www.facebook.com/CroixRougeCanadienne>
<https://twitter.com/CroixRougeCanadienne>
<https://www.instagram.com/CroixRougeCanadienne/>
<http://www.croixrouge.ca/blog/accueil>



Glossaire

| | | |
|----------|-----------------------------------|---|
| A | À jour | Un membre du personnel enseignant ou un apprenant titulaire d'un certificat de secourisme à jour. Le certificat ne doit pas être expiré ni être en délai de grâce. |
| | ACQ | Amélioration continue de la qualité. |
| | Adulte | RCR de niveau A et C : 8 ans et plus. Pour le programme d'intervenant professionnel : dès l'âge de la puberté (adolescence). |
| | Apprenant | Toute personne qui participe à une activité d'apprentissage de la CRC. Voir aussi « personne en apprentissage ». |
| B | Barrière de protection | Article qui permet d'éviter le contact direct avec les liquides corporels d'autrui. Une barrière de protection, comme les protecteurs faciaux avec filtre ou les masques de réanimation avec valve antiretour et filtre, peut être employée lorsque l'on pratique la respiration artificielle ou la RCR. Elle aide à réduire le risque de transmission de maladies contagieuses par le biais des liquides corporels, et ce, tant chez le secouriste que chez la personne malade ou blessée. |
| | Bébé/nourrisson | De la naissance à 1 an. |
| C | Collectivité éloignée | Collectivité qui est située à plus de deux heures d'un centre urbain (dont la population est supérieure à 1 000 habitants) et qui est accessible uniquement en voiture l'hiver ou en bateau l'été. Aucun instructeur ne demeure à proximité. Aucune séance de renouvellement de certificat n'est offerte régulièrement dans les environs (une fois tous les trois ans). |
| | Cours menant au certificat | Permet à l'apprenant d'obtenir un certificat, ou toute autre attestation écrite, comprenant une date d'expiration. |
| D | DEA de pratique | Le défibrillateur externe automatisé de pratique possède les caractéristiques essentielles nécessaires pour apprendre les techniques appropriées à son utilisation, et doit inclure des électrodes adhésives et des instructions vocales pour divers scénarios. |
| E | | |
| | En règle | Un moniteur en règle n'a pas fait l'objet d'un dossier d'assurance de la qualité actif au cours des trois dernières années. |



| | | |
|----------|---|--|
| | Enfant | RCR de niveau A, B et C : de 1 an à 8 ans Pour le programme d'intervenant professionnel : de 1 an jusqu'à l'âge de la puberté (adolescence). |
| | Exigences après le cours | Il s'agit des dernières étapes à franchir une fois les cours terminés. |
| G | Garrot commercial | Un garrot commercial est un dispositif préassemblé qui est utilisé pour endiguer le flux sanguin d'une personne victime d'une hémorragie traumatique. Les garrots commerciaux incluent ce qui suit : un guindeau, une sangle robuste ayant une largeur approximative d'un pouce et demi à deux pouces, et un point de verrouillage. |
| I | ILCOR | Comité de liaison internationale sur la réanimation qui coordonne la présentation de données scientifiques sur la réanimation. |
| | Intervenant en soins de santé | Médecins, personnel infirmier, ambulanciers paramédicaux et professionnels de la santé (p. ex., thérapeutes autorisés, ergothérapeutes, physiothérapeutes). |
| L | Lettre de participation | Preuve de présence à un cours au cours duquel les apprenants ne sont pas évalués ou n'obtiennent pas de certificat en fonction de leurs connaissances et de leurs techniques. |
| | Lettre de participation au cours | Les Normes des programmes de secourisme, ainsi que les règlements provinciaux, exigent que les candidats exécutent toutes les techniques avec succès avant d'obtenir leur certificat. Cette lettre reconnaît et félicite les apprenants qui éprouvent des difficultés à démontrer ou à acquérir les compétences requises, pour leur présence et leur participation aux cours de certification de la Croix-Rouge canadienne. L'apprenant doit avoir suivi l'intégralité du cours. |
| M | Mannequin | Mannequin utilisé à des fins de pratique qui permet d'observer l'expansion et la contraction de sa cage thoracique lorsqu'il est ventilé. |
| | Masque de réanimation de poche | Le masque de réanimation de poche, transparent et flexible, assure un contact hermétique avec le nez ou la bouche d'une personne. L'ouverture est dotée d'un filtre ou d'une valve qui vous protège contre le contact avec les liquides corporels et l'expiration de la respiration de la personne à qui vous prodiguez des soins. |
| | Mise à jour | Mise à jour des techniques et des connaissances selon les normes actuelles pour un même certificat. |



| | | |
|----------|---|---|
| | Mise à niveau | Perfectionnement des techniques et des connaissances acquises dans un cours de la Croix-Rouge en suivant un cours de niveau supérieur. Lorsqu'on utilise le terme « mise à niveau », on doit toujours faire allusion à ce qui en fait l'objet. |
| O | Organisme de secourisme reconnu | Organisme national de formation |
| | Organismes nationaux de formation | Les organismes nationaux de formation collaborent afin d'harmoniser les lignes directrices canadiennes en matière de secourisme et de réanimation en fonction des dernières données scientifiques. Les organismes nationaux de formation comprennent la Croix-Rouge canadienne, l'Ambulance St-Jean, la Fondation des maladies du cœur (RCR seulement), la Société de sauvetage et la Patrouille canadienne de ski. |
| P | Personne en apprentissage | Toute personne qui participe à une activité d'apprentissage de la CRC. Voir aussi « apprenant ». |
| | Personnel enseignant | Certificats et titres de la Croix-Rouge canadienne, y compris : animateur, moniteur, instructeur et maître-instructeur. |
| | Premier répondant | Une personne ayant été formée en soins d'urgence et qui peut être appelée à donner de ces soins dans le cadre de son travail. Il s'agit souvent de la première personne qualifiée à intervenir en cas d'urgence. |
| | Prolongation de la période de validité du certificat | Période approuvée après l'expiration du certificat d'un moniteur. Celui-ci peut demander à la Croix-Rouge canadienne de prolonger la période de validité de son certificat pour continuer de donner des cours jusqu'à ce qu'il puisse suivre un renouvellement. |
| R | RCR niveau A | Réanimation cardiorespiratoire/défibrillation externe automatisée; inclut la RCR pour les adultes |
| | RCR niveau B | Réanimation cardiorespiratoire/défibrillation externe automatisée; inclut la RCR pour les enfants et les bébés, les obstructions des voies respiratoires chez les enfants et les bébés, les barrières de protection et les masques de réanimation de poche (seulement dans le cadre du cours Secourisme général et d'urgence – Soins aux enfants). |
| | RCR niveau C | Réanimation cardiorespiratoire/défibrillation externe automatisée; inclut la RCR pour les adultes, les enfants et les bébés. |
| | Recommandée | Matériel, équipement et normes qui améliorent la qualité d'un programme et rendent l'expérience plus agréable pour les apprenants. Les apprenants devraient avoir un accès continu au matériel et à l'équipement, en plus de pouvoir consulter les normes au besoin. |



| | | |
|----------|--|---|
| | Renouvellement du certificat | Condition pour conserver son certificat; Confirmation et maintien périodique des techniques et des connaissances. |
| | Répondant médical d'urgence | Un intervenant ayant terminé avec succès un programme de formation reconnu portant sur les soins à apporter à une personne malade ou blessée, et sur les moyens de transporter une personne malade ou blessée. |
| | Requis | Matériel, équipement et normes que les moniteurs doivent procurer aux apprenants afin de respecter les normes du programme et de fournir le matériel nécessaire aux apprenants. |
| | RSFDP de la Fédération internationale | Réseau de secourisme fondé sur des données probantes de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. |
| S | Stage d'enseignement | Possibilité de mettre en pratique les techniques et les connaissances acquises tout au long du processus de formation des animateurs, des moniteurs ou des instructeurs, dans une salle de classe traditionnelle et aux côtés des apprenants, et de recevoir les conseils d'un superviseur de stage d'enseignement. |



Acronymes

| | | |
|---------------------------------------|------------|--|
| Certificats de niveau apprenti | GA | Gardiens avertis |
| | GVR | Gestion des voies respiratoires |
| | OT | Oxygénothérapie |
| | PR | Premier répondant |
| | PRMS | Premier répondant en milieu sauvage |
| | PSSBE | Prendre soin de soi et de son bien-être |
| | RCR | Réanimation cardiorespiratoire |
| | RMU | Répondant médical d'urgence |
| | SA | Secourisme avancé |
| | SAM | Secourisme avancé en mer |
| | SEM | Secourisme élémentaire en mer |
| | SG | Secourisme général |
| | SG-SE | Secourisme général – Soins aux enfants |
| | SMS | Secourisme en milieu sauvage |
| | SMSE | Secourisme en milieu sauvage et éloigné |
| | SMSE-A | Secourisme en milieu sauvage et éloigné – avancé |
| | SRE | Secourisme en région éloignée |
| | SVR | Soins vitaux en réanimation |
| | SU | Secourisme d'urgence |
| | SU-SE | Secourisme d'urgence – Soins aux enfants |
| Certificats de niveau moniteur | MON RCR | Moniteur de RCR |
| | MON SEC | Moniteur de secourisme |
| | MON SMS | Moniteur de secourisme en milieu sauvage |
| | MON SMSE | Moniteur de SMSE |
| | MON SMSE-A | Moniteur de SMSE – avancé |
| | MON SRE | Moniteur de secourisme en région éloignée |
| | MON SVR | Moniteur de soins vitaux en réanimation |
| | MON PR | Moniteur premier répondant |
| | MON PRMS | Moniteur premier répondant en milieu sauvage |
| | MON RMU | Moniteur répondant médical d'urgence |



| | | |
|--|-----------|-------------------------------------|
| | SSE | Superviseur de stage d'enseignement |
| Certificats de niveau instructeur | INST RCR | Instructeur de RCR |
| | INST SEC | Instructeur de secourisme |
| | INST PR | Instructeur premier répondant |
| | INST SMSE | Instructeur de SMSE |
| Maître-instructeur | MI | Maître-instructeur |